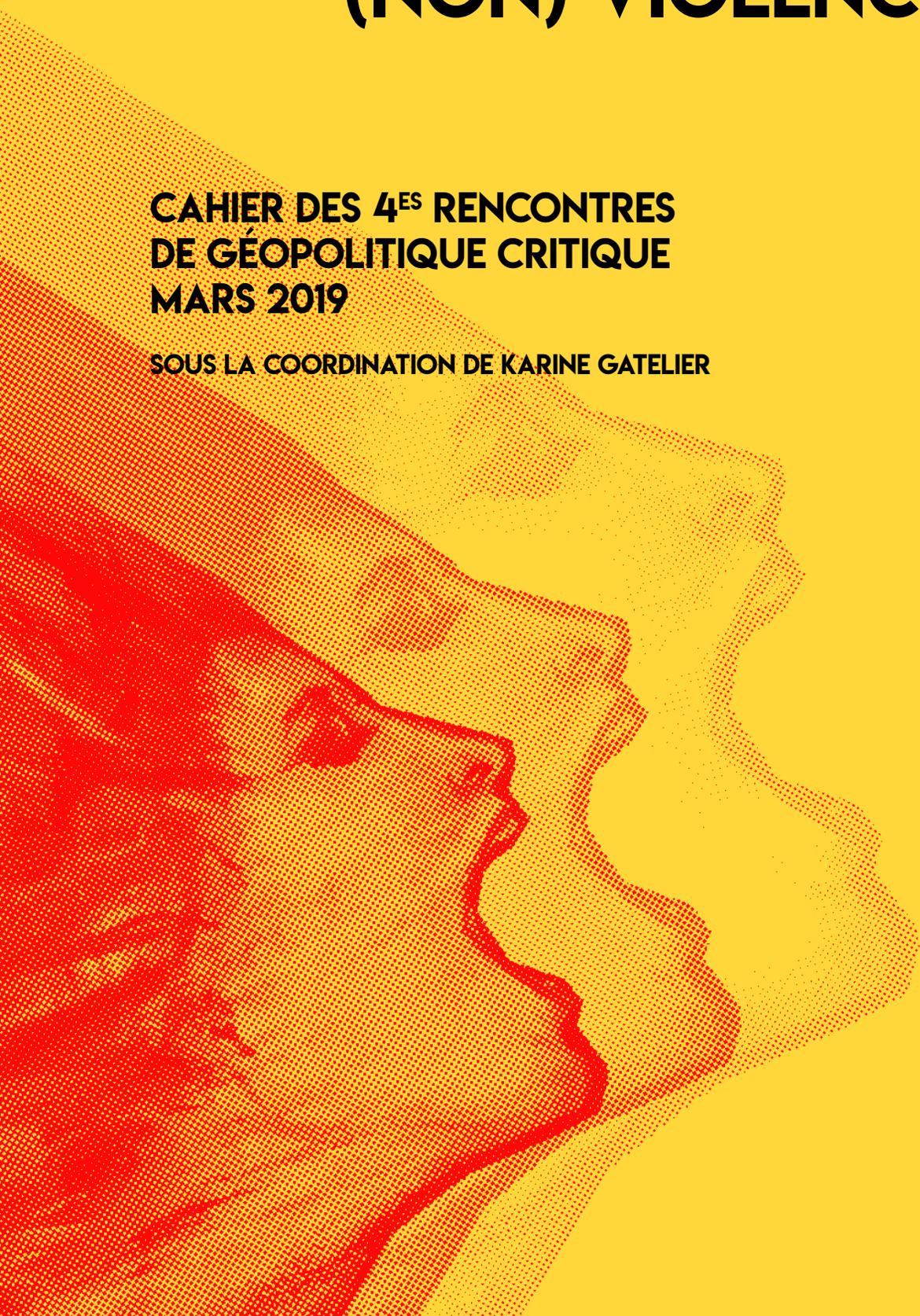


(NON) VIOLENCE !

**CAHIER DES 4^{ES} RENCONTRES
DE GÉOPOLITIQUE CRITIQUE
MARS 2019**

SOUS LA COORDINATION DE KARINE GATELIER



INVITATION

La question de la ré-émergence ou de l'exacerbation de la violence se pose de plus en plus. Attentats terroristes en Europe, guerres interminables au Moyen Orient, en Afrique... « violence partout, justice nulle part » titre une revue récente¹. Pourtant ces lectures privilégient l'analyse de la violence physique, directe, qui à notre sens ne couvre pas l'ensemble du spectre de la violence. Pour leur 4e édition, les *Rencontres de Géopolitique critique* proposent de poser la question de la nature des violences à l'œuvre dans notre société, avec la question notamment, *qui est violent ?* et de réfléchir aux modalités d'une action constructive dans ce contexte qui nous permettent de nous projeter vers un futur désirable.

Il s'agira de questionner la violence au sein des systèmes qui nous gouvernent : celui du néolibéralisme dont la fonction est de créer des inégalités² ; celui des dispositifs sécuritaires, qu'ils se fassent loi issue de l'état d'urgence, contrôle aux frontières ou intervention dans l'espace public. La progressive militarisation exacerbe la répression et fabrique des ennemis ; celui plus largement de l'État chaque fois qu'il domine, qu'il expulse, qu'il exclut du droit commun, qu'il victimise pour faire taire³ ; celui de la production du savoir quand elle parle à la place des dominés⁴...Et d'autres formes de ces

violences encore. Nous voulons rendre visibles ces violences qui sont invisibilisées par les logiques et les stratégies de pouvoir, dire ce que la violence fait aux gens, de manière concrète car ses effets, eux, sont tangibles.

La géopolitique critique propose des outils pour questionner les multiples manifestations de violence et notamment l'invisibilisation de la violence structurelle. Dans un monde où les rapports de pouvoir asymétriques opèrent une séparation épistémologique entre les centres de pouvoir et ses périphéries⁵, il est très important de rappeler que les espaces de visibilité - tout ce qui est rendu visible à travers des médias, réseaux sociaux et discours politiques - sont construits et cachent des espaces d'invisibilité. L'invisibilisation de la violence structurelle, ou institutionnelle, s'explique notamment par le fait que la violence est généralement énoncée par le pouvoir et, de ce fait, attribuée à ceux qui en sont le plus éloignés. La représentation d'un « sujet violent » rend difficile à une personne identifiée comme telle, de se défendre et de visibiliser la violence dont elle est la cible⁶, autant qu'elle sert à délégitimer certains acteurs engagés pour sa dénonciation et dans leur auto-défense.

Visibiliser les violences est nécessaire pour rendre compréhensibles les évolutions récentes dans notre société ; nous outiller dans le but de les décrypter est indispensable pour agir.

1. Revue Monde commun, PUF, 01, Sept. 2018

2. Simon Springer, *Pour une géographie anarchiste*, Lux, 2018

3. Saskia Sassen, *Expulsions*, 2016

4. Françoise Vergès, Une initiation décoloniale, *Mouvements* n°72, 2012/4

5. Derek Gregory, *The colonial present*, 2004

6. Elsa Dorlin, *Se défendre. Une philosophie de la violence*, La Découverte, 2017

Comment agir au-delà du verbe ? Les modalités d'actions sont à ré-inventer dans le contexte violent actuel qui exacerbe les rapports de pouvoir et les asymétries.

Entre non-violence et violence défensive, les stratégies divergent. Résistance, occupation, solidarité avec les exclus flirtent avec la désobéissance, sont à la fois réprimées violemment et l'objet de condamnations judiciaires.

Peut-on complètement maîtriser ses modes d'être visibles ou pas ?

Un autre choix peut être celui de prendre de la distance, se retirer, développer des vies autonomes et chercher à changer le monde par fragments⁷. Des expériences existent d'ouverture d'espaces d'indistinction, fondés sur la réciprocité de la non domination, où il n'est pas possible d'assigner une identité – *je suis libre quand je ne suis pas sous le coup d'une domination et quand je ne domine pas* – pour conduire des analyses communes des problèmes et penser des actions. La démocratie radicale⁸ peut inspirer pour organiser la confrontation, créer un rapport de force non violent, assumer le conflit comme espace constructif pour des transformations sociales.

On a aussi besoin de temps et d'espace pour

7. Josep Rafenell i Ora, *Fragmenter le monde*, éditions Divergences, 2018

8. « L'itinéraire de la démocratie radicale », *Raisons politiques* 2009/3 (n° 35), p. 207-220

penser, se rencontrer et partager autour de la fête, « une démonstration de puissance sans arme » dont l'enjeu est de « dénoncer la cruauté du despotisme [...et] affirmer l'humanité du peuple souverain à l'œuvre »⁹... Sous une diversité de formes, révélant la variété de choix stratégiques, nous voyons un intérêt à visibiliser les utopies réalisées, même éphémères.

Les *Rencontres de Géopolitique critique (Non) Violence !* ont cherché à articuler des approches, des méthodes, des expériences et à susciter le contact et l'échange. Elles se sont déroulées autour de Grenoble du 4 au 16 Mars 2019.

Modus Operandi

9. « Fragment de joie révolutionnaire », Sophie Wahnich, *Vacarme* 76, 2016/3

Remarque :

Vous trouverez certains textes en écriture inclusive et d'autres non. Cette question est apparue au moment de rassembler les textes dans l'ouvrage présent. Malheureusement, nous n'avons pas eu le temps de décider collectivement de l'appliquer à l'ensemble des articles et de choisir les normes d'écriture qui nous convenaient. Aussi, nous avons pris le parti de laisser les textes tels que les auteurs et autrices nous les avaient transmis.

SOMMAIRE

- 7 « Feuilles de fou », Ali Babar Kenjah
- 8 La violence des systèmes**
- 9 Defann Kow, une généalogie de l'auto-défense, Ali Babar Kenjah
- 14 Fukushima, la violence d'habiter dans un territoire contaminé, Michael Kwan, Maxence Monteux, Claire Revol et Pauline Richon
- 22 Le pouvoir des images : entre tentative d'illustration d'un fait et production de la violence, Herrick Mouafo Djontu
- 28 Différentes formes de violences vécues par des étudiant-e-s exilé-e-s à l'université Grenoble-Alpes, le collectif RUSF38
- 34 Un cri étouffé dans la nasse, Séréna Naudin et Y. Bournazof
- 44 Qui est violent ? Récit à chaud, Karine Gatelier
- 46 Une violence spatialisée, Karine Gatelier
- 50 Visibiliser et nommer la violence, Karine Gatelier
- 58 La violence des frontières**
- 59 Que savez-vous des frontières ? , le collectif l'atelier radio *A plus d'une voix*
- 68 Désert – Mer -Montagne : La construction d'environnements hostiles à la migration, une introduction, Cristina Del Biaggio
- 69 Désert, Mohamed Mouhamadou Amani et Karine Gatelier
- 72 Mer, Charles Heller et Lorenzo Pezzani
- 75 Montagne, Sarah Bachellerie
- 76 La violence épistémique**
- 77 Notion de violence épistémique et héritage colonial, Pauline Adam
- 83 Bibliographie, Pauline Adam
- 84 ...et face à la violence**
- 85 Des pédagogies critiques pour enseigner la géopolitique critique : l'exemple d'un débat jeu de rôle sur l'abandon de l'aéroport Notre-Dame-des-Landes, Romain Geffrouais
- 94 La violence et le sacré au temps des gilets jaunes... Présentation du séminaire champs et enjeux, Ali Babar Kenjah
- 104 Roman-photo : dans l'atelier cuisine...., Y. Bournazof et Marion Levoir
- 107 Présentation des contributeurs**

Raconter les Traversées ?

Pour raconter, il faudrait peut-être d'abord réussir à faire venir la chaleur du café. Montrer des photos des tables où se chevauchaient pêle-mêle livres, feutres, cahiers, paires de ciseaux et fils multicolores. Se souvenir des matins où il faisait soleil autant que de ceux où l'on voyait chacun-e s'engouffrer les uns après les autres pour s'abriter de la pluie ; des divers états physiques et émotionnels dans lesquels chacun-e arrivait ; de ce que nous produisait en nous le fait de ne pas bien savoir ce que serait ce moment du matin même, encore moins ce que nous découvririons. Mais aussi, se souvenir de chaque texte lu, des silences, de chaque parole énoncée et des divergences de points de vue qui se faisaient parfois ressentir. Il aurait fallu enregistrer pour cela, non seulement les conversations à table, mais aussi les échanges informels au comptoir, devant l'entrée ou pendant les trajets communs. Filmer aussi les gestes, les circulations, les mouvements. Et sûrement d'autres choses encore. Les outils et le temps ont manqué.

Aleks A. Dupraz
experiencespoetiques.wordpress.com

tous les matins du 11 au 15 mars 2019
au café Le Square

« Entre autodéfense poétique et critique : un moment quotidien pour croiser nos mondes, partager nos questionnements et faire l'expérience de quelques manières de penser-agir autrement (avec) ce qui nous arrive. »

Les cinq fils-motifs proposés pour la semaine

Pouvoir du discours, discours du pouvoir

Nécessité(s) du poétique, résistance(s) du poème

Politiques de l'enquête, en quête du politique

Circulations des histoires et des contre-histoires

Nouages et tissages

« Feuilles de fou »

Un des choix forts des 4èmes Rencontres de Géopolitique critique a été d'introduire au sein de la l'animation du projet la volonté de restituer les échanges à travers l'expression du sensible et de la créativité graphique. Cette proposition a pris la forme d'un « petit journal », une « feuille de fou » dicit un lecteur, où s'exprimait en totale liberté une petite équipe de reporters ... L'initiative a rencontré un vif intérêt et amplifié la réflexion sur la place de la création et des pratiques artistiques dans la production, la diffusion et la réception des savoirs.

Ali Babar Kenjah

CARN 4

le chaos

CYCLE
TRADITIONNEL



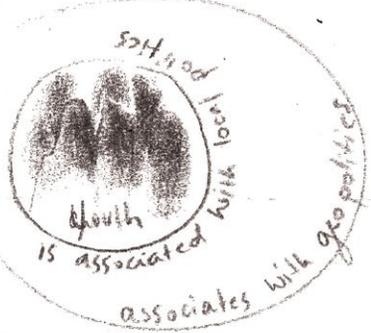
no laughter
no tears
no peace
no silence
no world of colors
no sun
no moon
no weather at all
Living without
blowing winds
gentle rain
day or night
my internal clock
is deprived of nature's power
There is only the beat of my heart

sohso

la violence disciplinaire
celle qu'on ne voit pas
celle qui nous format

Partie 1

LA VIOLENCE DES SYSTÈMES



"Nous habitons vos Ruines"

La violence du pouvoir
nous captive.

le violon
c'est l'instrument
de la dignité
au Niger

Solidarité des oiseaux

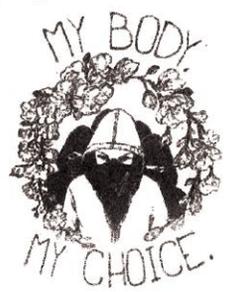
évite les enlacements
de la tristesse

Une main s'ouvre pour qu'un mot
se dépose dans sa paume : ardeur

nous avons gagné
parce que nous
sommes devenus une
possibilité

militant

que nous le voulions
ou pas, nous sommes entrés dans les temps d'une
politique de la multiplicité. Entrent alors en scène
de nouveaux inconnus : dieux, ancêtres, animaux,
artefacts techniques, biotopes et configurations
géologiques. Il faut oser enfin altérer l'humanité du
militant politique. p.61.



Poésie-Action. Manifeste proposé
pour un temps d'extrême

est
avec
les
peuples

des
rôles

distier entre le dedans et le dehors.

Toussaint, Reines
Bisères

Jean-Marie Grèze

Fernand

DÉFANN KÒW. UNE GÉNÉALOGIE DE L'AUTODÉFENSE

Au sujet de *Se défendre. Une philosophie de la violence*, Elsa Dorlin, Paris, Zones, 2018

Thomas Hobbes qui, avec son *Léviathan*, réinventa la science politique, délaissant le Prince machiavélique pour la société des hommes, prétendait en plein XVII^e siècle esclavagiste qu'il était d'une profonde nature humaine de défendre sa vie et ses biens (droit naturel de conservation). Avec un certain fatalisme, il reconnaissait même que cette disposition naturelle du genre humain prévalait sur toute prétention juridique et s'imposait même au contrat social, lorsque celui-ci venait à faillir dans sa mission de protection. Cependant, nous démontre Elsa Dorlin, la pratique politico-juridique dont nous relevons aurait plus à voir avec l'influence de John Locke (1632-1704), qui va considérer que le droit de « se conserver », finalement pas si « naturel » que ça, doit être restreint à ceux qui, faisant « tourner » l'économie, sont seuls significatifs au niveau social. Pour Locke, qui influença la pensée libérale, l'autodéfense ne peut se concevoir que dans le cadre du droit, en l'occurrence du droit de *légitime défense*. Le « conservatisme » comme privilège et expression des riches, sujets exclusifs du droit. En effet, en accédant à la propriété et au contrat social, l'homme est sorti de l'état de nature pour fonder société. La Loi devient dès lors le cadre absolu de toute considération publique. La Loi conservatrice qui protège les honnêtes

bourgeois et les plantocrates coloniaux, en légitimant leur armement et leurs milices dans le même mouvement qu'elle marque certaines populations asservies pour lesquelles tout port d'armes, tout renâclement à la dépossession, tout écart du corps devient illégal, passible de torture et de mort. Ainsi le Code Noir, en son article 15. Il est intéressant de noter que Locke, en tant qu'agent de la Couronne, fut Secrétaire du *Board of Trade and Plantations* et, à titre personnel, actionnaire de la *Royal African Company* qui détenait le monopole anglais de la traite des nègres...

De cette matrice discursive, l'État moderne évoluera vers une démarcation de plus en plus nette dans l'usage de son monopole de la violence : celle qui sépare ceux qui auraient droit à la légitimité et aux moyens de se défendre, de « se conserver » *versus* ceux que la pwofitasyon déchoie de toute possibilité de se conserver par eux-mêmes, ceux à qui le racket marchand, le faciès « ethnique » et le harcèlement permanent ne laissent que la colère rentrée ou le recours à l'autodéfense. Autodéfense qui, en retour (mais c'est une boucle), est toujours-déjà anticipée dans une forme de prévention, interprétée par Babylone et sa « Justice » comme la preuve confirmée de « qui est coupable ». Coupable de toutes façons, quoiqu'ils-elles fassent. Coupable d'être femme, d'être faible, d'être noir ou pas blanc, d'être un jeune sans formation ou un vieux en

EHPAD. D'être musulman, gay, autonome ou différent. D'être le singleton récalcitrant des flux mondialisés. De ressentir ce *hoquet*, comme dirait Damas, qui vous prend d'avoir trop pris sur vous, est l'amorce d'un basculement. La résolution de défendre son corps pour gagner sa vie. La décision de se défendre, voire de rendre coup pour coup.

L'autodéfense est cette réalité qui naît au moment précis où vous vous dites *dlo dépasé farin* (la goutte d'eau de trop) et que votre corps, désormais, le sait et se met – prudemment ou non - en mode « réaction ». Autodéfense du *défann kòw*, dont le moindre réflexe musculaire, le moindre bronchement échappé participe déjà – du point de vue systémique de la normalité dominante - de la rébellion organisée et de la dangerosité maximale. En témoigne l'affaire Rodney King, où les mêmes images qui ont soulevé l'indignation internationale, ont servi à acquitter les auteurs de cette violence haineuse. Les jurés ont estimé que les policiers avaient « raisonnablement » fait usage de la violence d'État face à la *menace* que constituaient les réactions de King sous la grêle de coup. Même scénario pour Trayvon Martin et, plus récemment en France, pour Théo. Litanie des corps violents car, par essence, fautifs et sacrilèges...

Et ce n'est pas un des moindres mérites du dernier essai d'Elsa Dorlin (*Se défendre. Une philosophie de la violence*, Zones, 2018) que de loger précisément l'interface manipulateur du biopouvoir postmoderne dans l'intimité même de notre appareil musculaire. « *L'objet de cet art de gouverner est l'influx nerveux, la contraction musculaire, la tension du corps kinésique, la décharge des fluides hormonaux ; il opère sur ce*

qui l'excite ou l'inhibe, le laisse agir ou le contre, le retient ou le provoque, l'assure ou le rend tremblant, ce qui fait qu'il frappe ou ne frappe pas. » Le but d'une telle stratégie ? Susciter la peur de la rébellion par une souffrance promise à travers l'acte même de se rebeller. Faire de la révolte intime du dominé le principe même de sa perte, le dispositif pré-disposé qui déclenche son propre anéantissement ; par effet du pouvoir, sa personne étant – en-soi et a priori – définie comme une culpabilité. Ancrer ainsi en chacun la certitude que le moindre mouvement vers la rébellion sera infiniment douloureux, pour finalement aboutir, du supplice, à l'écrasement. Une stratégie à deux coups, pour tuer dans l'œuf l'aspiration égalitaire des uns et nourrir de privilèges l'impunité impériale des autres. Elsa Dorlin nous avait déjà favorablement impressionné avec *La matrice de la race. Généalogie sexuelle et coloniale de la Nation française* (2006). Avec ce nouvel opus, elle confirme la solidité, au sein des sciences sociales françaises, d'un courant de pensée radical émergent qui a défroqué la colonialité du passéisme exotique où elle était cantonnée, pour en faire la clef de recomposition des modes de domination contemporains. De fait, si elle paie dûment sa dette à Michel Foucault, force est de constater que l'élève a dépassé le maître là où celui-ci peinait à reconnaître le rôle fondamental de laboratoire joué par la plantation esclavagiste antillaise dans la généalogie du mode de gouverner contemporain. Ceci dit, j'ai moi-même été surpris (et suis donc, depuis, à moitié étonné) de découvrir cette dernière ligne de l'ouvrage, écrite en créole et dédiée à la famille Dorlin de Guadeloupe. Elsa Dorlin est professeure de philosophie politique à l'université Paris VIII, activiste féministe (elle a, notamment, participé à la création de groupes d'autodéfense féministes et LGBT à Grenoble), elle est l'héritière des travaux de Colette

Guillaumin (*L'idéologie raciste*, 1972). Dans cet essai, elle entend renverser les approches de la domination et des résistances à *la persécution vécue* : partir non des institutions mais des corps, voire, nous le disions, des muscles et des impulsions nerveuses. Aborder les rapports de domination à partir d'une mémoire corporelle et musculaire des réponses à la violence sociale, réponses composant un « texte caché », selon l'expression de James Scott : « *Pour tous ceux qui au cours de l'histoire ont connu des servitudes, que ce soient les intouchables, les esclaves, les serfs, les captifs, les minorités traitées avec mépris, la clef de survie, de loin pas toujours maîtrisée, a été de ravalier sa bile, d'étouffer sa rage et de dominer l'impulsion de violence physique. C'est cette frustration de l'action réciproque systématique dans les rapports de domination qui peut nous permettre de mieux appréhender le contenu du rapport caché.* »

Ce rapport caché est la véritable raison d'être de nos *ladja-danmyé* et autre *wolo* martiniquais, du *sové vayan*, du *bèrnaden* et du *maloyé* (combat de bâtons) guadeloupéens, du *morengue* de l'océan indien. Des techniques corporelles et mystiques, relevant de ce que l'auteure nomme des « éthiques martiales de soi », libérant le corps de ses tensions agressives dans une figuration (qui, à l'exception d'Haïti, finira en ritualisation créole) de l'affrontement ultime qui est infiniment *différé*. Le moment de l'autodéfense est le moment où se « répète » ce différend différé, ce rendez-vous personnel... À partir des pratiques de résistance nègres, une constellation discursive met en résonance toute une série de lieux et de moments qui portent traces des cristallisations collectives de cette mémoire-patrimoine de l'autodéfense des damnés de la terre : des suffragettes féministes

anglaises du XIXème siècle, adeptes du ju-jitsu, au développement israélien du krav maga, de l'insurrection du ghetto de Varsovie aux Black Panthers africains-américains, des fellaghas algériens décrits par Fanon à l'activisme LGBT californien des années 1970...

De ce point de vue, on peut dire que l'analyse psycho-anthropo-sociologique de la violence coloniale produite par Fanon dans *Les damnés de la terre* est enrichie par Dorlin des apports décoloniaux plus récents. Je pense, notamment, à ceux de l'école de la colonialité latino-américaine et caribéenne représentée par Anibal Quijano et R. Grosfoguel, mais pas que. L'influence de la pensée féministe radicale (Judith Butler) et de son avant-garde afroféministe (Kimberlé Crenshaw, entre autres) est perceptible.

Cette philosophie de la violence proposée par E. Dorlin s'appuie sur l'expérience des dominés plutôt que sur l'analyse des institutions. Une philosophie de la violence vécue qui, de l'ombre dont elle traite, vient éclairer d'un faisceau cru les réalités et la problématique de la violence infligée. Une violence abordée de l'intérieur du corps exposé, du bouillonnement et de l'abattement des énergies intimes. Le travail interprétatif engage évidemment le vécu personnel de l'auteure, car il nécessite d'objectiver des situations qui sont rarement observables, quoique partagées par des multitudes. Mais, ici, cette qualité introspective, toujours abondamment documentée, vise à approcher analytiquement au plus près cet objet « historique », improbable et si proche, qui est un corps bafoué et frustré basculant dans l'autodéfense, au défi d'un Ordre tout-

puissant. Que celui-ci soit patriarcal, religieux, capitaliste, étatique ; social ou racial. En toute rigueur démonstrative, elle traque et dévoile cette relation tragique de l'intime (auto) répression (qui soumet à la domination et la propage) à la révolte (que le Système anticipe, voire suscite, pour mieux vous anéantir). Il s'agit de rendre visible l'invisible du biopouvoir sur nos corps défendant, d'investiguer sa présence dans nos comportements, de mesurer qu'il mesure nos réflexes et de vraiment comprendre sa capacité à tirer profit de cette violence sourde et quotidienne vécue intimement. Le Système prospère dans la terreur généralisée qui alimente notre angoisse à défier ses assignations. Tout son art du gouvernement, gavé de colonialité, tient dans sa capacité à nous faire renoncer à tout marronnage pour maintenir le profit de la plantation. Toute sa technicité est dans sa capacité disciplinaire à nous faire jouer le rôle de maton (voire de tortionnaires) de nous-mêmes. *Nèg kont nèg... bèf bètjé dan savann bètjé !*

Et le constat que propose Dorlin peut glacer. Toutes les souffrances infligées sans broncher, tous les crachats séchés sur ces faces inertes, tout les bøk encaissés sans dire kwik, toutes ces avanies, augmentées de la peur et de la méfiance, sont plus sûrement au fondement de nos solidarités communautaires (*care*) que les sentiments de compassion humaniste ou d'amour du prochain. L'énergie épuisante que nous mettons à éviter la violence, à anticiper ses germes, nous pousse en permanence à guetter chez les autres les signes d'une menace, occasionnant de nouveaux épuisements en rituels de conciliation et de non-agression. C'est le *dirty care* d'une vigilance exacerbée qui soutient intimement notre relation à l'Autre dans la postmodernité atomisée. Or, si de subir

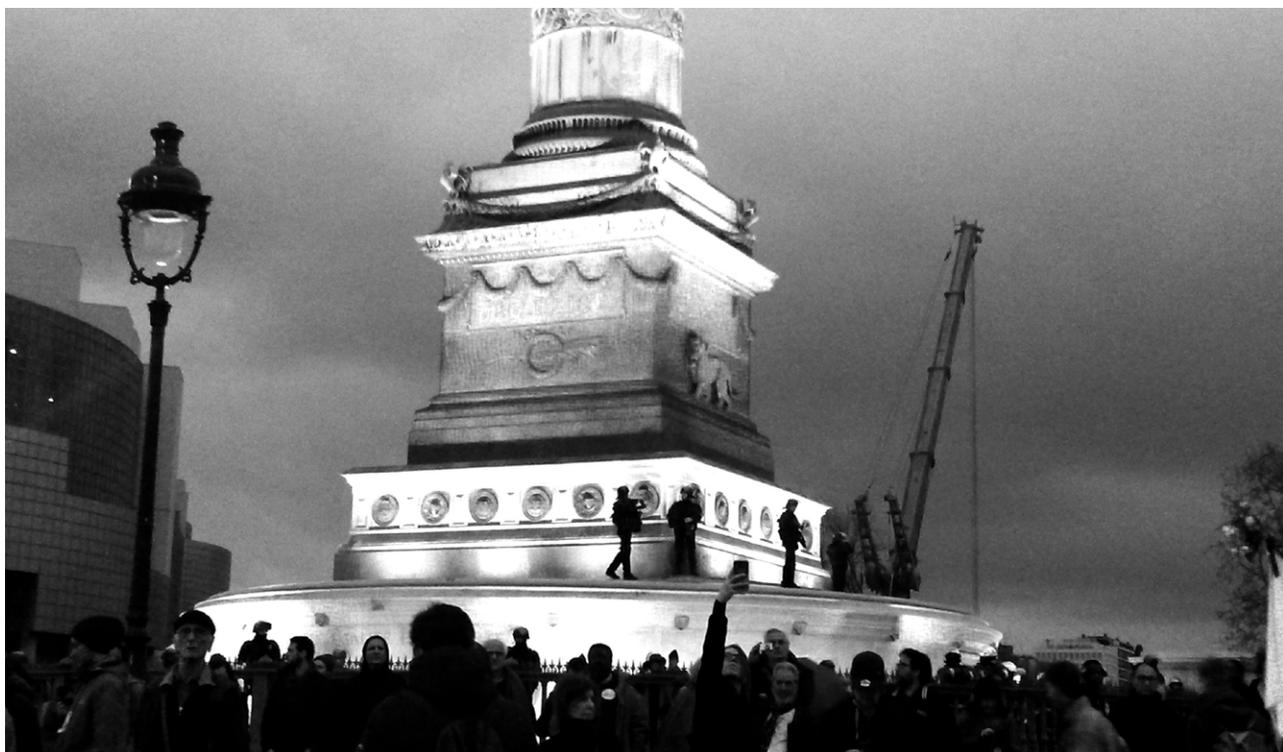
en permanence la violence instituée amène le dominé à un excellent niveau d'analyse du « Système », cette focalisation excessive sur la télé-réalité qu'est devenue la vie sociale, finit par donner à l'objet de cette attention (*in fine* le « Système ») un pouvoir insoupçonné et intériorisé. « *Autrement dit, cet effort permanent pour connaître le mieux possible autrui dans le but de tenter de se défendre de ce qu'il peut nous faire, est une technologie de pouvoir qui se traduit par la production d'une ignorance non pas de nous-même mais de notre puissance d'agir qui nous devient étrangère, aliénée.* ».

À partir d'une généalogie de l'autodéfense, pratique des dominés qu'elle oppose à la légitime défense, privilège des dominants, Elsa Dorlin produit une philosophie de la violence qui vient renouveler avec force la perspective ouverte par Fanon avec *Peau noire, masques blancs* et le chapitre inaugural de *Les damnés de la terre* (« De la violence »). Dans l'actuelle situation de violence coloniale généralisée, au sein même de la société métropolitaine, désormais chacun-e en est, potentiellement, venu-e à figurer la proie d'un prédateur tout proche. Cette tension alimente en retour la colonialité ontologique de la gouvernementalité impérialiste. Ce n'est déjà plus l'État républicain mais l'État d'urgence (*sic*). C'est-à-dire que, ce que Dorlin décrit comme le *dispositif défensif* du Système élargit sans cesse - de la violence ethnique à la répression sociale - le champ de ceux qui ont de sérieux soucis (supplémentaires) à se faire. Il y a un marquage sélectif des masses (qui a une fiche S ?), l'espace des différences autorisées se resserre, la censure de la pensée terrorise tout débat authentiquement contradictoire (cf. il y a peu, l'affaire Rokhaya Diallo). Certaines formes d'altérité sont d'ores et déjà exhibées sous

la forme monstrueuse qui préfigure le bouc émissaire égorgé.

Mais si nous devenons tous-tes les proies chlordéconées d'une violence généralisée et entretenue, prenons garde de ne jamais perdre de vue que seules certain-e-s portent dans leur chair la menace d'être prédestiné-e-s tuables ou expulsables à *volonté*. Précisément ceux et celles à qui on ne concède que l'acte kamikaze de l'insurgence pour resserrer aussitôt sur eux le nœud coulant du lynchage par la foule des bonnes gens. A moins qu'un agent de l'État en mission ne leur perfore l'anus de sa matraque télescopique pour, en toute impunité, « maîtriser leur excitation »...

Ali Babar Kenjah



FUKUSHIMA : LA VIOLENCE D'HABITER DANS UN TERRITOIRE CONTAMINÉ

Compte-rendu de la table ronde du 14 mars 2019

L'accident nucléaire qui suit le tremblement de terre et le tsunami du 11 mars 2011 à Fukushima laisse encore aujourd'hui de vastes régions environnantes dans un état de crise chronique, celui d'une contamination récurrente par la radioactivité. Si des mesures d'évacuation provisoires ont été prises dans un premier temps, celle-ci ont été restreintes sur un plan territorial : le gouvernement japonais a décidé de maintenir au maximum les populations dans des territoires contaminés avec une politique de retour affirmée. Face à cette situation, des victimes luttent pour obtenir le droit d'éviter l'exposition à la radioactivité, qu'elles puissent trouver les ressources pour s'auto-déplacer (évacuer sans y être contrainte par ordre) ou qu'elles soient contraintes de vivre avec la radioactivité. Quelle est la situation des populations qui vivent dans les territoires contaminés ?

Le 14 mars 2019, une table-ronde « Fukushima : la violence d'habiter dans un territoire contaminé » est organisée par Claire Revol en collaboration avec l'association *Nos Voisins Lointains 3.11*, avec la participation de sa fondatrice Kurumi Sugita. L'association *Nos Voisins Lointains 3.11* soutient les sinistré-e-s de la catastrophe nucléaire et renforce les solidarités entre les populations japonaises et françaises, la France étant le pays le plus nucléarisé au monde. Elle vise à sauvegarder les droits des populations face aux risques

nucléaires. L'association *Nos Voisins Lointains 3.11* a invité deux mères de famille japonaises membres de l'association, Akiko Morimatsu et Asami Yokota, accompagnées de leurs enfants. Leurs témoignages croisés a mis en lumière les multiples dimensions qui entrent en jeu dans l'arbitrage complexe de rester sur place ou partir. Akiko Morimatsu a décidé de s'auto-déplacer avec ses enfants à Koriyama, son mari restant dans la préfecture de Fukushima pour travailler. Asami Yokota est restée sur place mais son fils Suguru a décidé de s'auto-évacuer. Elles ont ainsi fait état de leur combat pour faire reconnaître un droit à l'évacuation et à vivre dans un environnement préservé des radiations, que Madame Morimatsu a défendu devant l'ONU comme droit de la personne humaine. Elles étaient accompagnées de deux interprètes, Mélissa Pesna et Tsugumi Kozuma (Atlas traduction).

Leur témoignage a été précédé par une intervention de Marie Augendre, maîtresse de conférences en géographie (Université Lyon-2, EVS), qui a permis de comprendre l'évolution de la gestion de crise jusqu'à la politique de retour dans les territoires contaminés, ainsi que la situation actuelle de la vie de ces territoires. En quoi cette situation peut-elle être considérée comme une violence exercée sur ces populations ?

De la gestion de crise à la « catastrophe continuée » (Ferrier, 2012)

Le vendredi 11 mars 2011 a lieu un important séisme mesuré à 8,9 sur l'échelle de Richter au large du Japon. Les réacteurs de la centrale de Fukushima sont automatiquement mis en arrêt dès la détection de ce tremblement de terre. Cependant, le séisme a provoqué un terrible tsunami qui a ravagé 600 km de la côte Est de l'archipel japonais et fait de nombreuses victimes. Les conséquences combinées du séisme et du tsunami entraînent l'arrêt du système de refroidissement des réacteurs par la perte du réseau électrique, alors que les groupes électrogènes diesel de secours de la centrale sont inondés et inutilisables.

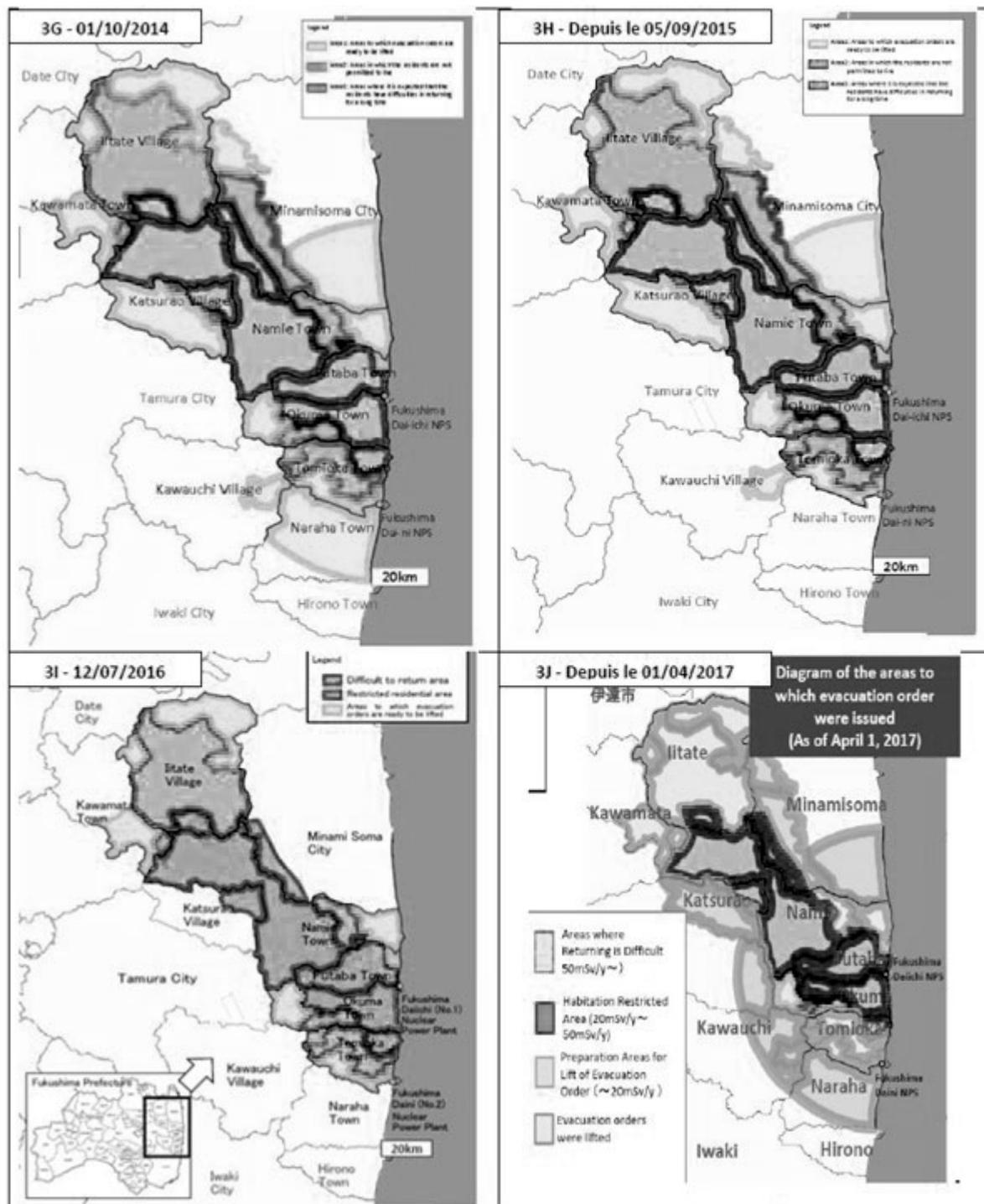
Le rapport de l'IRSN (Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire) de 2018 sur les installations accidentées du site décrit le déroulement de l'accident : l'arrêt des systèmes de refroidissement de secours des réacteurs 1 à 4 du site ainsi que de ceux des piscines de désactivation des combustibles usés entraîne au cours des jours suivants la fusion des cœurs et des explosions dans les réacteurs 1 à 3 du site, ce qui va provoquer d'importantes quantités de rejets radioactifs dans l'air et dans l'océan, ainsi que des retombées sur les terres du fait de la pluie et des vents. L'accident de Fukushima a finalement été classé au niveau 7 de l'échelle INES de classement de la gravité des événements nucléaires, où il rejoint l'accident de Tchernobyl sur la plus haute marche (voir la comparaison Tchernobyl/Fukushima sur le site de l'IRSN).

Le rapport de l'IRSN sur l'évolution du périmètre des zones évacuées publié en mars 2018 montre l'évolution des logiques de zonage. Dans les premiers jours, le zonage se fait en zones

concentriques : la population est évacuée d'une zone d'un rayon de 20km autour de la centrale dès le lendemain de l'accident, le 12 mars 2011. Cette zone d'évacuation s'accompagne d'une zone de mise à l'abri puis de recommandation d'évacuation volontaire dans un rayon compris entre 20km et 30km. Puis, le 11 avril 2011, le gouvernement japonais décrète qu'au-delà de la zone des 20km, une mesure de l'exposition aux radiations sera utilisée pour déterminer les zones où la population doit être évacuée. Le seuil est fixé à une dose prédictive totale de 20mSv par an. À titre de comparaison, le seuil accepté par l'OMS pour les populations est de 1mSv par an et de 100mSv répartis sur cinq ans pour les travailleurs du nucléaire, qui ne sont pas exposés en continu. Il est à noter que suite à la catastrophe de Fukushima, les autorités françaises ont décidé d'adopter ce seuil dans les directives sur la sûreté nucléaire et qu'il sera appliqué en France en cas d'accident majeur.

À partir du 30 septembre 2011, le zonage ne sera plus fondé sur des distances, mais sur des mesures, en prenant en compte des données topographiques et administratives. Le seuil de 20mSv est conservé pour définir les zones en trois catégories selon un système tricolore :

- Les zones foncées : concentrées aux abords de la centrale, ces zones qualifiées de « retour difficile » comportent une radioactivité ambiante dépassant les 50 mSv/an. Ces zones sont évacuées et interdites au public.
- Les zones grises : la radioactivité mesurée est comprise entre 20 et 50 mSv et la population est évacuée, mais une activité économique peut se maintenir sur place.
- Les zones en gris clair : le taux de radioactivité mesuré est inférieur à 20mSv/an et les retours sont autorisés et encouragés.



Document 1 : Évolution du zonage entre 2014 et 2017 (source : rapport IRSN sur les conséquences sanitaires de l'accident de Fukushima, mars 2018)

Selon Marie Augendre (voir aussi Augendre, 2017), ce zonage présente plusieurs problèmes. Le seuil de 20mSv est appliqué de manière indifférenciée, notamment pour les enfants, les femmes enceintes et les personnes fragiles. Il n'y a pas de connaissances sur les conséquences à long terme d'une exposition à une telle dose en continu. Les mesures officielles de la radioactivité sont contestées, les mesures pouvant varier, celles-ci pouvant atteindre des pics dans certaines zones. La contamination marine, très importante du fait des ruissellements et des brèches d'étanchéité des silos de stockage d'eau contaminée autour de la centrale, n'est pas prise en compte pour prolonger le zonage terrestre en mer. Le passage d'une zone à l'autre n'est parfois matérialisée dans le paysage que par un panneau, une barrière mobile ou des grillages.

Par ailleurs, une évaluation plus rigoureuse de l'exposition des populations devrait intégrer le cumul des expositions en fonction des pratiques et consommations quotidiennes de chacun. Or, Marie Augendre nous explique qu'à l'inverse de la politique menée à Tchernobyl par le gouvernement soviétique qui instaure une large zone évacuée, le gouvernement japonais refuse d'évacuer complètement les territoires contaminés. Située au Nord-Est de la capitale, la préfecture de Fukushima est un bassin de ressources pour l'aire urbaine de Tokyo, que ce soit par rapport aux denrées alimentaires, à l'énergie ou au tourisme. Une politique de « reconquête territoriale » va ainsi être menée tout de suite après la catastrophe, et si les zones rouges restent condamnées à long terme, les autres zones ont vocation à être rouvertes. Des travaux de décontamination sont entrepris par les autorités qui visent à rouvrir des zones « vertes » dans chaque commune, alors même qu'aucune solution n'est trouvée pour les déchets issus de ces opérations, les sacs de

matières radioactives s'entassant alors au bord des routes... Ainsi, des habitants sont autorisés à revenir dans certaines zones situées parfois à moins de 5 km des réacteurs endommagés, y compris Futaba et Okuma où est implantée la centrale de Fukushima, afin de ne pas avoir à considérer la ville comme « abandonnée ».

Dans les zones vertes, les autorités font valoir un retour à la normale, malgré le danger de la radioactivité toujours présent. Les personnes habitant dans les zones vertes ne sont pas considérées comme étant en danger, ni comme des victimes de la catastrophe. Si elles choisissent de quitter le territoire, elles ne sont pas comptabilisées dans le nombre des évacués et ne perçoivent alors aucune aide pour le logement. Pour fêter ce retour à la normale, le départ de la flamme olympique est prévu à Fukushima en 2020, et la bonne image de Fukushima est entretenue, notamment, par la promotion touristique, les cartes touristiques ne mentionnant pas les zones contaminées.

Pourtant sur place, la protection est faite d'expédients : Marie Augendre nous montre la photo d'une cour décole située en zone verte, où des bouteilles d'eau sont alignées pour faire écran aux radiations présentes dans la végétation qui ne peut être décontaminée. La dose de radiations quotidienne est tributaire du sens du vent et des précipitations, de la nourriture, de la provenance de l'eau... La décontamination n'est toujours que partielle et temporaire. De fait, les femmes et les enfants ont largement fait le choix de quitter ces zones qui sont dorénavant largement masculines, les hommes restant sur place du fait des activités. Le danger étant invisible, les personnes ont tendance à oublier de se protéger : de nombreuses photos nous montrent des personnes qui travaillent sans protection. Marie Augendre nous montre enfin



Document 3 : livret contenant le discours d'Akiko Morimatsu au conseil des droits humains à l'ONU

l'imposante digue en construction, de plus de dix mètres de hauteur, symbole de cette volonté de ne pas délaissier ces territoires et de les prémunir de l'éventualité d'un futur tsunami, sans pouvoir résoudre les conséquences de la catastrophe nucléaire continuée.

Rester ou partir ? Dilemmes de la vie dans un territoire contaminé

Akiko Morimatsu et Asami Yokota, qui vivaient toutes les deux dans la ville de Koriyama lors de l'accident, dans la préfecture de Fukushima, ont fait chacune un choix différent, mais elles se retrouvent toutes les deux dans la lutte pour

défendre leurs droits et se sont portées parties civiles du procès contre TEPCO, gestionnaire de la centrale.

Akiko Morimatsu a décidé de partir avec ses deux enfants en bas âge, alors que son mari est resté travailler sur place. Elle insiste sur le fait que depuis le début de la catastrophe nucléaire, elle n'a pas eu d'information, bien qu'elle a été directement exposée aux radiations. Elle a décidé de partir lorsqu'elle a découvert que le lait maternel dont elle nourrissait son deuxième enfant, un bébé de cinq mois, était contaminé, lors d'analyses réalisées avec l'aide d'associations. L'évacuation étant la mesure de radioprotection la plus évidente, elle reste tout de même une décision difficile à prendre si elle n'est pas un droit garanti. A cause du zonage

très réducteur pour délimiter les zones à risques pour les populations, certaines personnes n'ont pas été considérées comme victimes et n'ont donc pas d'aide à l'évacuation. Akiko Morimatsu revendique ce droit à être protégé des radiations, comme faisant partie d'un droit à vivre dans un environnement sain qu'elle défend comme un droit fondamental, dans un discours prononcé à l'ONU.

Asami Yokota a décidé de rester à Koriyama, où elle gère un café à quelques dizaines de kilomètres de la centrale (l'équivalent de la distance entre la ville de Grenoble et la centrale du Bugey). Son fils, Suguru, qui avait été évacué au début de la catastrophe, n'a pas voulu reprendre l'école quand celle-ci a rouvert quelques mois plus tard. Il s'était auparavant beaucoup renseigné sur le nucléaire dans le cadre de travaux scolaires et était très inquiet par la contamination. Contraint de retourner à l'école, il décide de changer ses habitudes, ce qui provoque des incompréhensions voire des moqueries. Son histoire est l'objet de « Fukushima 3.11 » (TOPO, 2019). Il demande à sa mère de l'accompagner en voiture, alors qu'il allait auparavant à l'école en vélo. Il s'habille avec des manches longues et porte un masque même en été pour tenter de mieux se protéger, bien qu'il soit le seul à le faire parmi ses camarades. Il refuse de manger à la cantine de l'école qui a recommencé à servir du riz, des fruits et des légumes locaux et apporte sa propre nourriture. Encore mineur, il décide de s'auto-évacuer en devenant interne dans un lycée dans le Nord du Japon à Hokkaido, à 600 km de Fukushima, tandis que sa mère vit toujours à Koriyama. Asami Yokota, sur place, continue à vivre des dilemmes : elle ne va plus au marché de producteurs qu'elle fréquentait. Dans son café, Asami Yokota aide les gens à parler de leurs peurs et ainsi à libérer leur parole. Il faut

dire qu'aujourd'hui, les anciens camarades de Suguru et de nombreux jeunes gens se posent des questions quant aux conséquences de leur exposition sur leur descendance et sur leurs capacités procréatives.

Il faut dire que les personnes qui remettent en cause les informations officielles sur les niveaux de contamination et leur dangerosité sont souvent isolées et stigmatisées. Il a fallu attendre 2019 pour qu'un démenti officiel de l'existence de la « radiophobie », théorie selon laquelle la crainte de la radioactivité serait à l'origine de symptômes psychosomatiques chez ces personnes, soit prononcé. Auparavant, les autorités utilisent le terme pour qualifier les peurs des personnes qui doutent des messages rassurants, niant ainsi les dangers réels de la contamination.

Les personnes *auto-déplacées* sont donc jugées comme égoïstes, et deviennent cibles de critiques, voire inquiétées. Le spectre des hibakushas (rescapés des bombardements nucléaires américains) plane sur les populations de Fukushima qui, par crainte de subir les mêmes mises à l'écart, cherchent donc également à nier les conséquences de la catastrophe.



Document 4 : L'histoire de Suguru Yokota racontée dans « Fukushima 3.11 » (TOPO, 2019)

Les témoignages d'Akiko Morimatsu et Asami Yokota nous font prendre conscience des multiples raisons qui s'entrelacent dans leur décision de rester ou partir, chaque décision comportant ses raisons et ses difficultés. Loin d'être impuissantes, elles décident de consacrer leurs énergies à leur mobilisation, et leurs paroles combattent le silence qui est fait sur cette situation.

La violence de la mise en danger de la vie et son omerta

Dès 2012, dans son roman *Fukushima, Récit d'un désastre*, Michaël Ferrier parle de Fukushima comme d'une « catastrophe continuée » : au-delà des effets immédiats de la catastrophe nucléaire, la violence provient de la soumission des populations à ce qu'il appelle la « demi-vie », qui « n'est pas une moitié de vie » mais « un cycle de désintégration », comme celui des atomes dans la réaction nucléaire : « le mot « demi-vie » me semble surtout exemplaire parce qu'il récapitule, au sens métaphorique cette fois, dans une seule formule, extraordinairement concise et suggestive, l'existence dans laquelle nous sommes entrés désormais, celle que l'on veut nous faire mener. On peut très bien vivre dans des zones contaminées : c'est ce que nous assurent les partisans du nucléaire. Pas tout à fait comme avant, certes. Mais quand même. La demi-vie. Une certaine fraction des élites dirigeantes – avec la complicité ou l'indifférence des autres – est en train d'imposer, d'une manière si évidente qu'elle devient aveuglante, une entreprise de domestication comme on en a rarement vu depuis l'avènement de l'humanité. On présente une situation complètement anormale comme normale. On s'habitue

doucement à des événements inadmissibles. On légalise et on normalise la mise en danger de la vie, on s'accommode de l'inadmissible » (M. Ferrier, 2012, p. 289 – 292).

Le témoignage de Mesdames Morimatsu et Yokota nous a montré la violence de cette politique qui nie la mise en danger de la population et cherche à lui faire accepter la « demi-vie ». Au-delà de l'intérêt économique que représente le territoire, la négation de la catastrophe est aussi marquée par l'intérêt des autorités gouvernementales, et celle des autres pays dont la France, à maintenir l'idée que le nucléaire est sans danger, ce que les mouvements anti-nucléaires japonais ont aussi démontré. « Cherchant avant tout à poursuivre leurs plans de développement et d'exportation de réacteurs à l'étranger, l'industrie du nucléaire et l'État japonais doivent nier par tous les moyens le danger qui pèse sur la vie des habitants [...]. » (*Cahiers d'enquêtes politiques*, 2018, p. 133/134).

Malgré les remises en question de la filière nucléaire civile à la suite de la catastrophe de Fukushima, la filière nucléaire n'a pas été arrêtée, les mesures prises pour les populations à Fukushima servant de prototypes pour les réglementations françaises en cas d'accident similaire.

**Michael Kwan,
Maxence Monteux,
Claire Revol
avec la contribution de Pauline Richon**

Bibliographie

Augendre, Marie « Fukushima, six ans après. Politiques de retour et zone grise de l'accident nucléaire », intervention au café-géo de Chambéry, le 8 mars 2017, consultable : <https://cafe-geo.net/fukushima-6-ans-apres-politiques-de-retour-et-zone-grise/>

Collectif. *Fukushima et ses invisibles*, Collection Cahiers d'enquêtes politiques, Vaulx-en-Velin, les éditions des mondes à faire, 2018

Ferrier, Michaël, *Fukushima. Récit d'un désastre*, Gallimard, 2012

Rapports de l'IRSN « Conséquences sanitaires de l'accident de Fukushima Daiichi, 2011-2018 : évolution du périmètre des zones évacuées », mars 2018, « Accident nucléaire de Fukushima Daiichi, Installations accidentées du site », mars 2018 et « Comparaison Tchernobyl/ Fukushima », consultables sur le site IRSN : <https://www.irsn.fr/>

Sugita, Kurumi et Damien Vidal, « *Fukushima 3.11* », Revue TOPO, n°15, janvier-février 2019

LE POUVOIR DES IMAGES : ENTRE TENTATIVE D'ILLUSTRATION D'UN FAIT ET PRODUCTION DE LA VIOLENCE

La quatrième édition des Rencontres de Géopolitique critique a été marquée par la projection d'une série de films et documentaires. Un documentaire nous a frappés, celui d'Anne Poiret dont le titre est : « *Bienvenue au Réfugistan* ». Ce documentaire questionne l'efficacité ou l'opportunité du dispositif mis en place par les Organisations internationales humanitaires (HCR¹ et ONG) et qui porte principalement sur les questions humanitaires et la gestion des personnes – réfugiées, déplacées ou migrantes. Ces personnes, que nous qualifions de « sans-part », ont fui, entre autres, la violence et les effets du réchauffement climatique dans leur pays et les pays riches ne veulent pas voir sur leur sol. Le documentaire met donc la focale sur un camp de réfugié qui se voulait temporaire et qui, au fil du temps, s'inscrit dans la durée. C'est ce camp de réfugié que nous allons considérer comme un dispositif mis en place par les ONGs internationales comme réponse à la volonté des pays riches de ne pas voir ces « sans-part » sur leur sol. Appréhender le camp de réfugié comme dispositif permet, entre autres, d'analyser les éléments de discours, d'institutions, lois, mesures de polices mis en place dans ce camp pour tenter d'organiser la

vie des personnes qui y vivent. C'est pourquoi dans le film documentaire d'Anne Poiret, le camp de réfugié est saisi comme un État que l'auteure nomme « Réfugistan ». Bref la relation de pouvoir produit par ce dispositif du « camp de réfugié » et qui est révélée à travers les images du film documentaire offre l'opportunité de porter l'attention sur sa réception par le public.

À cet effet, la place qu'occupent les images pour retracer ce qui se vit dans ce lieu nommé « *Réfugistan* » participent à capter l'attention du public en essayant de rendre compte de la réalité quotidienne des « sans-part ». Un paradoxe s'est observé lors de la diffusion de ce film. Il y avait un groupe attentif aux images du film et un autre groupe qui a dû quitter la salle quelques minutes seulement après le début du film documentaire. C'est ce paradoxe que cet article va tenter de mettre en évidence en discutant du pouvoir des images et de leur effet sur les personnes qui ont eu l'opportunité de les regarder. Il vise en particulier à essayer de comprendre le pouvoir émotif que peut générer de telles images. La violence structurelle² et la violence symbolique³ serviront de boussole analytique du paradoxe précédemment évoqué.

2. Voir Karine Gatelier, Claske Dijkema et Herrick Mouafo, Transformation de conflit. Retrouver une capacité d'action face à la violence, Ed Charles Léopold Mayer. Paris 2017.

3. *Ibid*

1. Le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR voire HCR ou HCNUR dans l'espace francophone), basé à Genève, est un programme de l'ONU.

Une précision sur ces deux groupes. Le premier, celui qui est resté jusqu'au terme du film était constitué, pour l'essentiel, des personnes qu'on ne saurait qualifier de « *sans-part* » parce que ne faisant pas partie de la catégorie des personnes qui ont subi le dispositif d'accueil mis en place par les ONGs internationales. Ce faisant, ces personnes se sont appropriées la souffrance de ces « *sans-part* » et ont pu témoigner, par l'image, les difficiles conditions de vies observées dans ce lieu le « Refugistan ». La notion de violence structurelle nous semble intéressante ici à mobiliser pour tenter de comprendre les contraintes et les conséquences de l'accès inégalitaire aux ressources pour ces « *sans-part* ». Pour le second groupe, il était constitué principalement des personnes qui, de prime à bord, ont vécu la réalité des difficiles conditions non seulement dans des lieux comme le « Réfugistan » mais également au cours de leur longue traversée vers d'autres contrées où elles pourraient assurer leur sécurité tant politique, économique qu'environnementale. La notion de violence symbolique développée par Pierre Bourdieu nous a semblé intéressante à convoquer pour analyser la violence générée par les images.

À la recherche de la persuasion par le visuel

Dans la recherche de la persuasion par l'image, on va mobiliser le concept de violence structurelle dans l'analyse du dispositif du camp des réfugiés institué par les ONGs internationales que présente ce film documentaire. La violence structurelle renvoie à « *toute forme de contrainte pesant sur le potentiel d'un individu du fait des structures politiques et économiques* »⁴.

3. Karine Gatelier, Claske Dijkema et Herrick Mouafo, *op cit.* P 25

Un des objectifs que l'on pourrait mobiliser avec le visuel en général et de ce film documentaire en particulier est que les images tentent de rendre compte d'une réalité vécue loin d'un assemblage de mots qui viendrait non seulement décrire cette réalité mais également l'analyser. Sans réfuter à l'agencement des mots d'un texte la capacité à provoquer une émotion, le visuel du film documentaire d'Anne Poiret à une aisance à amener le public dans un champ émotif qui met, durant le temps de visionnage, la pensée rationnelle entre parenthèse. La principale émotion que nous avons observée lors de ce visionnage est la tristesse sur fond de colère. Les personnes présentes ont été, dans une certaine mesure, plongées dans l'univers quotidien de ces « *sans-part* ». Elles ont été témoin de leur misère, de leur souffrance... bref elles ont fait corps avec ces « *sans-part* » en s'appropriant leurs difficultés.

Ce faisant on pourrait affirmer que ce visuel a produit un double sentiment de colère et de tristesse qui est venu renforcer leur conviction dans la lutte contre les traitements réservés aux « *sans-part* ». Pour la plupart des personnes rencontrées à la fin de la projection, elles ont exprimé leur dégoût au sujet des politiques sécuritaires dont un des impacts est de contraindre les candidats à la mobilité à prendre plus de risque ; pour celles qui arrivent, elles sont parquées dans des lieux à part et deviennent ainsi des citoyens « *sans part* » du « Réfugistan ». Face à l'émotion provoquée par ces images et à ce misérabilisme ambiant de la vie quotidienne au « *Réfugistan* » tout ceci est venu renforcer l'engagement du public qui est resté jusqu'à la fin du film dans sa posture de dénonciation de ce dispositif réservé aux « *sans part* », à ces indésirables que les pays riches ne veulent pas voir.

On en vient à voir que l'émotion provoquée par le visuel vient irriguer la fenêtre de compréhension de cette souffrance rencontrée par ces « sans part ». L'émotion affecte les idées et est perçue comme un carburant qui vient donner de la puissance aux actions à venir. Le film documentaire d'Anne Poiret, au-delà de l'émotion qu'il peut générer est perçu par ce public comme une opportunité où il est possible de vivre, par le visuel, la misère, la pauvreté, le rejet ou l'exclusion... de ces personnes à la recherche d'un mieux-être. Tout ceci vient renforcer leur détermination à produire des idées neuves en vue d'actions futures qui viendraient dénoncer ce dispositif d'accueil des « sans part ».

Avec ce public, on pourrait affirmer que l'on a observé un dialogue entre la fabrique émotionnelle et la fabrique des idées qui, mis ensemble, participent à ancrer les actions à venir dans la durée. L'émotion n'a pas empêché ou bloqué la réflexion. Elle n'a pas été refoulée. L'émotion telle que nous l'avons perçue auprès de ce public est venue ouvrir un imaginaire où la réflexion occupe une place de choix en puisant la force dans ces images de misères et pauvreté et tenter de refuser de capituler devant ce traitement réservé à nos semblables en humanité. Le philosophe Frédéric Lordon démontre que penser est nécessaire à l'action, mais ne suffit pas. « *Les idées ne sont rien si elles ne sont pas affectées. Ainsi, l'idée seule de la pauvreté ne suffit pas à provoquer la révolte contre ce qui l'engendre. Pour se révolter, il faut l'avoir vue de ses yeux, avoir mesuré de visu les souffrances qu'elle provoque. Tout est affaire de figurations intenses puisque ce sont ces images, ces visions qui, bien plus que tout autre discours abstrait sur la cause, déterminent à épouser la cause.* »⁵.

5. Frédéric Lordon, *Les affects de la politique*, Paris, Seuil,

Si les idées ne sont rien si elles ne sont pas affectées, comme le souligne Frédéric Lordon, on pourrait y voir la démarche prise par les États en général et l'État français en particulier à la suite d'un attentat pour tenter de justifier les lois d'exceptions qui, au fil du temps, gouvernent les sociétés démocratiques. Le bain lacrymogène dans lequel la société est plongée après un attentat, l'invocation des affects à partir des images sert de fiel aux idées répressives des gouvernants. La gestion du champ émotionnel participe dans ce cas à une tentative de dépolitisation de la société sur des sujets sociétaux. D'ailleurs, la militante canado-américaine⁶ soutient, dans un ouvrage célèbre, que crises et drames sont en fait l'occasion, pour les classes dirigeantes, d'avancer les éléments d'un programme « libéral » par un processus de « privatisation radicale des guerres et des catastrophes »⁷. Sauf que, dans le cadre des images du film d'Anne Poiret, l'émotion que l'on a pu observer auprès du public qui est resté jusqu'à son terme a plutôt renforcé leur engagement à décrier les mesures prises par les tenants du pouvoir.

Les débats qui ont suivi à la fin de la projection vient renforcer cette lecture suivant laquelle le public a vu ses convictions être renforcées. En effet, plusieurs groupes se sont formés et les débats ont davantage porté sur les critiques des mesures sécuritaires prises par les gouvernants des pays riches. Dans un des groupes, c'était la question de la pertinence du dispositif du camp de réfugiés mis en place dont une

coll. « Sciences humaines », 2016. Cité par Anne-Cécile Robert, *La stratégie de l'émotion*, Ed Lux Éditeur. 2018. P 16

6. Naomi Klein décrypte la « stratégie du choc » dans un ouvrage paru en 2008. Naomi Klein, *La stratégie du choc. La montée d'un capitalisme du désastre*, Arles/Leméac, Actes Sud/Montréal, 2008. Cité par Anne-Cécile Robert, *op cit*, P 19.

7. Cité par Anne-Cécile Robert, *op cit*, P 19.

des principales spécificités est de séparer, cloisonner, différencier les populations entre les désirables et indésirables. En voyant les images de souffrance dans ce lieu, « le Réfugistan », ces personnes mobilisaient cette mise en images dans leur argumentaire en pointant du doigt les conditions de leur vie quotidienne. Dans un autre groupe, il a été question du pouvoir des organisations internationales qui parviennent à créer des lieux qui au final fonctionnent comme des États, avec une frontière (les fils barbelés et murs qui encerclent ce lieu), un territoire (le « réfugistan »), une population (les « sans-part »), des représentants politiques de ce lieu (l'équipe de gestion des ONG), un mode de paiement (qui fonctionne comme une monnaie que l'on remet aux habitants de ces lieux qui leur sert à faire leur course).

En appréhendant le territoire « Réfugistan » comme un État, les maux que subissent les « sans-part » confinés à ce lieu traduit la violence que produit ce dispositif sur eux. En effet, en scrutant l'impact de la colère sur celles et ceux qui sont restés jusqu'au terme du film, on observe que ces personnes dénoncent ce dispositif car, il génère et entretient la misère, en limitant l'exercice des droits. Pour ce public resté, le film documentaire participe à enrichir leur imaginaire, lequel serait porteur d'un désir de voir des personnes s'engager avec comme intention d'inquiéter les détenteurs du pouvoir politique tout en montrant que des alternatives à ces dispositifs discriminatoires existent.

Toutefois si pour ce public resté jusqu'à la fin de la diffusion de ce film documentaire, les images ont favorisé leur immersion dans la vie quotidienne des « sans-part », dans le même temps ces images n'ont pas été reçues de la même manière par un autre groupe. Ce petit groupe de personnes qui a quitté la salle quelques minutes après le début du film nous plonge dans un

autre registre où les images peuvent agir comme une violence symbolique.

Les images comme processus d'une violence symbolique

Quand un visuel affiche l'image d'une personne en souffrance, elle tend à simplifier une réalité, un problème et ne prend pas en compte ces paramètres invisibles que la rencontre, inscrite dans le temps long, pourrait en révéler. On en vient à se poser la question de savoir s'il serait possible à travers l'image d'une personne en souffrance de pouvoir la singulariser dans une multitude d'images similaires prises en d'autres lieux. En effet, lors de la diffusion du film documentaire d'Anne Poiret, nous avons été surpris de voir un groupe de personnes quitter la salle.

Si pour le public resté jusqu'à la fin du film on a pu déceler une émotion de tristesse sur fond de colère et dont la particularité est que cette émotion soit venue renforcer leur détermination contre le dispositif des ONGs, pour le groupe qui a quitté la salle ce film a généré chez eux une colère sur fond de rejet. Dans ce visage de Janus, la colère pour l'un sert de catalyseur à l'action de dénonciation alors que pour l'autre, cette colère provoque rejet et dégoût. En quittant la salle une personne de ce groupe a dit : « Pourquoi nous avoir convié à cette projection pour nous montrer cette violence ? ».

C'est de ce groupe que cette partie va tenter de comprendre leur sortie brusque en analysant la colère exprimée. Pour ce faire, le concept de « violence symbolique » de Pierre Bourdieu va nous servir de cadre théorique d'analyse. « La violence symbolique, écrit Bourdieu, est cette coercition qui ne s'institue que par

l'intermédiaire de l'adhésion que le dominé ne peut manquer d'accorder au dominant (donc à la domination) lorsqu'il ne dispose, pour le penser et pour se penser ou, mieux, pour penser sa relation avec lui, que d'instruments qu'il a en commun avec lui »⁸. En observant les difficiles conditions de vie dans ce lieu où était confiné les « sans-part », ces images ont, très certainement, réveillé des douleurs enfouies. Car, la mécanique de ce dispositif s'inscrit dans un processus qui agit sur les corps des personnes bénéficiaires en impactant leur manière de penser et surtout la manière dont elles devraient se tenir au quotidien. Un tel processus amène les individus, dans une certaine mesure, à être complices sans le vouloir de leur propre turpitude.

Quand des personnes qui ont été dans ces lieux finissent par en sortir, il n'est pas toujours évident pour elles d'être confrontées aux souffrances qu'elles ont vécues ou subies. En effet, vivre dans ce lieu, c'est accepter les conditions de vie qui sont proposées, c'est rester confiné et attendre que le dispositif mis en place par les ONGs internationales finissent par trouver une solution qui *in fine* tarde à arriver. La conséquence étant que le temps devienne long et les champs de possibles d'une autre vie où la liberté s'exprime, s'amenuise. En acceptant ces difficiles conditions de vie, le « sans part » est non seulement réduit à une posture de dominé face aux agents des ONGs et qu'on pourrait aisément qualifier de dominant. Car, ces agents disposent d'un pouvoir symbolique et travaillent à ce que les corps des « sans part » s'approprient l'ensemble des dispositions mises en place par les ONGs. D'ailleurs, dans le film, on peut voir les agents qui enregistrent et délivrent des cartes aux personnes du camp tout en leur expliquant les règles qui organisent le lieu. On

peut également évoquer ce supermarché où les « sans part » font leurs courses et où ces derniers paient avec une carte créditée d'un certain montant. Dans tout cette mécanique l'accent est davantage mis sur l'incorporation de tout le dispositif mis en place par le groupe dominant et au même moment, on astreint les dominés à des règles strictes. Ce groupe dominant finit par penser à la place du groupe des dominés, à agir et à leur dire ce qu'il doit dire et faire.

Quand on a vécu dans une telle situation où le groupe dominé se sent dans une obligation d'exprimer reconnaissance au groupe dominant pour les actions qu'il pose et que l'on finit par en sortir il n'est pas évident de rester silencieux face à des images qui révèlent cet état de fait. Il n'est donc jamais évident d'être serein quand on a été dominé surtout quand on a fuit des représailles et que l'on se retrouve dans un lieu où le mécanisme mis en place vous enferme et ne vous ouvre pas des champs de possibles pour entrer en relation et tisser du lien avec vos semblables en humanité. Car, le film documentaire montre un dispositif du camp de réfugié qui n'offre pas la possibilité aux « sans part » du « Réfugistan » à entrer en relation avec les personnes qui ne sont pas du camp. Vivre dans un camp, c'est comme vivre dans un territoire avec des frontières. La liberté de mouvement au-delà du camp n'est pas toujours possible pour celles et ceux qui y vivent. Le mot « aide » qui revient, très souvent, dans les éléments de langage des ONGs internationale n'est pas perçu ainsi par les « sans part » du camp et encore moins par le groupe de personne qui est sorti juste après le début du film. Ce mot, « aide », peine à trouver une appropriation auprès des bénéficiaires au contraire ce mot s'inscrit dans un processus de production de la violence. La reconnaissance que pourrait attendre le groupe dominant des « sans part » n'est pas toujours à l'ordre du jour.

8. Pierre BOURDIEU, Méditations Pascalienues, Paris, Le Seuil. 1997. P 245

Car, pour ces derniers et ce que nous renvoie l'expression de colère du groupe qui est sorti, c'est que le dispositif de camp de réfugié tend à théâtraliser le mot « aide ». Les « sans part », dans ce camp de réfugié ne représentent que ces corps superflus que les pays riches ne veulent pas voir. La théâtralisation codifiée du mot aide n'est autre chose qu'un processus de chosification des corps superflus. Bref des corps objets enfermés dans un lieu le « Réfugistan ».

Bien que ce film ait produit auprès du public une émotion de tristesse sur fond de colère, les images ont agi comme une production d'une vérité absolue, comme une pièce à conviction qui vient donner une sentence, une croyance qu'on ne saurait réfuter ou rejeter. C'est justement ce pouvoir des images qui nous ont conduit à analyser les raisons qui ont conduit un groupe de spectateur à quitter la salle.

En outre, le fait de sortir juste quelques instants après le début du film pourrait être perçu comme un acte de dénonciation de ces camps mais également comme une limite pour un film pareil face à des personnes qui ont vécu ou subi la vie dans les camps. Des deux groupes, si on prend du temps dans la préparation il serait possible de voir des liens et pourquoi pas de fédérer les colères qui, elles, sont dirigées vers le groupe dominant.

Pour finir ce film ne sait pas parler à tous les publics. Avec le premier groupe resté jusqu'à la fin de ce film, on pourrait dire c'est lui la principale cible. Est-ce un choix de l'auteure de ce film ? Ce public cible, dans grande majorité, n'est pas concerné par les réalités que l'on observe dans le dispositif du camp de réfugié. Quand aux personnes qui ont vécu ces difficiles conditions sur leur corps, elles peinent à affronter de telles images. Pour ces personnes, sortir de ce dispositif c'est reprendre possession

de son corps loin de tout assujettissement. Ce film ne prend pas en compte ce public et peut demander à opérer un travail préalable avec ce public avant sa diffusion.

Herrick Mouafo Djontu

Bibliographie

Achille Mbembé, *Politiques de l'inimitié*, Ed La Découverte. Paris, 2016

Anne-Cécile Robert, *La stratégie de l'émotion*, Ed Lux Éditeur. Paris, 2018.

Frédéric Lordon, *Les affects de la politique*, Seuil, coll. « Sciences humaines », Paris, 2016.

Karine Gatelier, Claske Dijkema et Herrick Mouafo, *Transformation de conflit. Retrouver une capacité d'action face à la violence*, Ed Charles Léopold Mayer. Paris, 2017.

Naomi Klein, *La stratégie du choc. La montée d'un capitalisme du désastre*, Arles/Leméac, Actes Sud/Montréal, 2008.

Pierre Bourdieu, *Méditations Pascaliennes*, Le Seuil. Paris, 1997.

Giorgio Agamben, « Théorie des dispositifs », *Poésie*, 2006/1 (N° 115), p. 25-33. URL : <https://www.cairn.info/revue-poesie-2006-1-page-25.htm>

Jérôme Lamy, « La fabrique politique du corps : historiographie sélective des héritages foucauldien », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique* [En ligne], 118 | 2012, mis en ligne le 01 janvier 2014, consulté le 26 janvier 2020. URL : <http://journals.openedition.org/chrhc/2526>

DIFFÉRENTES FORMES DE VIOLENCES VÉCUES PAR DES ÉTUDIANT.E.S EXILÉ.E.S À L'UNIVERSITÉ GRENOBLE- ALPES

Les Rencontres de Géopolitique critique ont été pour les membres du collectif RUSF 38 un point de départ pour prendre de la distance et analyser les violences rencontrées dans le cadre de leurs activités. Cette réflexion a été présentée sous la forme d'une communication lors de la journée d'étude sur les violences administratives envers les étranger-es organisée par le laboratoire junior Mouvances à l'École Normale Supérieure de Lyon. Renommé « exposé choral » par les membres de l'organisation, nous étions dix à présenter une analyse produite à bien plus. Nous proposons ici un texte à partir de cette matière.

En dehors de notre propos sur les différentes pratiques injustes et discriminantes auxquelles se confrontent des personnes en demande d'asile qui s'inscrivent à l'université, nous pointons le regard déformé de l'État et ses administrations qui effectuent un « tri des migrants » en faisant passer l'idée qu'il y aurait des « bons » migrants et d'autres « mauvais ». Selon nous, il n'y a pas un bon type de migrants et un mauvais type de migrants, tous les migrants sont des migrants. A ceux qui pensent qu'un bon migrant est celui qui vient d'un pays en guerre, sachez qu'il y a des choses qui se passent dans des pays où il n'y a pas de guerre et qui contraignent les personnes à quitter leur pays. Il y a également un véritable problème avec la procédure Dublin qui limite encore plus les droits des demandeurs d'asile qui sont déjà restreints et non respectés.

Nous proposons de décrire les violences auxquelles font face des personnes étrangères dans l'accès aux études et plus particulièrement nous choisissons de parler ici du cas des demandeurs d'asile qui sont les personnes qui sollicitent le plus souvent le Réseau Université Sans Frontières 38 (RUSF38). Ce collectif se bat pour le droit à l'éducation et l'accès à l'enseignement supérieur de tou-t-es. Les constats et l'analyse présentés ici sont le résultat d'un travail collectif produit par des personnes qui se situent à différentes positions : enseignant-es, étudiant-es, sympathisant-es, personnels de l'université. Par conséquent, il y a des personnes qui vivent directement ces violences et d'autres qui en sont témoins via leur posture d'accompagnant-es dans le cadre du RUSF 38.

Les violences décrites sont à analyser dans une perspective intersectionnelle car les personnes concernées affrontent plusieurs formes de domination en tant qu'étrangères, demandeuses d'asile, de couleur de peau noire, avec de très faibles ressources économiques.

Les pratiques violentes identifiées au sein de l'université s'insèrent dans le processus de violence structurelle vécue par les étranger-es en France et plus particulièrement les demandeur-ses d'asile. Par violence structurelle, nous désignons toute forme de contrainte qui empêche l'accès aux ressources matérielles et symboliques permettant de s'épanouir et qui résulte des structures politiques et économiques. De fait, elle ne peut être attribuée à des auteurs individuels. Dans des pratiques quotidiennes et banales - de façon inconsciente ou non - le personnel de l'université reproduit les logiques actuelles des politiques migratoires et de l'examen de la demande d'asile : soupçon, tri des personnes, fermeture, racisme.

Attention, cela ne signifie pas que c'est une politique de l'université mais plutôt que le flou et la marge de manœuvre qui sont laissés aux agents permettent d'exercer un pouvoir discrétionnaire. Nous parlons de violences qui ne sont pas directes - au sens physique - mais qui relèvent de violences administratives et symboliques. Autrement dit, il s'agit de situations discriminantes et de traitements différenciés.

Pour organiser notre propos, nous tenterons de rendre compte de ce tableau très peu dépeint des violences faites à l'université autour de trois axes : les injustices qui se déroulent dans l'institution universitaire, le traitement des demandeur-ses d'asile en France qui se répercute sur le déroulement des études, les actions qui cherchent à lutter contre ces violences.

Injustices et discriminations au sein de l'université

Nos expériences montrent une pluralité d'injustices et de pratiques discriminantes, à différents niveaux au sein de l'université de Grenoble : dans l'accès à l'université et à ses services, avec la mise en place de critères excluants, dans le déroulement de la scolarité, et du fait de comportements des personnels reproduisant eux-mêmes des violences présentes dans la société en général.

De nombreuses situations discriminantes ont été observées pour s'inscrire à l'université.

D'abord, le titre de séjour est demandé par le personnel universitaire pour procéder à l'inscription. Or, c'est une démarche illégale puisqu'aucun texte n'exige cette

pièce administrative. Récemment, la faculté d'économie a fait le choix d'orienter tous les demandeur-ses d'asile qui candidatent en crédits universitaires, le plus souvent de niveau licence 1 ou 2, quel que soit leur niveau d'étude dans leur pays d'origine. Les crédits universitaires permettent de valider certaines matières. Ce dispositif ne donne, non seulement, pas l'accès à un diplôme mais il ne permet pas non plus d'obtenir un statut d'étudiant, indispensable pour l'accès à d'autres services sur le campus. De plus, elle rallonge encore la durée des études, déjà allongée par la non-reconnaissance des diplômes. Cette décision a été prise selon l'argument que les étudiant-es inscrit-es les années précédentes étaient en échec. Nous y reviendrons ensuite mais ce choix révèle le paradoxe dans lequel on se trouve : les conditions de vie de ces étudiant-es ont un impact négatif sur leurs études et au lieu de chercher à combattre cela certain-es universitaires font le choix de les pénaliser.

On observe également que la formation en langue (Diplôme Universitaire - DU PASSERELLE B2) mise en place spécialement pour les étudiant-es en demande d'asile et réfugié-es afin de réaliser une remise à niveau en français pour accéder à l'enseignement supérieur exige, pour l'inscription, de justifier d'une résidence proche de Grenoble. Cela ne tient pas compte des situations complexes vécues par le public visé qui, lorsqu'il est hébergé, se retrouve bien souvent loin des villes universitaires. Ce critère paraît absurde.

Alors même que le CROUS est un service public adressé en priorité aux étudiant-es précaires, nombre de ses services ne tient pas compte des difficultés rencontrées par les étudiant-es les plus précaires, dont les demandeur-ses d'asile et réfugié-es font partie. Par exemple,

certains services (restauration, entrée dans un logement, etc.) sont accessibles exclusivement ou quasi-exclusivement par paiement en carte bancaire. Hors, les personnes rencontrées via le RUSF 38 n'ont pas toujours la possibilité de posséder une carte bleue. Parfois, le paiement en espèces est possible (paiement de la CVEC, taxe pour étudier, par exemple) mais des frais supplémentaires sont appliqués.

Il y a des difficultés qui concernent tous les étudiant-es précaires : la dématérialisation des démarches et de l'organisation de la vie étudiantes. Aujourd'hui, tout se déroule sur des plateformes en ligne : accès à l'emploi du temps, choix des cours, documents de travail, etc. Les personnes qui ne possèdent pas d'ordinateur ou de connexion internet s'en trouvent considérablement limitée : pénalisées. Certain-es étudiant-es, notamment les étudiant-es non habitué-es au système scolaire français et à l'administration française, ne savent pas bien utiliser l'ordinateur ce qui augmente les difficultés et diminue, au final, les chances de poursuivre des études.

Pour finir, les logiques dominantes de traitement des étranger-es en France agissent aussi au sein de l'université. Premièrement, nous observons une logique d'injonction à se légitimer, ce qui signifie que les personnes sont sans cesse interrogées sur leurs choix et leur vie intime comme si elles étaient dans l'obligation de raconter leur histoire et les raisons qui les ont poussées à quitter leur pays à chaque personnes rencontrées ; comme si ces informations étaient publiques. Les personnes qui se confrontent à ces interrogatoires sont gênées et ne se sentent pas toujours en capacité de dire que ces questions sont déplacées, notamment par peur que ça bloque leurs démarches déjà si compliquées. Imaginerait-on raconter nos choix et difficultés



personnelles à tout le monde ? Le fait de raconter les raisons de la migration peut également faire revivre des événements traumatisants, raviver des blessures terribles. De plus, les personnes nous ont fait part de leur impression d'une sorte de hiérarchisation entre les demandeur-ses d'asile : ceux et celles qui viendraient de Syrie ou d'Afghanistan seraient plus légitimes car tout le monde sait que ces pays sont en guerre. Les personnes qui ne sont pas originaires de pays dont la guerre est médiatisée, ou dont les persécutions et les violences sont connues, ne sont ainsi pas considérées comme venues en France pour se réfugier (voir encadré).

La demande d'asile est une procédure violente et le traitement des personnes a de fortes répercussions sur leur cursus universitaire

Être demandeur-se d'asile c'est être constamment sous pression des demandes préfectorales pour accueillir un titre de séjour ; c'est constamment devoir aller à des rendez-vous plutôt que d'aller en cours. Être demandeur-se d'asile c'est rencontrer des difficultés pour se loger, se faire aider par les associations et les assistantes sociales, c'est donc devoir répondre à des rendez-vous pour son logement et la procédure de demande d'asile plutôt que d'aller en cours.

Le problème de l'hébergement et de l'argent, les demandes de la préfecture, les rendez-vous interminables, le manque d'aide, produisent du stress, troublent et traumatisent les personnes. Ainsi, les effets psychologiques dévastateurs de la procédure rendent la concentration et la réalisation des études très difficile.

En effet, l'Etat ne respecte pas son obligation de loger les personnes en demande d'asile. Sans hébergement, il est impossible de se consacrer correctement aux études. Lorsque la préfecture

respecte ses obligations et attribue un logement, elle ne tient pas compte de l'inscription universitaire, cela peut signifier être contraint de vivre très loin du campus universitaire. En outre, les personnes sont tributaires de la bureaucratie qui impose de nombreux rendez-vous ne pouvant ni être refusés, ni même déplacés. Sans autorisation de travail, sans accès à une carte bleue et bénéficiant d'une allocation faible parfois en retard ou suspendue, les demandeur·ses d'asile se retrouvent dans une grande précarité économique. Ainsi, le fait de ne pas avoir de carte bleue ne permet pas un accès facile au restaurant universitaire, le manque de ressources ne permet pas non plus de s'alimenter sur le campus. Par conséquent de nombreuses personnes vont à l'université sans manger. De plus, le manque de ressources a des conséquences sur l'achat de matériel (informatique notamment) et l'intégration à la vie étudiante.

L'ensemble de ces difficultés conduit à l'abandon ou à l'échec dans les études. Or, ces difficultés ne sont pas prises en compte par un certain nombre d'acteurs à l'université. Au contraire, des établissements font le choix de priver l'accès aux études à ces personnes plutôt que de chercher les moyens de remédier à ces obstacles.

Bien que les violences décrites soient en partie le fait de l'État, il existe au niveau universitaire des réponses permettant de lutter contre. C'est notamment le rôle du RUSF et bien d'autres collectifs ou associations en France.

Lutter contre les violences à l'université

L'université dispose d'une mission sociale au sein de laquelle doivent être prises en compte

les problématiques vécues par l'ensemble des étudiant·es. Bien que le RUSF ne représente pas l'université nous avons mis en place différentes actions pour lutter contre ces injustices. La communication avec les décideurs de l'Université-Grenoble-Alpes a également permis des avancées dans l'institution, comme par exemple l'exonération des frais d'inscription pour les demandeur·ses d'asile.

Depuis trois ans environ, nous tenons une permanence hebdomadaire pour recevoir les personnes souhaitant faire des études ou en études pour les informer, les orienter et les accompagner dans leur démarche. Ce moment permet aussi de discuter des situations rencontrées et de faire un état des lieux des problèmes auxquels se confrontent les personnes qui viennent. C'est comme cela que nous identifions des droits à faire respecter, des luttes à mener ou des actions à inventer. Dans le cas des problèmes liés au séjour, nous prenons contact avec les enseignant·es et le personnel de la présidence pour obtenir des attestations. Ces permanences nous ont fait prendre conscience des besoins en termes d'accompagnement spécifique pour que les étranger·es qui sont en France puissent avoir accès à l'enseignement supérieur. En lien avec le service des relations internationales, nous avons soumis l'idée de créer un bureau d'accueil pour accompagner ces personnes. Depuis 2018, l'université a mis en place ce bureau, ouvert quelques heures par semaine. L'accueil et le suivi des étudiant·es y ait effectué par un ou une étudiante. Cela ne suffit pas à répondre à tous les besoins mais c'est une avancée.

En s'inspirant d'un projet mis en place au Brésil à l'université du Paraná, en lien avec de nombreux·ses collègues enseignant·es des différentes composantes de l'université,

nous avons organisé CO-FORMER ¹. Il s'agit d'un programme de remise à niveau pour les personnes étrangères intéressées par les études. Des enseignant-es encadrent des étudiant-es qui s'organisent en binôme pour donner des cours en français, anglais, informatique et mathématiques. Les étudiant-es qui donnent les cours peuvent ainsi les faire valider sous la forme de crédits universitaires pour l'obtention de leur diplôme. Expérimental durant une partie de l'année scolaire 2018-2019, ce projet a permis la mise en place de plusieurs cours dès la rentrée 2019.

Suite aux difficultés de nombreux-ses aspirant-es étudiant-es et en communiquant avec le service d'orientation de l'université, nous avons pris conscience de la méconnaissance des situations spécifiques des personnes en demande d'asile de la part du personnel de ce services. Cela expliquait les problèmes d'orientation et les conseils non adaptés qui y étaient donnés. Nous avons donc proposé des sessions de formations avec le personnel pour transmettre nos connaissances et imaginer avec eux et elles des solutions. Cela a donné par exemple l'idée à ce service d'organiser des formations de rédaction au CV et lettre de motivation ouvertes à celles et ceux qui souhaitent accéder à l'enseignement supérieur. Auparavant, leurs formations étaient dédiées seulement aux personnes déjà étudiantes, alors que dans les permanences nous passons beaucoup de temps à aider à la rédaction de ces éléments qui permettent de déposer les candidatures à l'université.

Pour conclure, les actions du RUSF 38 nous permettent de prendre conscience des nombreux freins et obstacles dans l'accès aux études universitaires pour les personnes étrangères, en particulier les demandeur-ses

d'asile et les personnes qui n'ont pas de stabilité administrative. Cette prise de conscience et nos combats permettent une amélioration notable pour ce qui se passe au sein de l'institution universitaire. Du reste, le traitement violent des personnes en demande d'asile ou des étranger-es indésiré-es par l'État complexifie non seulement l'accès mais surtout la poursuite des études comme nous l'avons en partie décrit. Dans le prolongement des politiques de non-accueil et anti-migratoire, le gouvernement a décidé en 2019 d'augmenter les frais d'inscription pour les étranger-res extra-européen-nes en les multipliant par plus de dix fois le montant classique. Au plus fort du cynisme, ce décret a été nommé « Bienvenue en France ». Bienvenue à qui ? Aux riches ... en tout cas ce n'est pas bienvenue aux personnes avec lesquelles nous luttons et qui ne peuvent même pas se payer un logement ou de la nourriture sur le campus. En respect à l'égard du système démocratique, cette mesure était affichée sur le site de Campus France, plate forme permettant de candidater à l'université française depuis l'étranger, avant même que le décret existe officiellement...

Plus d'info sur le RUSF 38 : rusf38@gresille.org
ou sur facebook

**co-auteur-es : Rony Bouyer, Grégoire Charlot,
Ibahima Diaby, Salimou Diaby, Oumoul-
Khairy Diallo, Mohamed Fofana, Lison
Leneveler, Ludovic Morand, Séréna Naudin,
Mohamed Soumah, Claire Wolfarth**

1. <https://coformer.univ-grenoble-alpes.fr/>

UN CRI ÉTOUFFÉ DANS LA NASSE

VOIR LA VIOLENCE INVISIBILISÉE

Un après-midi, lors d'un échange entre personnes qui travaillent sur la violence à l'encontre de personnes à la recherche d'un refuge, j'ai posé la question à l'une d'entre elles : qu'est-ce qu'on fait avec ça ? Quand on est témoin d'autant de situations de violences, qu'est-ce qu'on fait ?

Elle n'a pas compris la question.

Peut-être que c'est une question qu'on ne souhaite pas se poser. Qu'il ne vaut mieux pas se poser.

J'ai choisi d'écrire brièvement ici sur la violence invisible, ou plutôt invisibilisée, une violence que l'on ne nomme pas, une violence qui n'est pas désignée comme violente, c'est-à-dire celle qu'on ne (re)connait pas, celle à côté de laquelle on peut passer sans s'en rendre compte et dont on ne désigne pas l'auteur. Ce sujet me paraît être un nœud, un nœud qui grossit tant les fils s'amassent, s'enlacent. Ils ne s'enlacent pas comme une belle maille qui permet de construire une matière plurielle mais ils s'emmêlent et arrive un moment où l'on ne peut plus les démêler.

Ces lignes sont une tentative pour défaire ce nœud. Ou au moins insuffler de l'air entre les fils.

Invisible violence, une violence invisibilisée

Le cas qui me préoccupe dans ce texte pointe la violence faite aux personnes qui arrivent en France et demandent l'asile. On pourrait dire aussi certain.es étranger.es. La violence qui est faite aux étranger.es qui ne sont pas considérés comme légitimes. La tâche est très difficile pour circonscrire les personnes qui sont visées par les logiques de la violence invisible. Difficile si l'on ne souhaite pas recréer des catégories qui reconstruisent des frontières entre des groupes. Et pourtant, il faut nommer ce qu'on observe.

En parlant des étranger.es considérés comme illégitimes, je pense ici à des personnes originaires d'Afrique, de certains pays de l'Est, parfois d'Asie ou d'Amérique centrale et du Sud. Cela dépend aussi de leur porte-monnaie et de leur position de pouvoir. Notons que la classe sociale d'origine ne permet pas toujours d'éviter le processus de relégation infligé aux étranger.es indésirables, même si cela permet souvent de l'amoindrir.

Bref, les personnes auxquelles je fais référence dans cet article sont celles avec lesquelles je travaille via des ateliers radio réalisés dans un cours de français fréquenté par des demandeurs et demandeuses d'asile ou lors d'accompagnement dans des procédures administratives. Ce sont généralement des personnes originaires d'Afrique et qui



Manifestation pour dénoncer les morts aux frontières Grenoble 8 février 2020

demandent l'asile à leur arrivée en France. Elles vivent différents types de procédures administratives avec différentes finalités. Je les désignerai ici par l'expression « personnes à la recherche d'un refuge » parce que c'est véritablement un objectif commun, trouver une place où vivre sereinement.

Il faudrait beaucoup de temps et de pages pour décrire la violence invisible vécue par les personnes à la recherche d'un refuge et cela a été fait en partie par de nombreux chercheurs et chercheuses. Mais cela ne suffit pas car il faut continuer à dénoncer.

La violence invisible que je cherche à dénoncer ici est le fait de priver des personnes de leur autonomie, de les rendre asservies à un système qui les humilie, de les enfermer dans des imaginaires qui les privent de leur pouvoir, de les penser comme des inférieurs sans le formuler clairement.

La violence qui est faite à ces personnes est une violence structurelle car elle n'est pas le fait d'une

personne en particulier mais de politiques qui entravent l'accès des personnes aux ressources matérielles et symboliques dont elles ont besoin pour vivre dignement. Les demandeuses et demandeurs d'asile sont contraint·es à devenir des assisté·es. Elles et ils ont l'interdiction de travailler pour subvenir à leurs besoins tandis que l'allocation qui leur est attribuée est faible, arrivant parfois avec plusieurs mois de retards sans être toujours rétroactive ; il arrive aussi qu'elle soit suspendue. Qui peut vivre en France sans argent ? L'État est dans l'obligation de leur attribuer un logement, ce qu'il ne fait que dans 40 % des cas. Les personnes à la recherche d'un refuge sont donc contraintes de dormir chez des personnes de bonne volonté, dans des squats et bien souvent à la rue ... Les personnes qui ne sont pas logées obtiennent un montant d'environ 420 euros par mois. Qui peut se payer un loyer en France, manger et vivre avec ce montant ? Qui peut vivre sans logement et sans argent ? Pourtant, on sait que tous les logements réservés aux personnes en demande d'asile ne sont pas pourvus... Comment supporter

d'être hébergé à côté d'autres logements vides quand on sait que nos ami-es vivent à la rue ? Récemment, le gouvernement a décidé que le montant de l'allocation serait versé via une carte qui ne permettra plus de retirer de l'argent liquide mais seulement de payer avec des terminaux de paiements électroniques. Ces personnes ne méritent-elles pas de disposer de l'argent qui leur est attribué comme elles le souhaitent ? Comment faire pour payer des choses qui ne peuvent se monnayer avec un paiement électronique ? Contraint.e à vivre de la charité pour manger, pour dormir, pour se vêtir, maintenant pour utiliser son argent, bientôt pour se soigner ¹. Contraint.e à être assisté.e et montré.e du doigt comme assisté.e. Non seulement, la position d'assisté est humiliante - qui rêve d'aller au Resto du cœur pour manger ? dans une association pour se laver dans une douche chronométrée ? - mais elle est stigmatisée dans la société, perçue comme illégitime, indésirable.

L'autonomie des personnes est empêchée, entravée, par tout un tas de mesures et de gestes quotidiens : l'attente indéfinie d'une convocation dans les institutions chargées de l'asile qui peut arriver au bout de trois mois ou après un an, un travailleur ou une travailleuse sociale qui ne te permet pas d'ouvrir ton courrier tout seul, l'assignation à résidence avec signature au commissariat ou à la préfecture pour celles et ceux qui sont entré-es en Europe par un autre pays que la France, un ou une bénévole qui te parle comme si tu étais un.e enfant...

Cette violence est invisibilisée car elle reste inconnue de celles et ceux qui ignorent

1. Le gouvernement a annoncé le 6 novembre 2019 vouloir restreindre l'accès à la la protection universelle maladie (PUMa) de toute personne qui travaille ou réside en France de manière stable et régulière y compris les demandeurs d'asile, en instaurant un délai de carence de trois mois.

comment ces personnes sont traitées. Elle est invisible car c'est une violence dont on n'a pas l'habitude ; tue, immatérielle et masquée. Elle est considérée comme une tragédie, une fatalité, un événement sur lequel nous n'aurions pas de prise... Indirecte, elle n'est pas reconnue comme violence. Non palpable, son origine n'est pas nommée.

Des personnes se blessent, sont torturées, meurent dans le désert, dans des prisons, en mer, en montage pour traverser des frontières toujours plus complexes à franchir. Elles perdent des années d'attente, des proches, des parties de leur vie : quelle tragédie ! Non, ce n'est pas une tragédie, ce sont des politiques qui provoquent ces violences. Des choix politiques. Ces choix favorisent l'investissement de milliards d'euros publics dans des nouvelles technologies pour détecter les personnes qui traversent les frontières, pour payer des entreprises à construire des murs, pour verser de l'argent à des États frontaliers ou non de l'UE pour garder des personnes dans des prisons (camps, centre de rétentions, etc.). Au Maroc, à la frontière de l'Espagne au niveau des enclaves de Melilla et Ceuta, les gardes-côtes marocains touchent une prime à chaque personne arrêtée, peu importe s'ils l'ont déjà arrêtée auparavant.

Cette violence est invisibilisée parce qu'elle n'est pas nommée, parce que le pouvoir lui donne un aspect inéluctable, parce que le système de domination fait qu'on ne voit pas les personnes qui vivent ces violences comme des semblables.

Écouter la violence invisible

Mais, le fait d'entrer en relation avec des personnes qui la vivent rend visible la violence. D'abord, sans regarder il s'agit de sentir, d'être

à l'écoute, il ne faut pas simplement regarder avec les yeux mais avec l'ensemble du corps. (Regarder avec le corps implique l'esprit puisqu'il fait partie du corps.) La question n'est pas donc d'ouvrir les yeux mais d'être réceptif avec l'ensemble de ses sens.

Il suffit dans certains endroits de simplement marcher dans la rue pour être témoin des conditions de vie de certaines personnes. Toutefois, certaines sont totalement invisibles, notamment celles qui dorment à la rue seules ou en petit groupe et qui se cachent pour cela. Mais la violence ne concerne pas seulement les personnes qui vivent dans la rue. Elle s'attaque aussi à celles qui habitent dans des hébergements spécialisés pour les demandeurs et demandeuses d'asile ou chez des habitant.es qui se sont porté.es volontaires pour le faire, y compris pour celles qui sont accueillies chez des proches.

Il est complètement différent de savoir que cette violence existe et de la côtoyer. En écrivant « voir la violence invisible », je désigne le fait de la côtoyer. Ne pas la vivre directement mais plutôt être aux côtés de personnes qui l'affrontent. Je signifie qu'il est complètement différent de savoir que des personnes vivent dans la rue et de passer devant un camp auto-installé tous les jours. Il est tout à fait différent de passer devant ce bidonville régulièrement et de côtoyer ses habitant.es. C'est en fréquentant des personnes, en échangeant avec elles, en connaissant les obstacles qu'elles vivent et qui se répètent malgré les combats et la patience, qu'on ouvre véritablement les yeux sur les violences invisibles.

Je suis aux côtés de personnes qui sont « dans » la frontière - pour reprendre l'expression prononcée dans le documentaire sonore du

collectif Précipité² - via des ateliers radio qu'on fait ensemble, des permanences d'accès aux droits et d'autres actions avec des personnes à la recherche d'un refuge. Dans ces différents espaces, j'écoute. Je passe beaucoup de temps à écouter. Beaucoup plus qu'à répondre car je n'ai pas vraiment de réponse. Plutôt que répondre, je dirais que je tâtonne pour agir, pour faire en fonction. Disons que j'échange par la parole et par le faire. J'écoute les histoires, les difficultés, les besoins, les envies, les désillusions, parfois le désespoir. Je dis « je » mais je ne suis pas la seule, nous sommes nombreux à faire cela, à écouter. D'autres agissent plus que moi. Après toutes ces années, j'écoute les obstacles mis en œuvre par une politique de fermeture et de répression ; des pratiques qui appliquent cette politique. J'écoute l'expérience des personnes, la façon dont elles vivent ces contraintes, comment elles les affrontent, les différents chemins parcourus, les différentes tentatives pour construire avec ces difficultés, pour co-construire avec le saccage³. J'écoute leurs points de vue, leurs déceptions, leurs analyses tant l'expérience de vivre dans « le pays des droits de l'homme » est décevante.

Puis, on agit parfois ensemble en menant de front des écoutes sonores des sons produits dans l'atelier avec un public, en animant des émissions radio diffusées sur des antennes qui permettent de faire connaître ce qui se passe⁴, en réalisant des démarches administratives comme des inscriptions à l'université, des recours face à des refus d'accès aux droits...etc.

Pourtant, toujours la violence est là. Il y a des

2. <https://www.jefklak.org/manuel-pour-les-habitants-des-villes-1-3-nous-sommes-dans-la-frontiere/>

3. Marielle Macé. Nos cabanes. Paris. Ed Verdier, 2019

4. Pour nous écouter : <https://audioblog.arterradio.com/blog/98862/a-plus-d-une-voix>

et <https://campusgrenoble.org/series/la-voix-qui-crie-dans-le-desert/>

succès certes. Mais les succès s'accompagnent de nouveaux obstacles. Une personne qui obtient un statut de réfugié pense être délivrée mais ce n'est pas vraiment cela qui arrive, le chemin est encore rendu long. Il faut continuer à se battre : pour trouver un logement, pour obtenir ses papiers administratifs dont dépendent toutes les autres démarches, pour obtenir la formation qu'on a envie de faire et ne pas être conduit-e vers des emplois fléchés, dévalorisés ou dévalorisants, qui servent le système d'exploitation néolibéral capitaliste. « Tu veux être comptable ? Non ce type de formation on n'a pas, on peut te proposer des stages dans des supermarchés par contre. » Il faut se battre pour choisir, lutter pour avoir le droit de choisir. D'autant plus pour les personnes déboutées de leur demande d'asile et qui font face à l'absurdité administrative et vivent les effets dévastateurs qu'elle produit.

Parfois, en écoutant les personnes, on pense «patience», on a envie de dire «patience, ça va se débloquer» mais elles ne font que ça, patienter. Et on se maudit de penser à ça, on se maudit de démarrer une démarche conjointe en pensant que ça va être long, que ça ne va certainement pas marcher comme prévu.

Parfois, l'émotion est trop vive, trop forte pour être cachée. A force d'écouter, la violence nous pique, nous brûle, nous paralyse. La colère ne trouve pas son lieu pour s'exprimer. Les larmes sont difficiles à retenir.

Parfois, en voulant rendre compte de la violence à d'autres, pour informer, inciter à rejoindre le combat, on perd pied, on perd espoir. La violence d'aborder la violence. Comment faire pour que cette violence ne nous rende pas impuissants ?

Places assignées, places fabriquées

« La France est une grande prison » disait un jour une femme qui venait d'obtenir le statut de réfugié. La notion de «prison» revient régulièrement depuis des années que je travaille avec des personnes à la recherche d'un refuge. Plusieurs d'entre elles utilisent ce mot. Une prison sans barrières, sans cellule mais une prison quand même. « On est libre de marcher partout mais pas de faire quelque chose » complétait un jeune homme en demande d'asile.

J'ai réfléchi sur la notion d'enfermement et en cherchant, j'ai trouvé beaucoup de choses sur l'enfermement au sens physique des étrangers : centres de rétention administrative, zones d'attente, camps de réfugiés... Mais l'enfermement qui est désigné ici est d'un autre type. J'allais écrire symbolique puis je me suis ravisée « Peut-on vraiment dire que c'est symbolique ? Est-ce que ça n'enlève pas à la violence ? » Les étrangers indésirables sont enfermés à une place, à une position dans la société.

Dans ces mots, j'entends que la prison désigne le fait d'avoir un pouvoir totalement restreint, quand chaque entreprise se voit réprimée ou rendue difficile, et de ce fait d'avoir la tête submergée par l'angoisse, notamment en France l'angoisse d'être à la merci des institutions. Cette angoisse est nourrie sans cesse par les actes de répression qui marquent en profondeur la vie des personnes. Le parcours dont on ne peut vraiment délimiter les contours. Il commence en amont du départ du pays et ne s'arrête pas à l'arrivée en France. Il est jalonné par une succession d'obstacles et de violences qui marquent les corps physiquement et psychologiquement.

Nombreuses interdictions, obstacles et

impasses sont imposées à ces personnes. Impossibilité de travailler, violation des droits, obligations de passer par des procédures humiliantes, infantilisation. Vivre dans une société d'abondance sans pouvoir toucher à rien. La prison signifie que tu es là mais que tu ne peux rien faire. Tu es condamné à l'attente, une attente qui dure plusieurs années. Tu es condamné à ne pas pouvoir construire une vie et te projeter. Attendre sans aucune idée du temps à attendre et de la prochaine étape que tu vas devoir franchir, que tu vas affronter. La violence invisible est presque indicible. La décrire est une tâche difficile tant elle est complexe et tortueuse.

J'entends que la « prison » représente le fait ne pas avoir de place dans la société. Que tout est fait pour limiter, circonscrire, frontiériser, enfermer. La prison ne permet pas d'avoir sa place mais d'être à la place qu'on t'impose.

Comment lutter quand on enferme les gens dans des positions qui les humilient et les déshumanisent ? Que faire face à une société qui se referme ? où les politiques ne cessent de se dégrader pour les gens ? où le poison est dirigé vers différents espaces ? Comment faire quand la marge de manœuvre nous semble de plus en plus faible ?

Que faire pour que l'émotion ne prenne pas toute la place et pour qu'elle soit notre guide sans nous submerger ?

J'aimerais recracher le poison. L'éjecter pour mieux pouvoir continuer à lutter avec les personnes à la recherche de refuge.

Des murs des barrières je crie
à l'intérieur cette violence qui s'imisce en moi
elle m'enserre et me submerge
des images des images des visages
qui sont là
et des voix
des personnes qui sont là
et pourquoi ne pas les accepter ?
La frontière celle qui devrait éveiller notre
curiosité
nous égratigne
nous révèle
les mots manquent quand il s'agit
et d'autres tombent
la limite le lien construire le lien
dans un va-et-vient dans un mouvement
commun
danser ensemble Rompre le cercle de la violence

Je crois qu'il faut œuvrer à faire place : modeler, fabriquer, inventer des places, d'autres places. Les ateliers radio que nous menons poursuivent cette idée en créant un espace où des personnes dominées et privées de parole peuvent s'exprimer dans un cadre de confiance.

Plonger dans le chantier pour créer ces places qui manquent. Instiller de la matière dans le nœud pour lui imposer de l'espace. Une matière poreuse pour ne pas s'enfermer. Une matière fluide qui s'immisce entre les fils du nœud et le conduit à se délier peu à peu.

Séréna Naudin

PRÉCARITÉ D'ÉTAT

Lorsque, tous les jours, on passe en face d'un supermarché devant lequel une personne est assise par terre, on ne se demande plus pourquoi cette personne se retrouve là. Il est normal d'ailleurs de ne pas laisser s'insinuer en nous cette question. Se poser cette question, c'est déjà s'interroger sur « pourquoi elle ? » et aussi « Pourquoi pas moi ? ». C'est déjà s'identifier. Dès lors, comment pourrait-on vivre dans ce monde là, où ce « possible-moi » vit dehors ? C'est donc une défense naturelle. Une défense morale. Un moyen d'auto-défense.

Il ne s'agit pas de parler de pourquoi cette personne en particulier dort dans la rue, mais bien de comprendre pourquoi dans nos villes, des centaines de personnes se retrouvent dans de telles conditions. Comment notre société conduit de manière machinale, froidement, des individus à vivre dans la rue. Parce qu'on ne se retrouve pas à la rue. Ce n'est pas un hasard mais plutôt la finalité d'un processus politique. On ne se retrouve pas à la rue, on nous y met.

La Déclaration universelle des droits de l'homme (1948) :

Article 25 : « *Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires [...] »*

Le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (1966)

Article 11 : « *Les États parties au présent Pacte reconnaissent le droit de toute personne à un niveau de vie suffisant pour elle-même et sa famille, y compris une nourriture, un vêtement et un logement suffisants, ainsi qu'à une amélioration constante de ses conditions d'existence.[...]* »

Nous vivons en France dans un pays où les politiques publiques permettent qu'en 2018, 566 personnes sont mortes parce qu'elles vivaient dans la rue¹. Nous vivons en France, dans un pays où les expulsions locatives augmentent chaque année, poussant dans des situations toujours plus précaires les personnes souffrant déjà de notre modèle de société².

La précarisation par les dispositifs étatiques cités dans ce texte touche un éventail de personnes extrêmement différentes - une famille expulsée de son logement, une femme isolée, un couple hébergé, des personnes qui vivent en squats, des personnes exilé-es, etc. Il serait trop long (et peu aisé) d'aborder l'ensemble des processus d'exclusion et de précarisation, dont la mise à la rue est la dernière marche. Il s'agit ici de reconnaître en ces vies la violence politique qui est à l'œuvre.

On peut, pour commencer, s'interroger sur la sociologie des personnes à la rue.

Quarante pour cent des sans-abris de moins de 25 ans sont des anciens enfants placés à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE). Il paraît compliqué, dans ces proportions, d'incriminer le mauvais travail des éducateur-ice-s. C'est un cercle

vicieux. Les jeunes qui sont dans une situation sociale difficile (peu importe son origine) sont pris en charge par l'ASE pour leur apporter des conditions éducatives et matérielles suffisantes pour leur épanouissement. Au final, nombreux sont celles et ceux qui ensuite se confrontent à une extrême précarité. Ceci, ne s'explique décidément que par manque de moyens alloués et un désinvestissement du pouvoir public. L'État ne propose aucune amélioration, pire, les départements tendent, à l'instar de celui de l'Isère, à prendre des mesures anti-sociales. Par exemple, les jeunes majeur-es étranger-es, ne seront dorénavant plus accompagné-es par l'ASE dès le jour de leurs 18 ans. « Protégé-es » jusqu'à la veille de leur majorité, ils seront expulsés et mis à la rue le jour suivant.

Pour ce qui est des demandeur.se.s d'asile, on peut lire sur le site du gouvernement que « *Dès l'enregistrement de votre demande d'asile, vous pouvez bénéficier d'un hébergement dans un centre d'accueil pour demandeurs d'asile (Cada) ou dans une autre structure similaire, en fonction de votre situation et des places disponibles.* » Pourtant, il n'est pas difficile de se rendre compte qu'une grande partie d'entre e.ux.lles dorment dehors. Poussant la schizophrénie à son paroxysme, le pouvoir leur interdisant dans le même temps l'accès au travail rémunéré afin de pouvoir se payer seul cet abri.

Alors que le financement des CADA a coûté un peu moins de 300 millions d'euros en 2018, un milliard d'euros vont être consacré à assainir la Seine pour les Jeux Olympiques 2024 de Paris. Cet exemple montre bien que ce n'est pas d'argent dont manque l'appareil étatique, mais bien de volonté politique.

D'après la vice-présidente du logement à la Métropole grenobloise, 6000 logements privés

1. Chiffre du collectif Les morts de la rue

2. 36000 personnes expulsées manu militari en 2018. Deux ou trois fois plus au total, avant l'arrivée de la police, chiffre de la Fondation Abbé Pierre

seraient vacants et 600 logements sociaux³. Bien qu'une partie de ces logements soit en attente de locataires, une bonne partie reste disponibles parce que vétustes ou sans affectations particulières ; si ce n'est pour remplir les ambitions spéculatives de propriétaires privés⁴.

Il suffit de comparer ces chiffres avec ceux des recensements des personnes sans abri (entre 1757⁵ et 3500⁶) pour comprendre à nouveau que la question n'est pas de savoir si nous avons les moyens de loger et accompagner dignement tout le monde. La question est plutôt de savoir à quels objectifs devraient répondre les moyens publics.

On ne peut cependant pas parler d'inaction. Les pouvoirs publics s'échinent également à détruire tout ce qui permet aujourd'hui aux plus précaires de survivre dans notre société. Baisse des subventions publiques aux associations (*Roms actions, Planning familial et Solexine* par exemple à Grenoble), expulsion et destruction systématique des constructions les plus sommaires (cabanes, bidonvilles, tentes), expulsions des lieux squattés pour se mettre à l'abri, stigmatisation et discrimination dans les discours politiques ou encore refus d'accès aux droits.

L'arsenal juridique et financier pour dégrader la situation sociale dont disposent départements, régions et État ne cessent également de s'étoffer : réforme du chômage, réforme du droit d'asile, contrôle accru des personnes touchant le Revenu de Solidarité Active, mise

en concurrence des associations, etc.

Les pistes avancées pour faire respecter le droit au logement sont aujourd'hui vues comme utopiques : réquisition de bâtiments et logements vacants, hausse des financements pour les associations qui viennent en aide aux plus précaires, ouvertures de postes pour accompagner les personnes en difficultés sociales, rénovation des logements insalubres, etc. Pourtant, en lisant notre constitution, ces revendications apparaissent comme du bon sens.

Y. Bournazof

3. interview place Grénet, 2017

4. Selon l'Insee, 11,41% des logements Grenoblois seraient vacants.

5. Recensement de la Metro lors de la « nuit de la solidarité » en janvier 2019.

6. 3500 personnes sans logement décent en Isère. Chiffre du collectif Associations Unies Isère - Alerte et de l'association Un toit pour tous

Dans le cadre de la pêche et la chasse, la nasse est un objet qui sert à attraper des poissons et des oiseaux. Au sens figuré, plusieurs dictionnaires sont d'accord pour dire que la nasse est un piège. La nasse est également le mot employé pour décrire l'action des « forces de l'ordre » quand elles enferment des manifestants en les encerclant. Les politiques sécuritaires enferment les gens ici et ailleurs en restreignant leurs droits, en leur imposant des violences de toutes formes au nom d'un ordre qui profite à une minorité. Ces politiques de découragement n'ont découragé personne, dans la lutte entre l'espoir et le désespoir, l'espoir est toujours moteur et fait que les personnes n'arrêteront pas de bouger et de désobéir à la fermeture des frontières sous toutes ses formes.



Manifestation pour dénoncer les morts aux frontières Grenoble 8 février 2020

QUI EST VIOLENT ? SEPTEMBRE 2018. RÉCIT À CHAUD

C'est un lundi matin banal du mois de septembre, à Grenoble. Enfin, d'une banalité à laquelle ont été obligées de s'habituer des personnes en demande d'asile, contraintes de signer deux fois par semaine à l'hôtel de police, sur décision de la préfecture de l'Isère parce qu'elles sont entrées en Europe par l'Italie et souhaitent demander l'asile en France¹. Banalité vraiment ? Venir se signaler aux forces de l'ordre deux fois par semaine quand on s'est présenté à l'État français pour y chercher un refuge ? Il n'est certainement pas banal de pointer à la police deux fois par semaine quand on ne s'est rendu coupable d'aucun crime. Banalité révoltante à laquelle s'est également adaptée une poignée de militant·e-s, mobilisé·e-s en soutien. Cette présence militante, pourtant, s'avère bien peu utile au-delà du soutien moral.

Tout à coup, ce lundi matin, cette anormale banalité déraile. Au lieu d'entrer dans le commissariat puis d'en ressortir une fois la signature apposée sur la feuille tendue par le policier de service, quelques personnes, se voient obligées de suivre des ordres qui les conduisent dans les bureaux situés dans les étages. Et au lieu d'en redescendre avec un renouvellement de leur assignation à résidence ou un « routing »², comme nous nous y étions

1. Le règlement européen dit Dublin permet aux États de refuser d'examiner la demande d'asile des personnes entrées en Europe par un autre pays. La France, dans certains départements, a ajouté aux dispositions européennes, une assignation à résidence mise en œuvre par une présentation bi-hebdomadaire au commissariat de police car l'État français n'honore pas son obligation de les héberger.

2. Sur cette feuille remise aux personnes assignées à

habitué·e-s, elles ne redescendent pas. Au fil des interpellations, elles seront cinq au total. Arrêtées pour être embarquées de force sur un vol vers l'Italie. Arrêtées, menottées et placées chacune dans un véhicule de police, sous escorte, comme des individus dangereux. Du coup, il paraît sans doute futile de préciser que ces personnes sont arrêtées sans aucun avertissement, alors qu'elles venaient effectuer un acte devenu malheureusement routinier, et qu'elles n'avaient pas prévu de prendre avec elles les quelques affaires indispensables au voyage : argent et vêtements chauds. Car en Italie où elles sont déportées, rien ni personne ne les attend. Elles dormiront dans la rue et les représentants de l'État italien qu'elles rencontreront – des policiers – ne les orienteront pas, ni ne les conseilleront dans leur parcours administratif... Au passage, est-il futile de s'interroger sur le coût de cette opération policière ?

Quelques militant·e-s et ami·e-s prévenu·e-s en urgence ont le temps d'arriver. L'une pour confier un peu d'argent avant le départ imprévu ; l'autre pour expliquer qu'un rendez-vous avec un chirurgien est programmé trois jours plus tard... Mais l'une comme l'autre ne pourra voir

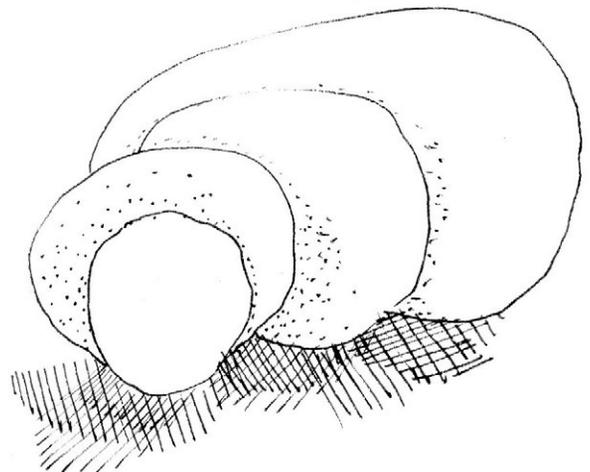
résidence figurent toutes les informations des transports qu'elles doivent prendre pour se rendre dans la ville italienne indiquée, puisque l'Italie est le pays désigné responsable de leur demande d'asile, ce qui donne le droit à la France de rejeter sa responsabilité. Ainsi, généralement, les personnes doivent prendre un train pour se rendre dans un aéroport où elles doivent prendre un avion pour l'Italie. Ce voyage est donc effectué volontairement par les personnes, sans quoi elles sont placées dans une procédure dite de « fuite » qui les empêche de demander l'asile en France pendant 18 mois.

la personne demandée, ni transmettre quoi que ce soit, ni être entendue... Menotté-e-s et sous escorte, réparti-e-s dans quatre véhicules de police, les cinq sont arraché-e-s à leur quotidien bricolé depuis quelques mois, à leurs amitiés nouées, à leurs engagements pris, à leur choix de vivre en France. Sans avertissement, sans possibilité de recevoir une aide ou un soutien de dernière minute.

Depuis environ six mois qu'elles se sont signalées au service Asile de la préfecture de l'Isère pour y déposer leur demande, ces personnes n'ont manqué aucun rendez-vous administratif, aucune obligation de signature à la police.

Qui est violent ?

Karine Gatelier



METTRE LES CHOSES
À DISTANCE
C'EST LA MORT
DE LA SOCIÉTÉ

UNE VIOLENCE SPATIALISÉE

Dans la violence faite aux personnes venues chercher un refuge, il existe une relation forte entre espace et violence, dans la mesure où les espaces où elle intervient sont les lieux de son invisibilisation.

L'entrée sur le territoire est un moment, et un lieu, de cette violence : la frontière qu'elle soit en pleine mer, en montagne ou dans un aéroport est l'espace de violence directe quand les personnes souhaitant traverser la frontière meurent ou en subissent des séquelles (physiques, traumatiques, psychologiques) autant que structurelle et symbolique quand elles sont l'objet d'un traitement différencié, résultat d'un soupçon de fraude à leur égard.

Dès leur arrivée, les personnes intègrent des procédures administratives où le contrôle est omniprésent dans la demande d'asile, des convocations et des délais doivent être strictement respectés sans quoi les personnes sont radiées de la procédure ; le droit de séjourner sur le territoire est accordé par courtes périodes à renouveler et se limite strictement à la durée de la procédure ; l'hébergement est dit « directif » c'est-à-dire que l'administration décide de façon autoritaire où seront hébergées les personnes en demande d'asile, parfois au prix de la séparation de familles, sans quoi elles perdent leur droit à l'hébergement. Ce contrôle est organisé dans des lieux très précis, à commencer par les préfectures et les Offices français d'immigration et d'intégration (OFII), tous deux sous la tutelles du Ministère de l'Intérieur.

Le règlement Dublin par le refus d'accéder à la procédure d'asile dans le pays choisi, par le contrôle associé à cette procédure de désignation du pays responsable, par les menaces de déclarer « en fuite » les personnes qui manquent une convocation administrative sans justification, par l'assignation à résidence systématique des personnes concernées, par les périodes de non-hébergement – voire le non-hébergement systématique dans certaines situations – et de non-versement de l'allocation... ajoute à cette spatialisation du contrôle, l'hôtel de police où les personnes doivent se rendre régulièrement pour pointer. Ainsi, on voit apparaître une spatialisation du contrôle : les bureaux où elles sont entraînées dans les hôtels de police au moment de leur arrestation pour être déportées, ceux où elles sont convoquées dans les préfectures et où s'exerce le pouvoir discrétionnaire, ceux de la Police de l'Air et des Frontières (PAF) ou des zones de transit dans les aéroports (Zones d'Attente des Personnes en Instance)... autant de « dispositifs spatiaux de contrôle »¹ qui agissent à l'abri de regards extérieurs et de contrôle démocratique ou légal. Ce sont aussi des espaces où les personnes sont seules face aux fonctionnaires et où la violence, d'abord symbolique, engendre et permet le déploiement du pouvoir discrétionnaire².

1. Andrew Crosby et Andrea Rea, « La fabrique des indésirables », Cultures & Conflits [En ligne], 103-104 | automne/hiver 2016, mis en ligne le 20 décembre 2018, consulté le 09 janvier 2017. URL : <http://conflits.revues.org/19357> ; DOI : 10.4000/conflits.19357

2. *Ibid.*

« Le pouvoir discrétionnaire, qu'il soit individuel ou organisationnel, est la pierre angulaire pour comprendre le processus de contrôle aux frontières (...). Suivant Lipsky, la discrétion est le pouvoir d'interpréter la règle générale et/ou de décider ou non de l'application ou de l'interprétation de la règle, pouvoir dont disposent des agents bureaucratiques comme les garde-frontières. »³

L'ampleur du pouvoir discrétionnaire se perçoit dans la diversité des situations des personnes en procédure d'asile, résultat des décisions de l'administration, et auxquelles il est assez impossible de trouver une logique. Ce contrôle est associé à la gestion policière de l'asile.

D'ailleurs de récentes lois⁴ étendent les zones où le contrôle d'identité est possible par la police sans recours à un mandat de la justice, en élargissant la notion des « zones frontalières » « autour des ports, aéroports et gares ferroviaires ou routières ouverts au trafic international, afin de mieux contrôler l'immigration et prévenir les actes de terrorisme »⁵.

Pour la « la prévention et la recherche des infractions liées à la criminalité transfrontalière, l'identité de toute personne peut également être contrôlée »⁶ : ainsi au prétexte de lutter contre

3. *Ibid.* et Lipsky M., *Street-Level Bureaucracy. Dilemmas of the Individual in Public Services*, New York, Russel Sage Foundation, 1980.

4. Loi renforçant la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme et Loi pour une immigration maîtrisée, un droit d'asile effectif et une intégration réussie : textes à consulter sur <https://www.legifrance.gouv.fr>

5. <https://www.vie-publique.fr/loi/20775-loi-securite-interieure-et-la-lutte-contre-le-terrorisme>

6. Article 78-2 du code de procédure pénale, sur les contrôles d'identité : « Dans une zone comprise entre la frontière terrestre de la France avec les États parties à la convention signée à Schengen le 19 juin 1990 et une ligne tracée à 20 kilomètres en deçà, ainsi que dans les zones accessibles au public des ports, aéroports et gares ferroviaires ou routières ouverts au trafic international

une criminalité, toute personne est suspectée et contrôlée, entraînant le non respect du principe de non refoulement, garant du droit d'asile. La spatialisation du contrôle se trouve confirmée par ces évolutions législatives, et montre enfin la frontière et donc les politiques migratoires comme l'espace du déploiement du pouvoir discrétionnaire dans la gestion policière des mobilités.

Ces lieux de l'invisibilisation de la violence faite aux personnes venues chercher un refuge interviennent à côté et sont renforcés par les dynamiques de cette violence qui ne sont pas spatialisées mais au contraire diffuses dans la société, portées par des individus et le fruit de représentations et dispositions mentales produites par la violence structurelle. Cette dernière n'est pas spécifique aux étrangers en recherche de refuge.

La production de sujets politiques marginaux, de non-sujets politiques

Une autre des relations importantes à analyser est celle qui associe violence à subjectivité. En effet, l'analyse de la spatialisation de la violence se prolonge dans celle de la production de sujets « indésirables », des sujets politiques marginaux et des non-citoyens : comment l'État investit et se rend présent dans les espaces étudiés ci-dessus pour y produire des non-citoyens⁷ ?

et désignés par arrêté et aux abords de ces gares, pour la prévention et la recherche des infractions liées à la criminalité transfrontalière, l'identité de toute personne peut également être contrôlée, selon les modalités prévues au premier alinéa, en vue de vérifier le respect des obligations de détention, de port et de présentation des titres et documents prévues par la loi. » : textes à consulter sur <https://www.legifrance.gouv.fr>

7. Chiara Calzolaio, Pamela Colombo et Chowra Makaremi, « Ethnographies politiques de la violence », *Cultures & Conflits* [En ligne], 103-104 | automne/hiver 2016, mis en ligne le 20 décembre 2016, consulté le 09

Ces « dynamiques de production de sujets indésirables »⁸ s'appuient sur des logiques de fabrique de figures négatives, voire d'ennemi, pour essayer d'y trouver la justification de la violence de l'État. Ces logiques distinguent et divisent d'une part, et convergent dans la finalité de réduire les droits des personnes concernées, jusqu'à en faire des non-citoyens, des sans-droits, d'autre part.

La fabrique de catégories pour trier

« La distinction entre migrants et réfugiés est un instrument juridique et idéologique permettant de légitimer le refus d'accueillir »⁹

La notion de faux réfugiés qui apparaît dans les années 80¹⁰ n'a fait que se renforcer depuis, et particulièrement au cours des dernières années, pour généraliser les idées autour de la nécessité de distinguer, parmi les personnes qui ont fait le choix de s'installer en France pour y trouver un refuge, celles qui seraient légitimes dans cet exil, et celles qui ne le seraient pas. Cette évolution donne lieu à une production de désignations de ces catégories inventées – non seulement celles de réfugiés et de migrants, mais de « réfugiés de guerre » et de « migrants économiques » - appellations qui ratent leur cible comme le dit Marie Darrieussecq et au pouvoir cognitif très faible puisque ne correspondant à aucune réalité. La violence du tri qui est ainsi opéré réside dans le jugement de qui serait légitime,

janvier 2017. URL : <http://conflits.revues.org/19335>

8. Crosby et Rea, 2018, *op. cit.*

9. Vincent Grégoire, « Migrants et réfugiés, ou la reconnaissance comme tri », *Sens-dessous*, 2008/2 (n°4) p67-79

10. Ibid. et aussi Morice et Rodier, « Classer-trier migrants et réfugiés : des distinctions qui font mal » in revue *Hommes et Libertés - Revue de la Ligue des Droits de l'Homme*, dans son numéro 129 de janvier - mars 2005, 58-61

qui ne le serait pas ; qui serait crédible, qui ne le serait pas. Et à la base, la fabrique d'un autre menaçant. Enfin, cette fabrique de catégories en vue de trier produit des assignations des personnes concernées à des positions durables d'indésirables, de précaires, de sans-droits. Et ces assignations, en plus de nourrir le rejet, déshumanisent. On peut voir ici les effets des narrations hégémoniques de la violence et comprendre combien les constructions des savoirs et des représentations donnent de la cohérence dans les rapports sociaux de domination.

La fabrique des sans-droits

« Dans cette guerre aux migrants déclarée depuis longtemps, qui prospère depuis le 11 septembre 2001 sous couvert de lutte contre le terrorisme et qui trouve sa traduction dans les lois récentes tant nationales qu'euro-péennes, tout fait de l'immigré une victime, un corps soumis, voué à l'invisibilité, à l'errance et à l'attente, enfermé dans des zones de non-droit hors de l'espace politique, privé de parole, ayant des devoirs mais aucun droit, incorporé dans des quotas déplacés en fonction des besoins des économies européennes. Tout sauf un sujet. »¹¹

Les personnes venues chercher refuge ont une relation de dépendance à l'administration, et donc de son pouvoir discrétionnaire, pour obtenir une existence légale. L'incertitude qui en découle parle de la violence de la condition d'étrangers. Ainsi, la violence d'État fait des personnes sur lesquelles elle s'abat des sujets politiques marginaux, délinquants ou criminels, et des sans-droits. En ne renouvelant pas un titre de séjour, et parce que la migration a été

11. Isabelle Saint-Saëns, Introduction, *Droit de fuite – Asile, Exil, Vacarme* 25, Octobre 2003

criminalisée en amont, l'administration fait des personnes étrangères des coupables que l'on peut arrêter, enfermer et déporter. Et les déportations ne sont que la face émergée, spectaculaire, même si elles sont opérées à l'abri des espaces du pouvoir discrétionnaire. En revanche, les humiliations au quotidien du contrôle, de l'assistance et de l'incertitude du lendemain, par leur systématisme, les éventuels processus d'intériorisation de cette domination, restent facilement inaperçues. Elles posent réellement la question comment en rendre compte.

Ainsi dépossédés de leurs droits et des recours qui les accompagnent, les personnes perdent leur qualité de sujet politique. La violence d'État produit de la désubjectivation.

Karine Gatelier



VISIBILISER ET NOMMER LA VIOLENCE

« Qu'il s'agisse des brimades administratives, des répressions policières, de la difficulté d'accéder à un statut juridique régulier ou à des conditions humaines de travail, la frontière ne cesse de perpétuer son existence dans tous les aspects de leur vie. Pour eux, le problème n'est même plus d'être d'un côté ou de l'autre de la frontière mais de demeurer dans la frontière, dans une sorte de non-lieu définissant un régime d'exception et d'exclusion permanent. »

« Dans la frontière. Rue de Pyrénées » par Collectif Précipité, Vacarme 25, octobre 2003

La violence faite aux personnes venues chercher un refuge en Europe ne porte pas de nom. D'une part, elle résulte du cadre légal les concernant avec des lois qui criminalisent la mobilité et permettent le pouvoir discrétionnaire de l'administration. D'autre part, elle prend réalité dans les représentations construites qui influencent les comportements de rejet dans la société. Elle est invisibilisée par ses propres modalités : légitimée par la loi ; intériorisée par un certain ordre social. Lui donner un nom est l'étape indispensable pour la rendre visible. Pour réaliser cet objectif, il est nécessaire de mesurer les enjeux de la définition même de la violence ; il faut ensuite étudier quelques spécificités de cette violence pour arriver à la problématiser, ce qui permettra ensuite de la nommer.

Cette contribution cherche à énoncer ce qui est violent pour les personnes en recherche de refuge et à donner un nom à cette violence. En s'inspirant du terme *fémicide* et de ce qu'il a apporté au débat public sur les violences faites aux femmes, elle essaie d'expliquer les causes de l'invisibilité de certaines formes de violences, de comprendre l'enjeu politique à énoncer la violence d'État et à problématiser, pour lui

trouver un nom, la violence faite aux personnes venues chercher un refuge en France.

Invisibilisation

La violence des systèmes qui nous gouvernent est invisibilisée

Les violences structurelles sont des formes de violence invisibilisées car elles sont intégrées au cœur des systèmes sur lesquels reposent nos sociétés : le capitalisme financier, le patriarcat, la suprématie de l'homme blanc, et toute une série de normes sociales comme l'hétérosexualité, la parentalité, les corps élancés, etc.

Ces systèmes produisent de la violence car ils rejettent à la marge, voire aliènent et tuent, les individus qui ne s'y conforment pas, ne leur correspondent pas ou les refusent. Cette violence reste faiblement aperçue parce que les systèmes qui la produisent structurent la vie courante et s'imposent comme des normes : l'économie est fondée sur les principes de la propriété privée et de la concurrence ; les positions de pouvoir sont majoritairement tenues par des hommes ;

les pays dit développés sont les pays du Nord ; l'unité sociale repose sur un couple hétérosexuel ; etc. De plus, une caractéristique de cette forme structurelle de la violence, et qui renforce son invisibilisation, tient au fait qu'il n'existe pas un « auteur » identifiable, une personne ou une entité responsable. Ces pratiques violentes s'inscrivent dans la longue durée. Ce sont des idéologies (le libéralisme) ou des normes acceptées (le patriarcat) attachées à des pratiques structurantes des rapports sociaux, qui rendent les transformations d'autant plus difficiles à atteindre. Enfin, ces formes de la violence structurelle sont invisibilisées parce que perceptibles par les minorités qu'elles ciblent et que ces personnes n'ont que peu, voire pas, la parole. Ce ne sont pas des violences invisibles de tous et toutes mais invisibilisées par les systèmes, les normes et la force de l'habitude.

C'est d'abord en nommant les systèmes qu'il est possible de nommer la violence qu'ils produisent.

Ces violences structurelles peuvent avoir des effets violents immédiatement perceptibles sous la forme de violence directe comme le lynchage ou le meurtre d'homosexuels dans les situations d'homophobie ou le harcèlement ou les assassinats de femmes dans les situations extrêmes de domination masculine. Pour autant, l'opération de nommer la violence structurelle avec précision n'est pas évidente.

C'est là tout le succès du terme *fémicide*. Avant son émergence dans le débat public, les situations où des femmes étaient tuées sous les coups de leur mari, conjoint ou amant, étaient qualifiées de « crime passionnel », posant un a priori romantique et accidentel sur la relation et sur la situation ; faisant de chaque cas une exception. Ces situations, qui n'étaient pas dénombrées pour quantifier le phénomène, ne

semblaient pas même alerter sur leur fréquence. Elles semblaient entrer dans une normalité, celle de l'ordre des choses qui arrivent... *Fémicide* rend visible le genre de la victime et par là politise l'assassinat. Ce faisant, il dénonce le rôle de l'impunité qui pèse sur ces morts, condition essentielle de l'existence et de la reproduction silencieuse des féminicides. *Fémicide* donne un nom à la violence directe qui prend sa source dans la violence structurelle *patriarcat*.

Marie Darrieussecq, romancière invitée à présenter son nouveau livre dans une émission de France Culture, a raison de dire que « quand il y a un mot (...) tout d'un coup le monde est plus clair » :

« Tout le monde écrit sur les migrants et c'est normal. On est très inquiet, très touché, on est traversé de sentiments contradictoires. Et surtout on ne sait pas les nommer. On dit migrants mais quand vous allez à Calais auprès des associations, les gens qui essaient d'aider les migrants récusent ce mot. Ils les appellent souvent des exilés. Ou il y a d'autres mots : des demandeurs d'asile si c'est le cas ; des réfugiés s'ils ont fui la guerre mais les réfugiés sont aussi économiques etc. Donc on ne sait pas les nommer. Et tout à l'heure on parlait du féminicide. Quand il y a un mot comme ça, un concept, tout à coup le monde est plus clair. On comprend de quoi il s'agit. Et pour l'instant, on n'a pas réussi à nommer ce qui se passe. Ce qui nous arrive. Ce qui leur arrive.

- On parle de crise quand même.

- C'est pas une crise, c'est l'état du monde. Les mots ne fonctionnent pas, les mots ripent sur le réel. ¹»

On comprend donc qu'il est dans la nature même de ce type de violence d'être invisibilisée

1. France Culture, La Grande Table, 4/09/2019

par ses modalités propres. Énoncer ce qui est violent comporte un autre enjeu en soi.

Dire la violence

L'enjeu de l'énonciation de la violence : qui est violent ?

Il existe un enjeu réel dans l'énonciation de la violence car celle-ci est généralement énoncée par le pouvoir. C'est lui qui définit ce qui est violent et ce qui ne l'est pas. Qui est violent, qui ne l'est pas. Par exemple, les forces de l'ordre en France sont exceptionnellement perçues comme violentes, alors même qu'elles sont en possession d'armes interdites chez leurs collègues dans d'autres pays européens : ces armes étant capables de mutiler des manifestants. Ces derniers, en revanche, sont systématiquement présentés comme au moins menaçants, et souvent violents, quand ils détruisent du mobilier urbain ou portent des vêtements noirs. Dans ce sens, on peut emprunter à Elsa Dorlin son analyse du « sujet violent »², désignant ainsi les personnes qui ne peuvent pas être vues comme ayant besoin de protection.

En effet, pour Elsa Dorlin, la capacité de se défendre est devenue un critère de discrimination entre ceux qui sont pleinement sujets et les autres. Elle fonde sa démonstration, entre autre, sur le lynchage de Rodney King, jeune Afro-américain, par des policiers étasuniens, à Los Angeles en 1991. Alors qu'il conduisait seul son taxi, il a été arrêté par trois voitures de police et un hélicoptère. Il a été lynché et laissé inconscient avant d'être évacué à l'hôpital avec de multiples blessures graves. La

scène a été intégralement filmée par un riverain. Lors du procès, la vidéo est étudiée seconde par seconde pour asseoir un verdict qui innocent les policiers et établit qu'ils étaient en danger, agressés et en situation de défense face à King. Chaque geste de King a été interprété par les juges comme des gestes d'agression et non comme des actes de protection face aux coups qu'il recevait.

Ainsi Elsa Dorlin analyse cette ligne de partage entre des « agents de violence », « sujets violents » qui ne peuvent être vus qu'à travers leur puissance d'agir négative de l'ordre d'une « violence pure » ; et les autres, dont les gestes sont perçus comme défensifs. Les premiers constituent et appartiennent à des groupes sociaux qualifiés « à risques » et sont alors assimilés à une menace, une source de danger, rendant la violence policière seconde et défensive. Dès lors, cette grille de lecture empêche de voir les violences policières ; elles sont d'emblée des actions de protection et de défense. Elsa Dorlin démontre donc une inégalité dans notre capacité à nous défendre. Certains, vus comme violents, ne peuvent se défendre sans que leurs gestes soient perçus comme violents et agressifs. La continuité avec le passé colonial et la saturation par une lecture raciale deviennent évidentes.

« Ce dispositif défensif à double tranchant trace une ligne de démarcation entre d'un côté des sujets dignes de se défendre et d'être défendus et de l'autre des corps acculés à des tactiques défensives »³.

2. Elsa Dorlin, *Se défendre. Une philosophie de la violence*, « Zones », éditions La Découverte, 2017

3. Dorlin 2017 : 14-15

L'enjeu de l'énonciation de la violence : ce qui est violent

Ainsi il y a un enjeu politique à définir la violence : le pouvoir faisant lui-même système, et s'appuyant sur des systèmes contraignants voire opprimants, comment pourrait-il reconnaître la violence qu'il produit ? Il y a donc une dimension subversive à énoncer la violence quand elle est produite par le pouvoir.

Comment qualifier des situations d'humiliation, des traitements policiers habituellement destinés à des criminels, des règles qui placent systématiquement hors du droit commun et réservent un traitement par l'urgence et l'humanitaire : manger dans les associations caritatives ; dormir dans des foyers souvent insalubres ; dépendre des aides sociales et pour cette raison se voir sans cesse surveillé ? En plus d'imposer aux personnes venues chercher un refuge et étant en demande d'asile un déclassement social vertigineux, les lois françaises organisent leur contrôle par la police.

Parce que les discours médiatiques et politiques ont construit en amont les catégories de « migrant », « réfugiés », « clandestins », « sans-papier », etc. les réalités sociales qu'ils vivent ne semblent plus émouvoir. Le cadre légal de plus en plus répressif pour leur entrée et leur installation sur le territoire, les pratiques illégales de l'administration les privant de certains de leurs droits, semblent avoir intégré un ordre des choses normal. Autant de violences produites par l'État. Pourtant le terme de *violence d'État* ne convient pas ici et celui de *violence structurelle* est plus adapté car c'est un tout qui agit de diverses manières : par des règles s'imposant avec force de lois et par les effets des normes sociales, mues par les constructions mentales conscientes ou inconscientes, c'est-à-dire par la manière dont

les citoyens se réapproprient ces règles et les incarnent. Pourquoi, notamment, des personnes qui ne sont pas habilitées à le faire, demandent – bien souvent en toute bonne foi – à vérifier les papiers d'identité des personnes dès qu'elles leur apparaissent comme étrangères ? Seuls les représentants de l'État dans des situations bien précises sont autorisés à le faire. Le personnel administratif des universités, par exemple, n'a aucun droit ni aucune raison de vérifier le titre de séjour des gens qui veulent s'inscrire pour suivre des études. Spontanément une majorité le fait pourtant. Sans avoir forcément conscience de la violence de ce type de comportement.

Problématiser la violence

Le *fémicide* nous inspire et nous montre la voie car, en désignant par ce terme la violence extrême faite aux femmes, il a rendu visible le genre de la victime et ainsi a politisé l'assassinat. Il l'a problématisé en l'inscrivant dans le système du patriarcat.

En miroir, on peut donc analyser les identités des personnes visées par la violence qui vient d'être décrite : elles sont étrangères, de pays extérieurs à l'Union européenne, et ne bénéficient pas de la liberté de circulation ni d'installation existant pour les ressortissants de cette zone. La mobilité est donc le point d'accroche de cette violence : elle cible celles et ceux qui souhaitent exercer leur droit de circuler et de s'installer, droit d'ailleurs inscrit dans l'article 13 de la déclaration universelle des droits de l'Homme⁴. Plus les personnes sont fragilisées dans ce droit, plus elles sont atteintes par cette violence : celles qui n'ont ni passeport ni visa sont celles sur lesquelles les instruments juridiques du rejet

4. https://www.ohchr.org/EN/UDHR/Documents/UDHR_Translations/frn.pdf

sont les plus nombreux. Cette « fragilité » ainsi désignée se superpose à un critère économique de capacité financière. Enfin, ces deux critères ne suffisent pas et des personnes munies de passeport, de visa et de la capacité financière exigée à l'entrée et au séjour sur le territoire sont refusées à la frontière et renvoyées dans leur pays sans pouvoir faire le séjour escompté : elles sont pour la majorité originaires de pays africains, comme le montrent des travaux ethnographiques ⁵.

Tout comme dans le cas du féminicide où la violence directe s'appuie sur une domination ancienne construite et reproduite, le patriarcat, la violence structurelle à l'égard des personnes venues chercher un refuge s'inscrit dans la domination de l'Occident dans le monde.

La genèse du système-monde moderne se trouve dans la colonisation et l'esclavage car ils sont centraux dans la construction de la richesse et de la domination de l'Europe. Cette matrice coloniale du pouvoir s'appuie d'une part sur la division de l'humanité, la racialisation et l'invention du Blanc, et d'autre part sur l'exploitation de la force de travail des populations colonisées. Elle fonde la position de l'Europe dans le monde, en tant que centre hégémonique du capitalisme mondial naissant, et continue de produire ses effets de domination de l'Occident dans les rapports sociaux, économiques et politiques aujourd'hui. Elle prend la forme d'un système de classification sociale universelle, basé sur la race, devenu mode de distinction constitutif de la modernité occidentale.

Ici se trouvent les éléments du mythe fondateur

5. Andrew Crosby et Andrea Rea, « La fabrique des indésirables », Cultures & Conflits [En ligne], 103-104 | automne/hiver 2016, mis en ligne le 20 décembre 2018, consulté le 09 janvier 2017. URL : <http://conflits.revues.org/19357> ; DOI : 10.4000/conflits.19357

de la modernité occidentale et les instruments de sa domination : la domination et l'exploitation se fondent sur un présupposé, « l'idée d'un état originaire de nature dans l'histoire de l'espèce et d'une échelle de développement historique qui va du « primitif » (le plus proche de la « nature », qui inclut bien sûr les « Noirs » avant tout et ensuite les « Indiens »), jusqu'au plus « civilisé » (l'Europe, bien entendu), en passant par l'« Orient » (Inde, Chine) » ⁶.

Ce grand récit de la colonisation constitue le cadre de lecture de la domination dans laquelle s'inscrivent aujourd'hui les rapports politiques et sociaux entre les personnes en migration et particulièrement celles à la recherche d'un refuge et les États et les sociétés dans lesquelles elles veulent s'installer. Il permet de comprendre que les politiques des États portent le rejet et non la solidarité, par exemple, avec des populations fuyant d'autres formes de violences dans leur pays. Il permet de comprendre la facilité avec laquelle les gouvernements font adopter des lois hostiles aux personnes venues chercher un refuge. Dans ce vaste cadre, la succession des conjonctures désignent en plus périodiquement une nationalité ou l'autre comme cible plus spécifique du contrôle et du pouvoir discrétionnaire. On pourrait citer l'exemple des Géorgiens en 2019 dont le niveau de la demande d'asile a été qualifiée d'« anomalie » ⁷.

La problématisation de cette violence en

6. Anibal Quijano, « Race » et colonialité du pouvoir, revue Mouvements, 2007/3, n°51: 116 ; voir aussi les travaux sur la colonialité notamment de Walter Dignolo, Ramon Grosfoguel. Voir aussi les travaux de Françoise Vergès notamment « Une initiation décoloniale », Mouvements 2012/4, n°71, p 143-56 et une interview : https://www.listennotes.com/podcasts/afrotopiques/francoise-verges-les-racines-G2P-nT7VZ_M/

7. Le Monde, le 10 mai 2019, https://www.lemonde.fr/societe/article/2019/05/10/la-france-veut-lutter-contre-les-demandes-d-asile-georgiennes_5460738_3224.html

l'inscrivant dans le cadre plus vaste de la domination occidentale permet de comprendre quels rapports sociaux sont sous-jacents, et de comprendre que les enjeux ne sont pas seulement ceux de la souveraineté de l'État et de la frontière comme exercice de cette souveraineté mais bien au-delà, des rapports construits historiquement et perpétués.

Nommer la violence

La dé-subjectivisation est un trait saillant dans la violence faite aux personnes venues chercher un refuge en France. On a noté que par les moyens des « dispositifs de spatialisation du contrôle » et les effets du pouvoir discrétionnaire, la violence de l'État produit des non-citoyens et de sans-droits. Dans ce processus, les personnes perdent leur qualité de citoyen-nes et de sujet politique. S'opère alors une aliénation.

L'aliénation correspond à la « situation de quelqu'un qui est dépossédé de ce qui constitue son être essentiel, sa raison d'être, de vivre ». C'est aussi le fait de céder ou de perdre un bien naturel ou un droit (Larousse). Les personnes venues chercher un refuge connaissent une aliénation à plusieurs égards.

La perte de droits

- le droit d'entrée sur le territoire :

Les personnes entrant sur le territoire avec l'intention de faire une demande d'asile sont protégées par le principe de non-refoulement ce qui signifie que même sans passeport ni visa, elles ne peuvent se voir refuser l'entrée⁸.

8. Voir la Convention de Genève sur le statut des réfugiés (1951)

Or les organisations de défense des droits des étrangers recensent et documentent de plus en plus de cas de non-respect de ce principe⁹.

- le droit au séjour pendant la procédure d'asile a été fragilisé à chaque réforme ces dernières années, pour devenir une attestation de demande d'asile et non plus un titre de séjour ni un récépissé.

- le droit à l'hébergement :

Bien que celui-ci soit inscrit dans la loi, moins de 40 % des demandeurs d'asile sont hébergés¹⁰.

Ce droit à l'hébergement qui est inconditionnel – c'est-à-dire qu'il ne peut dépendre de la situation administrative des personnes – et doit répondre au principe de continuité – quand une personne doit quitter un hébergement, un autre doit lui être proposé – se voit remis en cause dans ces deux principes par des impératifs de surveillance et de contrôle des personnes, émanant du Ministère de l'Intérieur¹¹.

- le droit au travail :

Les personnes en demande d'asile n'ont pas le droit de travailler en France (depuis 1991 en France et contrairement à d'autres pays européens). Cette exclusion du marché du travail¹² pour celles qui souhaitent travailler est comprise par elles comme un refus d'autonomie pour subvenir d'elles-mêmes à leurs besoins vitaux. Cette situation fait de ces personnes des assisté-es indésiré-es. L'assistance annihile leur

9. Voir notamment les travaux de la Cimade à la frontière franco-italienne.

10. Communiqué de presse SUD-OFIL, décembre 2019

11. La circulaire et une analyse par le GISTI

12. En réalité la loi sur l'asile prévoit des conditions dans lesquelles les demandeurs et demandeuses d'asile peuvent travailler. Voir sur www.service-public.fr ; en réalité, cette disposition est très rarement mise en œuvre et sans logique apparente, selon notre expérience.

capacité en cela qu'elle leur fait perdre leurs droits de subvenir à leur besoins vitaux ; c'est une forme de l'aliénation.

Par ailleurs, les personnes en procédure de demande d'asile sont des sujets de droit au sens où elles sont récipiendaires des politiques de l'État : elles sont assistées, certes forcées et indésirées, mais cette relation d'assistance – via l'allocation de demandeur d'asile, le droit au logement, l'accès aux soins, etc. – les lie à l'État. Pourtant, d'une part cette relation est indissociable de la logique du contrôle, on l'a vu ; d'autre part, cette relation d'assistance est un sens unique : elles peuvent recevoir de l'État mais lorsque l'État ne verse pas l'allocation ou n'attribue pas de logement, il est très compliqué de faire valoir ses droits et faire reconnaître les obligations de l'État, tellement les productions du droit se complexifient et inventent des circonstances nouvelles pour nier ces droits (comme on l'a vu avec l'exemple de la frontière qui « s'épaissit » et permet les contrôles d'identité et la suspicion au point de porter atteinte au principe de non-refoulement) .

L'ensemble des droits des personnes en demande d'asile sont spécifiques ce qui place ces personnes hors du droit commun.

La victimisation

C'est aussi parce qu'on les situe à une place de victime qu'elles perdent leur subjectivité. Marie-Caroline Saglio-Yatzimirsky, anthropologue et psychologue, spécialiste de l'exclusion, décrit la situation des personnes en demande d'asile comme « la vie nue de ces hommes ... (homo sacer) puisqu'on a affaire à des non-citoyens, rejetés de leur pays, situés dans un espace-temps conditionnel en France et tributaire

d'une décision souvent arbitraire pour exister politiquement »¹³. Par les multiples effets de la procédure, ces personnes se voient nier leur qualité de sujet politique parce que leur existence légale et politique tient aux décisions de l'administration à laquelle ils sont soumis. « Comment être présent au monde malgré les aléas de l'obtention des papiers et malgré la précarité ? »¹⁴. La situation d'exil crée de la violence dans ces conditions car le contexte politique contribue à détruire les cadres spatio-temporels et culturels qui organisent la vie psychique et sociale. Désorienté, déterritorialisé et désocialisé : « c'est sa présence au monde qui est ébranlée, sa légitimité à être » et la nécessité de créer un cadre pour redonner une place en tant que sujet dans le monde commun ».

Les citoyens sont définis par le droit comme des sujets à la fois assujettis à des rapports de pouvoir et capables de processus de subjectivation, de construction et d'affirmation de soi¹⁵. Or, on voit bien que perçues et traitées comme des victimes, par conséquent avec les moyens de l'humanitaire, ces personnes sont d'emblée exclues du corps social et rendues muettes dans l'espace politique. Sur la perte de la parole, Étienne Balibar nous rappelle de

13. Marie-Caroline Saglio-Yatzimirsky, « Temps du trauma, terre d'asile », colloque de rentrée du Collège de France, 2016

14. *Ibid.*

15. Pablo Piccato, 2012, « Epílogo. De la ciudadanía a los ciudadanos: notas sobre la contingencia en la historia política », in Ariadna ACEVEDO RODRIGO & Paula LÓPEZ CABALLERO (dir.), *Ciudadanos inesperados: espacios de formación de la ciudadanía ayer y hoy*, Mexico, D.F., El Colegio de México – Centro de Investigación y de Estudios Avanzados del Instituto Politécnico Nacional, p. 315-332, cité Chiara Calzolaio, « Contre la violence. Fabriquer de « bons » citoyens à Ciudad Juárez (Mexique, XXI^e siècle) », *Clio. Femmes, Genre, Histoire* [En ligne], 43 | 2016, mis en ligne le 01 juin 2019, consulté le 09 septembre 2016. URL : <http://clio.revues.org/13178> ; DOI : 10.4000/clio.13178

quoi est faite la démocratie : le débat public où doivent être sans cesse conquis et reconquis les droits à la parole, à la visibilité, à la crédibilité ¹⁶.

Le pouvoir de l'hégémonie occidentale

Cette aliénation et cette dé-subjectivation se produisent dans le cadre d'une violence de l'État mais également de la pénétration dans la société des idées qui font accepter les politiques sous-jacentes et permettant cette violence. C'est dans le cadre plus vaste de l'hégémonie occidentale que cette violence doit être comprise. Les situations connues dans l'histoire de dé-subjectivation et d'aliénation sont celles de l'esclavage, de la ségrégation des Noirs aux États-Unis et de l'apartheid des Noirs en Afrique du Sud. Là où les expériences diffèrent : dans ces deux dernières situations, la ségrégation autant que l'apartheid étaient spatialisées et régissaient la circulation et l'accès des personnes à des lieux ; en plus de les priver de droits civiques. La discrimination reposait sur la visibilité des groupes ciblés puisqu'elle reposait sur la couleur de peau. Dans la situation des personnes venues chercher un refuge, leur présence ne peut être aussi facilement identifiée, et reste plus discrète.

Et dans ce contexte violent, cette présence possède en soi un réel pouvoir subversif. Si l'hypothèse de la dé-subjectivation peut être alimentée dans les analyses de la violence du pouvoir discrétionnaire et du cadre légal, la seule présence de ces personnes est une résistance à cette violence. En plus, cette situation de subalternité dans cette structure hégémonique possède un pouvoir de subversion dans la capacité des subalternes à résister aux

représentations d'eux-mêmes que donne la société dominante, par leur présence et leurs actes d'auto-organisation et de luttes sociales, dans ce climat politique, et ainsi se constituer en sujet politique ¹⁷. Ce potentiel subversif tient aussi aux relations sociales de pouvoir et les interdépendances entre les groupes sociaux subalternes, opprimés, et sa présence cruciale à la majorité pour se définir elle-même.

« Or les mouvements de migrations, loin d'être enchaînés par des mécanismes purement économiques ou géopolitiques, ont leur autonomie propre. Les frontières peuvent être franchies, et les facteurs subjectifs influent très fortement sur les décisions de partir ou de rester : en dépit des politiques répressives ou d'« aide au retour », les flux migratoires ne peuvent être taris ou réactivés par le seul vouloir discrétionnaire d'un programme politique ou économique. » ¹⁸

Il a fallu toute la richesse de la pensée féministe, construite sur plusieurs décennies, pour produire les analyses de la domination masculine et lui donner le nom de patriarcat, qui permet ensuite l'émergence de *fémicide*. Il n'est pas question ici de chercher à faire une conclusion définitive mais de poser quelques premières pierres sur le chemin de ce travail indispensable de nommer la violence faite aux personnes venues chercher un refuge.

Karine Gatelier

16. E. Balibar, *Droit de cité : Culture et politique en démocratie*, Edition de l'Aube, 1998

17. Bhabha, Homi K. «Unsatisfied: notes on vernacular cosmopolitanism.» *Text and Nation: Cross-Disciplinary Essays on Cultural and National Identities*. Ed. Laura Garcia-Moreno and Peter C. Pfeiffer. Columbia, SC: Camden House, 1996

18. Isabelle Saint-Saëns, Introduction, *Droit de fuite – Asile, Exil, Vacarme* 25, Octobre 2003



nous avons découvert le
paysage quand pour

paysages quotidiens

incarner l'autre monde

dans lequel on aimerait

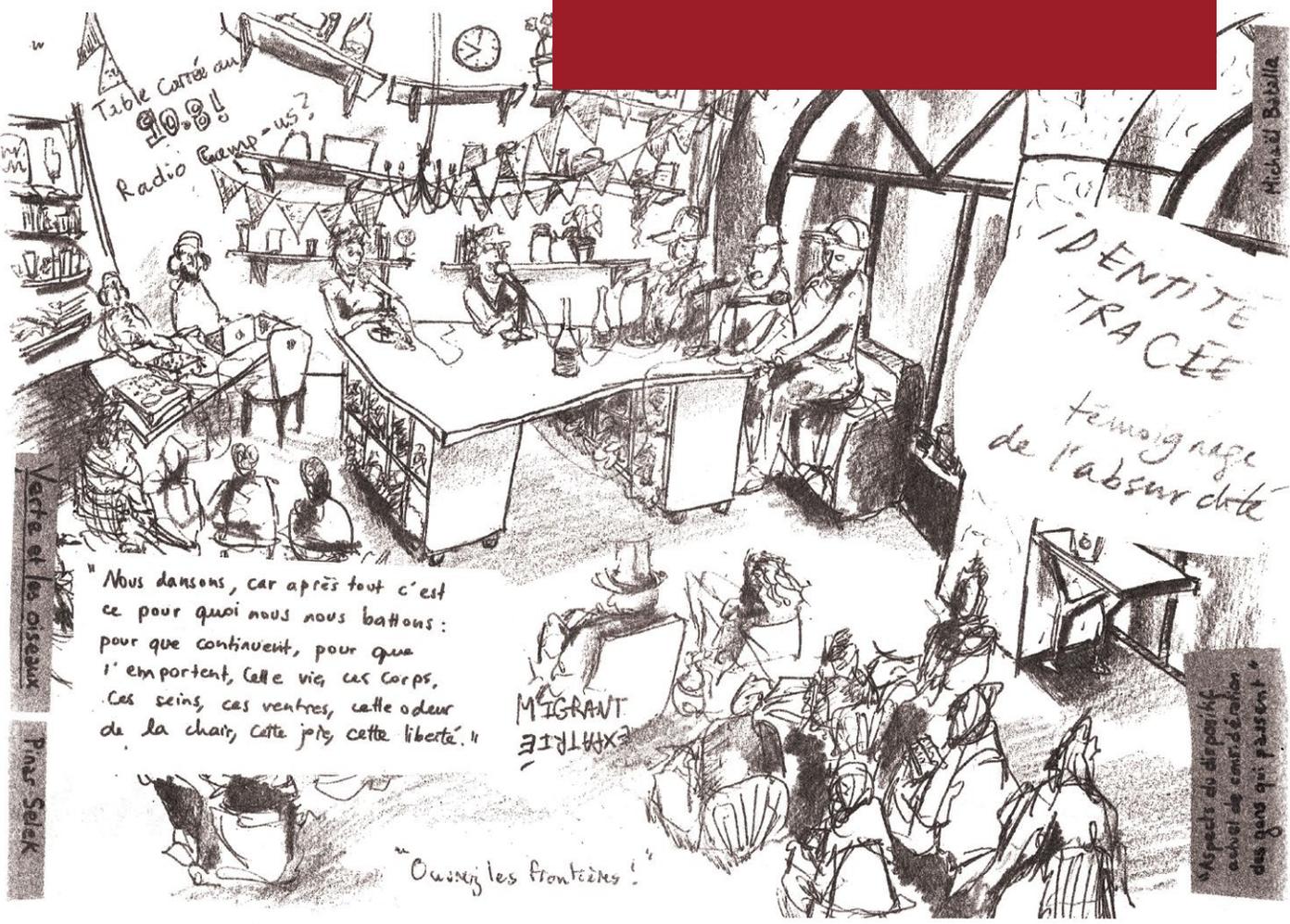
Partie 2

LA VIOLENCE DES FRONTIÈRES

virtualité
de réalité
ondes en
ence de ce
s sommes

Les Possibles

Michael Bastilla



"Nous dansons, car après tout c'est
ce pour quoi nous nous battons :
pour que continuent, pour que
l'emportent, cette vie, ces corps,
ces seins, ces ventres, cette odeur
de la chair, cette joie, cette liberté."

MIGRANT
EXPLIQUÉ

IDENTITÉ
TRACÉE
Témoignage
de l'absurdité

Carte et les oiseaux

Pour Selck

Aspects de diversité
et de considération
des gens qui passent

"Ouvrez les frontières"

QUE SAVEZ-VOUS DES FRONTIÈRES ?

Extraits de l'émission *La voix qui crie dans le désert*, un plateau-radio en public et en direct sur Radio Campus Grenoble, le 12 mars 2019 au Thé à coudre

Extrait du Jingle

« Parce que les hommes parlent, parce que les hommes pleurent, les hommes crient, parfois ils ne sont pas écoutés alors qu'ils vivent tout en étant déjà affaiblis, morts par le parcours que je considère désertique et rien que les démarches administratives les font enterrer davantage. Le désert, c'est aussi ce qu'on vit en Europe, les difficultés que nous rencontrons alors que nous avons l'impression de ne pas être écoutés dans un sujet aussi crucial qui concerne des vies humaines, en particulier les nôtres. »

En retranscrivant des extraits de l'émission radio, nous avons fait le choix de rester fidèle à la forme de l'expression orale, même si cela peut apparaître surprenant à la lecture. Le démarrage de l'émission s'est plutôt concentré sur les frontières comme limite entre les différents États...

Bob : Bonsoir et bienvenue dans l'émission *La voix qui crie dans le désert*, cette émission se déroule dans le cadre des Rencontres de Géopolitique critique, aujourd'hui dans le café le Thé à coudre, à Grenoble. (...) Pour cette émission, nous vous proposons de discuter du thème des frontières et des migrations. Je suis Bob et j'animerai cette émission avec Daniel et Koffi ainsi que l'ensemble des participants des ateliers radio qui prendront la parole à la suite de notre émission.

Daniel : Bonsoir, nous avons le plaisir d'accueillir sur notre plateau radio deux invités : François Gemenne, chercheur en Sciences politiques, il étudie les migrations précisément l'adaptation au changement climatique ; et Anne-Laure Amilhat Szary, chercheuse en géographie, elle étudie les frontières. Bonsoir à tous les deux, bienvenue dans *La voix qui crie dans le désert*.

François Gemenne : Bonsoir

Anne-Laure Amilhat Szary : Bonsoir

Daniel : Brièvement, est-ce que vous pouvez nous dire d'où vous venez. ? (...)

FG : Moi je suis né à Liège dans le Sud-Est de la Belgique donc je suis Belge, ça s'entend un peu je crois, mais j'habite à Paris depuis 2007. J'enseigne à Sciences Po et je travaille toujours à l'Université de Liège, ce qui veut dire que je suis un migrant moi-même, intra-européen, et que toutes les semaines, je passe beaucoup de temps dans les TGV.

ALAS : Alors, moi je me balade à vélo mais ma famille a fait un voyage un peu plus long. Je suis née à Paris, d'une famille qui venait d'Europe de l'Est et qui a été décimée pendant la guerre et qui s'est réfugiée. Mes parents étaient apatrides au départ et ils ont suivi un peu votre chemin.

Daniel : Merci. Pour commencer cette émission (...) nous vous proposons d'écouter un extrait sonore qui témoigne de nos échanges.



Le Thé à Coudre, Grenoble, installation du plateau radio

Extrait sonore diffusé pendant l'émission

« Bob : Quand j'ai atterri, donc dans ma frontière aussi, je faisais partie des rares personnes qui ont passé beaucoup de temps au service de l'immigration du Danemark. J'ai fait plus de trente minutes, alors que tout le monde, tous les passagers, étaient déjà sortis et j'étais là, interrogé dans un pays anglophone. J'avais d'ailleurs du mal à m'exprimer en anglais, je comprenais vraiment à peine les mots et j'étais resté le seul, on me posait tellement de questions... Et j'ai fini par être libéré quoi, libéré de ce ... parce que j'avais comme l'impression que j'étais arrêté déjà, parce qu'on m'interrogeait comme si j'étais face à des OPJ¹, donc on m'interrogeait on me posait beaucoup de questions. Même en Turquie aussi, c'était très très compliqué, on regardait mon passeport, mon visa comme si on regarde le filigrane qui se trouve dans le billet de monnaie. Donc, on le regardait, on mettait

1. Officiers de la Police judiciaire, nom en République Démocratique du Congo

même des tonches pour voir si c'était vraiment un visa vraiment reçu, soit un visa obtenu d'une manière régulière et tout. J'avais comme l'impression qu'on me cherchait des infractions.

Daniel : Quel est votre avis pour des frontières ou bien pour des pays qui ferment leurs frontières ?

Keita : C'est-à-dire les pays qui ferment leurs frontières, sur quel contexte ?

Daniel : Ça peut être dans le contexte migratoire.

Keita : C'est un peu difficile à dire... Par exemple, nous les Africains on quitte chez nous de venir jusqu'à ici, il y a quelque chose qui nous pousse. Comme, par exemple, selon les recherches j'avais vu certaines images sur YouTube : en Italie tout dernièrement quand les migrants sont venus, les Italiens ont dit qu'ils ne vont pas recevoir ces migrants-là, et si nos frères là mourraient là-bas, en cas de perte d'humain qu'est-ce qu'ils pourraient dire là-bas ? Ça sera

L'atelier radiophonique *A plus d'une voix* se déroule dans des cours de français de l'association Accueil Demandeurs d'Asile, à Grenoble. Les participants se forment aux techniques de la prise de son et aux méthodes de l'interview ; ils discutent les sujets de leur choix entre eux puis dialoguent sous la forme d'interviews et de débats avec des personnes invitées.

L'objectif est de favoriser une prise de parole en dehors du cadre contraignant de la procédure d'asile dans lequel celle-ci est non seulement soumise à des attentes mais aussi mise en doute. Notre démarche cherche à sortir de la logique de relégation et d'essentialisation qui établit une frontière symbolique et sociale entre « eux » – les étrangers marginalisés – et « nous » – les établis, ceux qui sont installés durablement en France. L'espace de l'atelier radio inverse les rôles : les demandeurs d'asile interrogent les personnes établies. Il répond à la fois à la demande des étrangers marginalisés de rencontrer les établis dont ils sont très isolés pendant le temps de la procédure, autant qu'au besoin de faire entendre leur parole, en réaction aux discours politiques et médiatiques en cours qui les heurtent et auxquels ils ont peu de moyens de répondre.

<https://audioblog.arteradio.com/blog/98862/a-plus-d-une-voix>
<https://campusgrenoble.org/series/la-voix-qui-crie-dans-le-desert/>

un peu difficile quoi. Aujourd'hui, nous on est confronté à plusieurs choses ici dans votre pays, comment nous les migrants on vit ici, est-ce que c'est la même chose que les autres, c'est-à-dire vous, les Européens vous vivez comme ça chez nous ? Selon mes remarques, à travers de vos passeports, vous pouvez partir chez nous et vous vivez comme vous voulez. On se demande des fois, « est-ce que nous aussi on aura la chance de vivre chez eux, là ? », comme ça parce qu'on sait qu'il y a beaucoup de contrôle en Europe. On parlait de frontières, il y a certaines frontières, avant de passer là-bas, ça trouvera que c'est fatigant ! Mais chez nous quand même dès qu'on voit votre peau, comme par exemple on voit Mme Catherine, « oh lui il vient de l'Europe, go ! ». Le policier n'ose pas vous toucher parce qu'il sait ! On parle beaucoup, beaucoup de migrants ici, comme ce que mon frère vient de dire, il y a beaucoup de problèmes qui les poussent à sortir, à risquer leur vie encore, traverser la Méditerranée, dans un plastique et si ça, ça perce là-bas ? Est-ce

que vous comprenez ? (...) »

Koffi : Nous venons d'écouter cet élément sonore, la première question que je vais vous poser est la suivante : pour avoir travaillé pendant des semaines sur ce sujet, nous avons constaté que quel que soit l'endroit où on se trouve les frontières posent problème et les personnes qui les traversent le font souvent au péril de leur vie, la question s'adresse à vous deux, comment l'expliquez-vous ?

FG : Je dirais que c'est le résultat, en tout cas en Europe, d'un double mouvement qu'on a observé depuis le milieu des années 80, c'est-à-dire qu'en même temps qu'on allait ouvrir les frontières intérieures du continent européen, on allait fermer les frontières extérieures ; comme si en quelque sorte, il s'agissait de réserver cet espace de paix et de prospérité aux privilégiés qui étaient déjà à l'intérieur et comme s'il fallait empêcher à tout prix que d'autres puissent aussi en profiter. Et donc, les morts aux frontières que l'on a, comme le développement du business

des passeurs etc., c'est le résultat direct de notre politique de fermeture des frontières, puisque nous sommes encore pétris de l'idée que c'est en fermant les frontières que nous allons arrêter les migrations, ce qui est une idée qui n'a aucun sens d'un point de vue empirique mais une grande partie de l'opinion publique et certainement les gouvernements sont encore convaincus de cette idée que c'est en ouvrant ou en fermant les frontières qu'ils vont contrôler les flux migratoires.

ALAS : J'ajouterai qu'on a voulu permettre la mobilité des marchandises, des informations, des capitaux et différencier la mobilité des êtres humains, des hommes et des femmes, qui en droit en fait sont libres de circuler également à travers le monde mais dans les faits, bien sûr, font face à une différenciation qui fait qu'il n'y a pas de frontière ouverte ou de frontière fermée mais que la même frontière va être ouverte ou fermée selon qui l'on est. Si on regarde avant, avant les années 80, et si l'on remonte un peu plus loin, on se rend compte que la problématique s'est inversée : aujourd'hui on a peur de faire rentrer les gens, pendant longtemps, on a eu peur de les faire sortir et on contrôlait les départs.

FG : Ce qu'on continue à faire dans certains pays d'ailleurs...

ALAS : Absolument.

Touré : Bonsoir, moi c'est Touré. Ma question s'adresse à vous M. François Gemenne, pourquoi n'ouvre-t-on pas les frontières ? Et qu'est-ce que cela signifierait en pratique ?

FG : On n'ouvre pas les frontières parce qu'on est persuadé que si on les ouvrait ce serait le chaos généralisé au niveau des migrations et qu'on est persuadé, comme je le disais, que ce sont les degrés d'ouverture et de fermeture des frontières qui déterminent les flux migratoires.

Donc, beaucoup de gens - quand je dis « beaucoup » c'est l'écrasante majorité des gens et des gouvernements - sont convaincus que si on ouvrait les frontières, d'un coup, tout le monde viendrait et qu'on se retrouverait face à des flux migratoires qui deviendraient complètement incontrôlables. Alors que toutes les études qu'on a menées, que ce soit des études historiques, sociologiques, ou prospectives, montrent qu'en réalité ça n'a pas d'influence sur les flux migratoires. Les gens ne vont pas quitter leur pays simplement parce qu'une frontière en Europe est ouverte et, de la même manière, ils ne vont pas renoncer à leur projet migratoire qui est souvent un projet impérieux, simplement parce qu'une frontière est fermée. L'effet de l'ouverture des frontières, c'est que ça ne changerait pas grand-chose aux flux migratoires dans le monde. Simplement, il y aurait un petit effet de court terme, ceux qui sont massés à la frontière en espérant la franchir et bien, évidemment, profiteraient de l'opportunité mais, à l'inverse, beaucoup de ceux qui sont à l'intérieur et qui sont en situation irrégulière sans papier et bien, en profiteraient pour rentrer chez eux rendre visite à leur famille et leurs amis parce qu'ils auraient l'assurance de pouvoir revenir ensuite. Donc, on aurait deux phénomènes de court-terme qui en quelques sortes s'annuleraient l'un l'autre mais le gros effet de l'ouverture des frontières, c'est que les migrations seraient moins dangereuses, seraient moins chères. La fermeture des frontières ne parvient pas du tout à ralentir ou à arrêter les migrations mais simplement elle les rend beaucoup plus chères, beaucoup plus dangereuses et beaucoup plus meurtrières et, par rapport à ça, nous avons une énorme responsabilité. C'est le problème des démocraties, c'est qu'on est un peu responsable de ce que font nos gouvernements.

Touré : D'accord merci. Et qu'est-ce que vous en



pensez Anne-Laure Amilhat Szary ?

ALAS : Je pense du point de vue des résultats à peu près la même chose. D'ailleurs, on a du mal - et les hommes et les femmes politiques ont du mal - à trouver des chercheuses et chercheurs qui disent le contraire, ce qui est assez problématique quand on s'intéresse à ce sujet-là parce qu'on sait finalement que tout ce qu'on a prévu de pire continue à arriver. En fait cette fermeture/ouverture des frontières et cette crispation que l'on voit aujourd'hui, on a tendance à oublier qu'en fait, elle est récente et que pendant longtemps les frontières étaient bien moins fermées et qu'il n'y avait pas pour autant d'invasion migratoire, et puis, on a toujours l'impression que ça arrive chez nous et pas ailleurs alors qu'en fait une grande partie des migrations ne se font pas vers l'Europe mais se font entre les pays dits des Suds et ces pays ont tout aussi peur d'ouvrir leurs frontières. Cette question de l'ouverture officielle des frontières, elle ne concerne pas uniquement les pays riches

même si c'est face aux frontières des pays riches qu'il y a le plus de morts, ça c'est une chose qui est très importante. Donc, la question de fermer les frontières, c'est « à qui profite le crime ? ». François Gemenne le disait, c'est très cher de franchir les frontières quand elles sont fermées mais ça rapporte aussi beaucoup d'argent à toutes les industries qui aujourd'hui œuvrent à fabriquer des outils, des technologies, les instruments et la surveillance des frontières. Donc, ça rapporte à tous ceux qui investissent dans ces technologies de sécurité, qui recyclent des équipements militaires très rapidement, d'une part, c'est un secteur en pleine expansion mais ça coûte moins cher qu'une vraie politique sociale donc c'est aussi pour les gouvernements une façon d'allouer des budgets en faisant croire à beaucoup de monde que c'est utile alors que ça l'est moins qu'une vraie politique sociale par exemple, ou d'éducation ou de santé ...

Keita : Bonsoir, moi je me nomme Keita, ma question est : quelles sont les raisons qui font



que les Européens circulent mieux en Afrique que les Africains en Europe ?

FG : Il y a une inégalité énorme qui fait que, effectivement, pour le dire platement, selon la couleur de peau qu'on a, on pourra circuler plus ou moins facilement. C'est ce qu'Anne-Laure disait en début d'émission, une même frontière sera ouverte ou fermée selon la personne qui la traverse. Moi, par exemple, qui voyage très souvent, j'ai voyagé pendant plusieurs semaines avec un passeport périmé et je ne m'étais pas rendu compte que mon passeport était périmé et j'ai passé des dizaines de contrôles de douanes et de police sans jamais me faire arrêter parce que je prends l'avion, que je suis blanc, que je porte souvent un costume et une cravate, et que les gens n'imaginent pas du tout pouvoir m'arrêter à une frontière. Et c'est finalement avant de prendre un vol pour le Vietnam qu'une hôtesse de Vietnam Airlines m'a dit « Monsieur je suis désolée, votre passeport est périmé, je ne peux pas vous laisser monter dans l'avion ». Et donc à partir de ce petit cas personnel, il y

a une sorte d'inégalité flagrante effectivement, y compris dans les termes que nous utilisons : un étranger qui vient en Europe sera un « immigré », un Européen qui part à l'étranger, notamment en Afrique, sera un « expatrié ». Et on va avoir tendance en Europe à survaloriser cette expérience de l'expatriation, il y a en France un nombre incalculable de reportages à la télévision en deuxième partie de soirée sur les mérites de l'expatriation : « ces Français qui ont tout plaqué pour tenter leur chance en Afrique » ; « ces Français qui vivent la grande vie en Nouvelle-Zélande » ; « il quitte son boulot pour tenter l'aventure en Amérique du Sud ! ». Moi, qui suis directeur d'un laboratoire qui travaille sur les migrations, chaque fois qu'on ouvre un poste de chercheur ou de chercheuse, j'ai plein de gens qui m'envoient leur CV en me disant « j'ai fait le tour du monde » comme si c'était une expérience professionnelle qui allait être valorisée dans un laboratoire de recherche sur les migrations. Il y a une inégalité complète quant au fait qu'on va survaloriser en Europe cette expérience de migration, d'expatriation, de

tour du monde, comme si ça devenait une étape indispensable dans une vie réussie maintenant, et que si c'est d'autres qui veulent faire la même chose, là d'un coup, on a un problème avec ça.

Ces propos permettent de faire la transition avec une autre partie de l'émission traitant les frontières via leur dimension symbolique, c'est-à-dire la construction de catégories homogénéisantes qui façonnent des limites entre des groupes de personnes

Extrait sonore diffusé pendant l'émission

« Ani : Nous, c'est émigrant ? Et les gens qui viennent de Syrie, c'est réfugié ? Mais ils sont passés par le même OFPRA² que nous qui... quittons parce qu'on a des problèmes économiques et tout ça... au final... pour moi c'est la même chose. Un réfugié et un migrant, c'est la même chose.

Haba : Si je suis au pays, je suis réfugié en fait, parce que j'ai quitté mon pays, je suis réfugié. Chez nous, on ne parle pas du problème des migrants, il n'y a pas de « migrant ». C'est seulement ici qu'on a entendu le mot-là : « migrant » « migrant »... Je ne connais même pas la définition de ce mot-là « migrant ». Par exemple, on me dit que je suis « migrant » mais quand tu me demandes, moi je peux dire « je suis un réfugié » parce que je suis venu me réfugier dans un pays que je ne connais pas, voilà... mais quand on me dit que je suis migrant, bon je me pense autrement quoi... Enfin, je me pense comme si je ne suis pas un être humain en fait. Parce que le mot « migrant », je ne connais même pas la définition ... donc quand on me dit ça, bon, mon esprit va ailleurs... C'est ici que j'ai entendu ce mot-là, migrant, que je suis migrant parce que je suis venu dans l'eau.

Koffi : Donc, ceux qui viennent en avion ce ne sont pas des migrants ?

Haba : Ah bah ! Là, je ne sais pas parce que nous, on nous dit que nous sommes des migrants parce que nous sommes venus par la mer donc les autres qui viennent dans l'avion, je ne sais pas comment on les appelle. Si on les appelle « migrants » aussi je ne sais pas. Mais à mon avis, on les appelle « réfugiés ».

Koffi : ... ah c'est le complexe...

Dadi : Oui

Koffi : Complexe de quoi ? Infériorité ou supériorité ?

Dadi : Supériorité. Il se voit supérieur à lui. Si lui, il est venu par avion et lui, par bateau, ça ne dérange pas. Je ne vois pas la différence, l'un a vu des oiseaux, l'autre a vu des poissons, je ne sais pas la différence !

Rires

Justin : Un jour, j'ai rencontré un Congolais, je pense, chez une dame, il m'avait juste demandé « Tu viens de quel pays ? », je lui ai dit « La Guinée », « Ah bon ! ». Il m'avait demandé d'abord « Tu es venu quand ? - c'était à peu près, il y a trois mois », il me dit « Tu es venu quand ? » je lui ai dit « Je suis venu ce mois tant tant tant » après il me dit « Tu viens de quel pays ? » je lui ai dit « Je viens de la Guinée » et il dit bon : « Vous, vous n'aurez pas le statut de réfugié » il m'a répondu directement, je t'assure directement ! Il n'a rien dit sauf ça ! Que nous, on nous protège pas ici, et il est congolais, c'est comme ça qu'il m'a répondu, hein. Mais, j'avais beaucoup de respect pour la dame que j'étais parti rendre visite, je n'ai rien, comme il m'a répondu comme ça je n'ai rien dit... on a ri, après on s'est quitté. Sinon j'avais un mot à lui dire, j'ai laissé tomber

2. Office Français de Protection des Réfugiés et des Apatrides

quoi... (...) »

Keita : Mme Anne-Laure, j'aimerais savoir quelle est la différence entre migrant économique et migrant sans « économique » ?

ALAS : Il n'y en a pas. Qu'est-ce que c'est qu'un migrant climatique ? Est-ce que quelqu'un part un jour parce que vraiment le climat ne va plus ? Quelqu'un part parce que son champs a cessé de produire. Les gens qui sont partis de Syrie, est-ce qu'ils sont partis parce qu'ils devaient partir au service militaire ? Est-ce qu'ils sont partis parce que leur maison est détruite, leur boutique est détruite ? Est-ce qu'ils sont partis parce que leur frère venait d'être torturé ? Qu'est-ce que c'est être réfugié même d'une guerre ? En fait, les guerres actuelles qui ne sont plus des guerres conventionnelles, avec deux armées face à face et des tanks, mais ce sont des guerres qui se déroulent sur un champs de bataille urbain et qui vont frapper, de façon tout inégale, les populations. Donc, non, il n'y a pas de différence réelle et on instrumentalise cette référence dans le champs politique. Tous les spécialistes en sont d'accord, mais la réponse est idéologique et le problème est que vous avez, d'une part, un certain nombre de personnes, en France, en Europe et partout ailleurs, qui considèrent, en fait, que des migrants, des personnes qui ont migré et qui n'ont pas forcément de statut, c'est quand même de la main d'œuvre à pas cher et donc c'est pas forcément inintéressant mais que si on devait leur donner un statut, ce serait plus compliqué. Donc, on se contente de cette situation-là, c'est le cas dans l'agriculture dans le Sud de l'Italie, dans le Sud de l'Espagne, toutes les fraises, tous les poivrons que vous mangez, c'est le sang et la sueur de travailleurs qui n'ont pas de statut mais qui contribuent très largement à l'économie européenne. Et tous les travailleurs aux États-Unis dans les abattoirs...

les migrants, les accueillis, les personnes qui ont traversé les frontières, elles ont une place dans nos économies, dans nos pays, simplement elle n'est pas officielle.

FG : Peut-être sur la question de l'environnement, c'est aussi une conception très occidentale de séparer l'environnement et l'économie. Pour moi, et j'imagine beaucoup de gens qui nous écoutent, le bulletin de salaire à la fin du mois ne dépend pas du tout de la météo qu'il a fait durant le mois écoulé. Pourtant, pour beaucoup de gens sur cette planète leur revenu, leurs conditions de vie, dépend très intimement des conditions environnementales. Quand on sait le nombre de gens qui dépendent de l'agriculture de subsistance comme principale source de revenu, ça veut dire que toute modification de la température ou de pluviométrie a un impact immédiat sur leur revenu. Donc quelque part, c'est nous qui allons séparer l'économie de l'environnement comme si c'était deux choses différentes, pour la plupart des gens sur la planète, c'est la même chose et, quelque part, c'est un peu parce qu'en Occident nous avons tellement séparé l'économie et l'environnement que nous nous trouvons aujourd'hui avec le problème du changement climatique.

(...)

FG : (...) Même si on peut situer le début [de la fermeture des frontières] dans les années 80 c'est difficile de définir un moment précis quand on a fermé complètement, et ce caractère complètement insidieux, il est aussi dans la manière dont nous parlons des migrations. Un exemple que je donne parfois, il y a à peu près un an d'ici Gérard Colomb au *Journal du dimanche*, alors qu'il est toujours Ministre de l'Intérieur, parle de « tri des migrants ». L'expression fait scandale à ce moment-là dans toute la classe politique. Gérard Colomb est obligé de rétro-

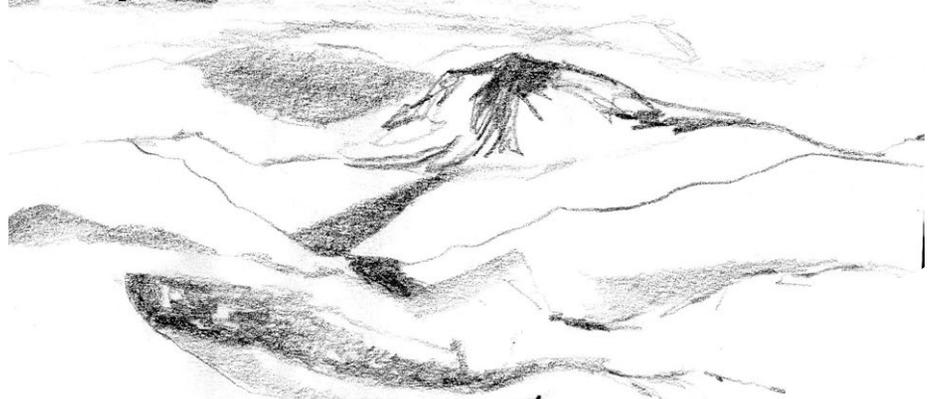
pédaler, de dire qu'il s'est mal exprimé, qu'il a été mal compris, mal retranscrit, etc. Un an après l'expression « tri des migrants » ne choque plus personne et on l'entend dans la bouche de tous les politiques de gauche comme de droite. Et donc, il y a un caractère tout à fait insidieux et je suis très inquiet de voir que toutes les digues et les barrières démocratiques, y compris sur le vocabulaire et les expressions utilisées, tombent peu à peu les unes après les autres, et les choses qui nous - y compris en termes de racisme - nous choquaient profondément il y a cinq ans sont aujourd'hui passées dans le langage courant. J'ai aucun doute quant au fait que le concept de « grand remplacement » - cette théorie fumeuse de l'extrême-droite - sera utilisée dans le langage courant l'année prochaine ou dans deux ans.

Suite à cette émission en direct, nous avons eu une discussion avec le public...

Écoutez-nous : <https://audioblog.arterradio.com/blog/98862/podcast/136377/la-voix-qui-crie-dans-le-desert-6>

everyday landscapes of (in)security

Par l'atelier radio *A plus d'une voix*



paysages quotidiens d'(in)sécurité

DÉSERT – MER – MONTAGNE : LA CONSTRUCTION D'ENVIRONNEMENTS HOSTILES À LA MIGRATION

Une introduction

« Dans un monde désormais dominé par le profit et le contrôle, les montagnes témoignent de la résistance des hommes et des roches. Les roches qui ont entendu les halètements des contrebandiers, qui ont protégé les armes des rebelles, qui ont caché des bandes de brigands. Les roches qui ont encore beaucoup à raconter. Notre seul drapeau est celui de la révolte de la montagne à la mer... » (source : Nunatak, numéro zéro, p.14) ¹

Ce soir-là, on a fait parler les roches, mais aussi le sable et les gouttes d'eau qui forment la mer. Car ils ont beaucoup à nous raconter.

Les femmes et les hommes de passage laissent des traces. Qui parfois s'effacent.

Le vent efface les traces de pas dans le sable.

Les vagues effacent le passage des bateaux qui traversent les mers.

Les roches se couvrent de neige et effacent ainsi les empreintes des voyageurs.

Et pourtant, des hommes et femmes bien obstinés vont chercher ces traces, pour construire, ensemble, une mémoire de leurs passages. Des passages qui, souvent, se font dans la violence.

Car nos politiques ont rendu ces passages difficiles, dangereux, violents, parfois mortels.

Ce n'est évidemment pas la faute au sable, ni aux gouttes d'eau, ni aux roches.

Eux, sont là de tous temps.

Ils ne sont pas hostiles en soi. Ils sont rendus hostiles.

On a obligé, à travers les politiques mises en place par nos dirigeants, des milliers de personnes à s'y confronter, à s'y frotter.

On est allé ce soir-là à la recherche de ces traces...

Cristina Del Biaggio

1. <https://revuenunatak.noblogs.org/files/2016/09/nunatakzero.pdf>

Encore une fois, la frontière tue!

Le 7 février 2019, à la frontière franco-italienne (Col de Montgenèvre) Derman Tamimou, originaire du Togo, est mort de froid en tentant, comme des dizaines de personnes chaque jour et chaque nuit, de parcourir les 18 kilomètres qui séparent Clavière (Italie) de Briançon.

Ces 18 kilomètres sont aisément franchissables pour qui a les bons papiers. Il en est tout autrement pour les personnes exilées qui doivent prendre des chemins dangereux au péril de

leur vie. Elles doivent échapper à une traque incessante exercée en toute impunité par la police française qui multiplie arrestations violentes, humiliations, rackets et refoulements en Italie, de jour comme de nuit.

Après Blessing, Mamadou, Ibrahim, ce dispositif meurtrier et raciste en est à sa quatrième victime dans le briançonnais depuis que la France a fermé ses frontières avec l'Italie en 2015. Ce 7 février 2019, c'était un homicide d'État.



CE N'EST NI LA NEIGE, NI LE FROID, NI LA FATIGUE QUI TUE LES PERSONNES EN MONTAGNE, CE SONT LES FLICs, LES ÉTATS ET LEURS GOUVERNEMENTS !

Ce journal mural est un a périodique réalisé à Grenoble. Il paraît de temps en temps pour diffuser des infos, actualités et analyses sur ce qu'il se passe aux frontières de l'Europe : une véritable guerre à l'encontre des personnes exilées, avec son armée (Frontex) et ses relais médiatiques. Ces frontières ne sont pas des lignes, elles sont diffuses, leur présence est partout à l'intérieur et à l'extérieur de l'Union européenne, à travers les contrôles, les rafles, le harcèlement et l'humiliation systématique des exilés. Ce journal défend la liberté d'installation et de circulation pour toutes et tous, veut contribuer à lutter contre le racisme et les nouvelles formes du colonialisme, contre les frontières et les injustices sociales, et contre la politique de la peur.

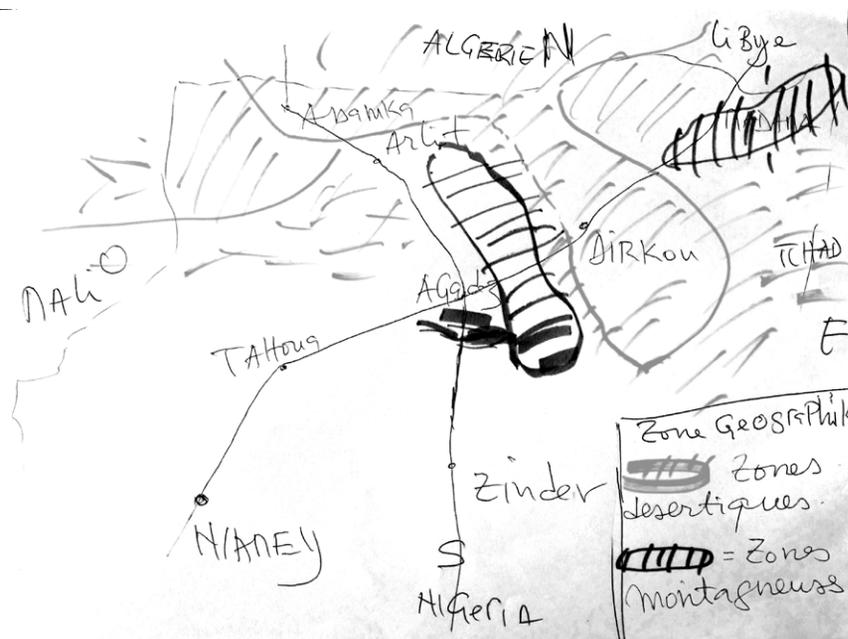
Source : <https://cric-grenoble.info/mur-mures/>

Désert - Les routes de la migration au Nord Niger : comment les politiques européennes détournent les personnes des routes officielles

L'espace situé au Nord du Niger et frontalier de la Libye et de l'Algérie est devenu un terrain à haut risque pour les personnes qui l'empruntent pour passer ces frontières. Alors que la région est depuis des décennies traversée par les migrations et que son économie s'organise largement autour de ce secteur, le contexte a été récemment bouleversé. Déjà meurtrie par la fin de l'industrie touristique liée à l'insécurité (risque de prise d'otages), l'arrêt de l'exploitation de l'uranium au niveau des usines d'Arlit et d'Immouraren, cette mesure accroît la pauvreté des différents acteurs et exacerbe les tensions entre les populations et les demandeurs d'asile. Certes, le désert pour qui ne le connaît pas est un lieu dangereux, pourtant ce sont les récentes politiques de l'Union européenne qui aujourd'hui font courir de nouveaux dangers,

parfois mortels, aux personnes qui ont fait le choix de la migration. D'autres se sont mis en passeurs de drogues dures ou du tramadol accentuant les risques et la criminalité.

Il existe une continuité dans les politiques européennes autour d'une logique d'externalisation de ses frontières et de choisir pour cela des alliés : après la Libye de Kadhafi, le Niger semble être devenu une pièce maîtresse de cette politique qui consiste à financer des États pour contrôler les mouvements migratoires, en amont de la Méditerranée. Ce pays s'est vu par exemple imposé l'adoption d'une loi relative au « trafic illicite de migrants » (Loi 2015-36). Votée au mois de mai 2015, elle entre en vigueur à compter de la fin 2016. Le Niger devient ainsi le premier pays de la région à criminaliser le « trafic des migrants », ce qui était jusque-là considéré comme une économie de la migration, qui s'appuie sur le principe de libre circulation adoptée par la CEDEAO (Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest), dont le Niger est membre, sachant que l'essentiel de ces migrants sont des ressortissants des pays de la CEDEAO



et que le Niger a ratifié tous les traités. Par conséquent, ces personnes disposent de la libre circulation. Pourtant depuis l'adoption de cette loi, dès qu'ils dépassent la ville d'Agadez, ils sont arrêtés par des militaires nigériens qui trouvent là un nouveau mandat ; ils sont amenés dans un des centres locaux de l'OIM (Organisation Internationale des Migrations) dont la fonction semble se restreindre dans ce contexte à les renvoyer dans leur pays natal.

Le Niger est maintenant le pays en Afrique où toute la politique européenne de la migration se concentre. C'est le laboratoire de l'Europe à bas.

Cette carte essaie de représenter l'évolution des tracés des routes migratoires au nord de Agadez, sous l'effet des contraintes nouvelles exercées par l'ingérence européenne. Désormais on peut considérer qu'il existe des routes officielles – les routes qui ont toujours existé – et des routes « contraintes », détournées, où les migrants sont pourchassés et empêchés d'avancer davantage. Elles correspondent aux cheminements des véhicules pour éviter les contrôles policiers. Ces itinéraires les éloignent des ressources vitales au voyage : points d'eau et routes fréquentées par d'autres voyageurs pouvant porter secours. Ces routes sont également hostiles parce qu'elles passent parfois à flanc de montagne dans l'Aïr,

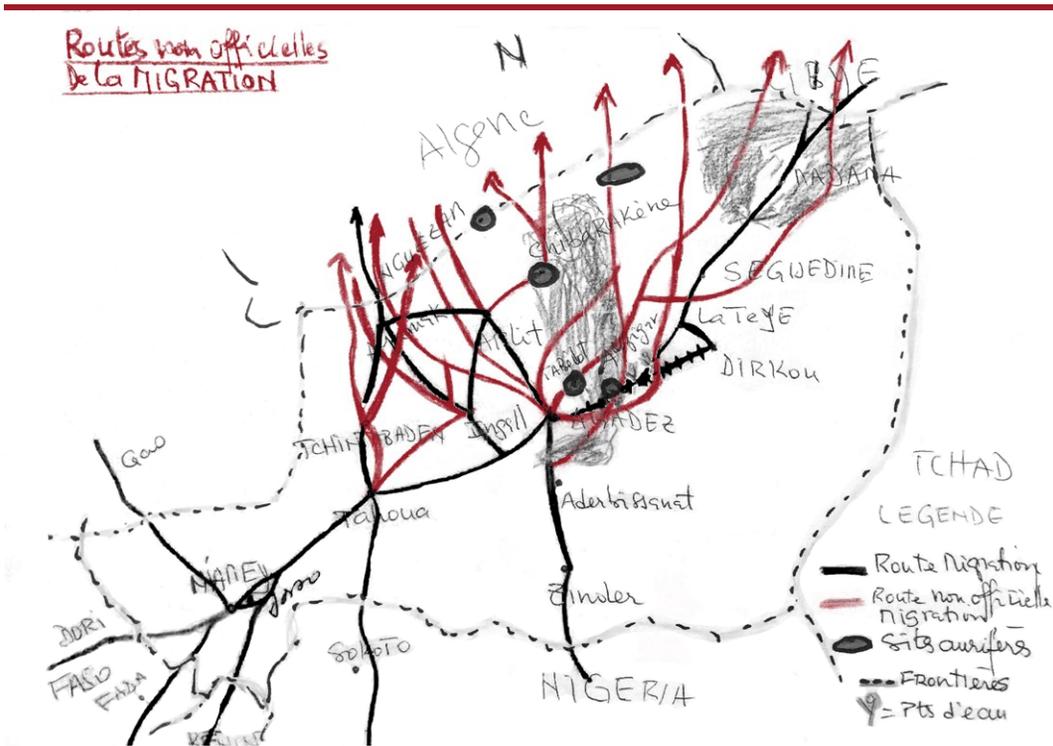
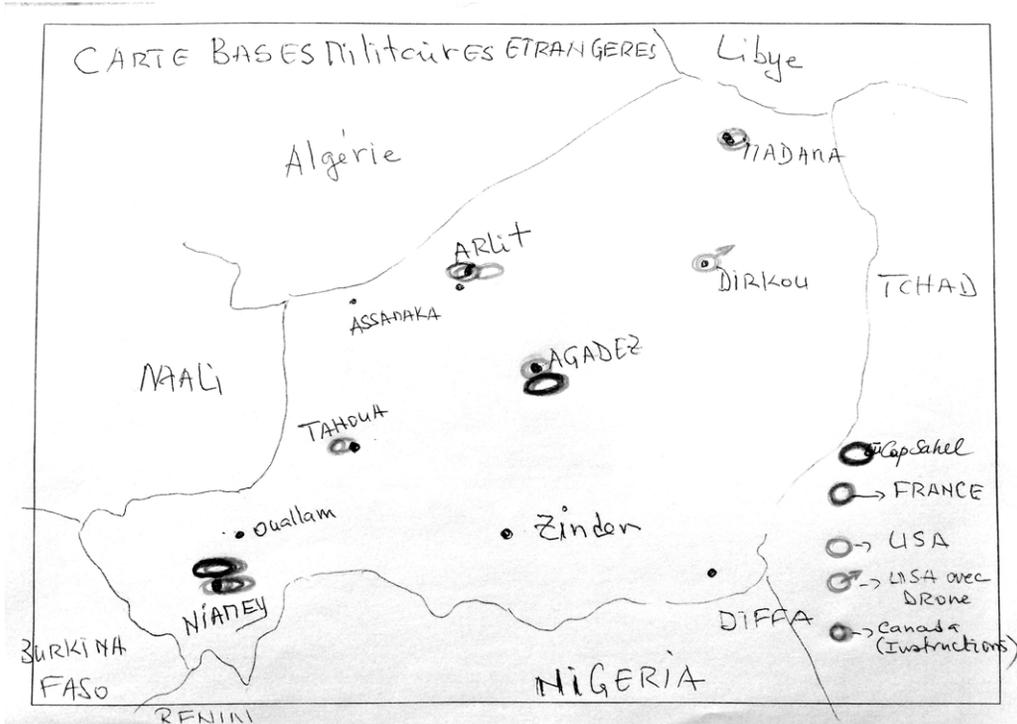
et des zones où se produisent des attaques où les migrants sont dépouillés.

Les patrouilles de policiers et militaires nigériens retrouvent des migrants en profonde détresse, assoiffés, abandonnés par leur chauffeur ou leur guide ayant disparu au prétexte d'aller chercher secours.

Une question se pose aujourd'hui : si cette région du Niger qui connaît des circulations de façon structurelle et constante est désormais une zone de barrage et la nouvelle frontière européenne, que vont devenir ces personnes stoppées dans leur projet migratoire ? Quel impact aura sur le contexte social et économique leur présence contrainte ? De quels moyens disposent le Niger pour réguler cette situation et comment ?

Pour le moment, l'OIM et le HCR ont créé des centres dans lesquels les migrants s'installent. Du fait de la fermeture de frontières dans d'autres régions africaines, des personnes qui n'avaient pas l'habitude transitent désormais ; et, à un moment donné le Niger va être un récipiendaire plein parce qu'il n'y a plus de sous pour faire sortir les autres migrants.

Mohamed Mouhamadou Amani
Karine Gatelier



Cartes réalisées par Mohamed Amani Mouhamadou

Mer – sur le film «Liquid traces - the left to die boat»

Extrait 1 : *Liquid Traces*, réalisée par Charles Heller et Lorenzo Pezzani, retrace la dérive du Left-to-die Boat. <https://forensic-architecture.org/investigation/the-left-to-die-boat>

Pendant et en réponse de l'insurrection en Libye en 2011, une coalition internationale a lancé une intervention armée dans le pays.

À partir du 23 mars 2011, l'OTAN a commencé à mettre en place un embargo sur les armes au large des côtes libyennes. Pendant la période où se déroule le cas du « left-to-die boat » (« le bateau laissé à la mort »), la Méditerranée centrale était contrôlée par une surveillance sans précédent, permettant à l'OTAN et à ses États membres d'avoir connaissance de toute situation de détresse de migrants – et par conséquent, en principe, d'être particulièrement efficace pour leur porter secours. Le rapport préparé par Océanographie forensic (OF) a fait de la connaissance et de la conscience produites par ces technologies de la surveillance des preuves juridiques de la responsabilité pour ces crimes de non-assistance.

Dans notre interview de Dan Haile Gebre, un des survivants, nous avons essayé de ne pas reproduire les formats de témoignages normalement associés aux organisations humanitaires. Plutôt que de mettre en avant la dimension subjective de son expérience, nous avons utilisé différents aide-mémoires comme des photographies de l'arsenal naval et aérien présent dans la zone au moment des événements pour l'aider à se souvenir de détails qui pourraient permettre la reconstitution des faits et l'identification de plusieurs bateaux et avions rencontrés par le canot alors en mer.

Extrait 2 : Charles Heller et Lorenzo Pezzani, « Hostile Environment »(s) : Sensing migration accross weaponized terrains » in *Ways of knowing cities*, eds Laura Kurgan et Dare Brawley, Columbia Books on Architecture and the city, 2019:192

« En mai 2012, la Ministre de l'Intérieur britannique de l'époque, Theresa May, annonçait dans une interview, l'introduction d'une loi nouvelle et innovante dans le domaine du contrôle migratoire. L'objectif de ces nouvelles mesures, déclarait-elle dans un langage qualifié de « inhabituellement franc », était de créer ici en Grande-Bretagne un environnement réellement hostile à l'immigration illégale (James Kirkup and Robert Winnett, "Theresa May Interview: 'We're Going to Give Illegal Migrants a Really Hostile Reception,'" *Telegraph*, May 25, 2012, <https://www.telegraph.co.uk/news/uknews/immigration/9291483/Theresa-May-interview-Were-going-to-give-illegal-migrants-a-really-hostile-reception.html>.) »

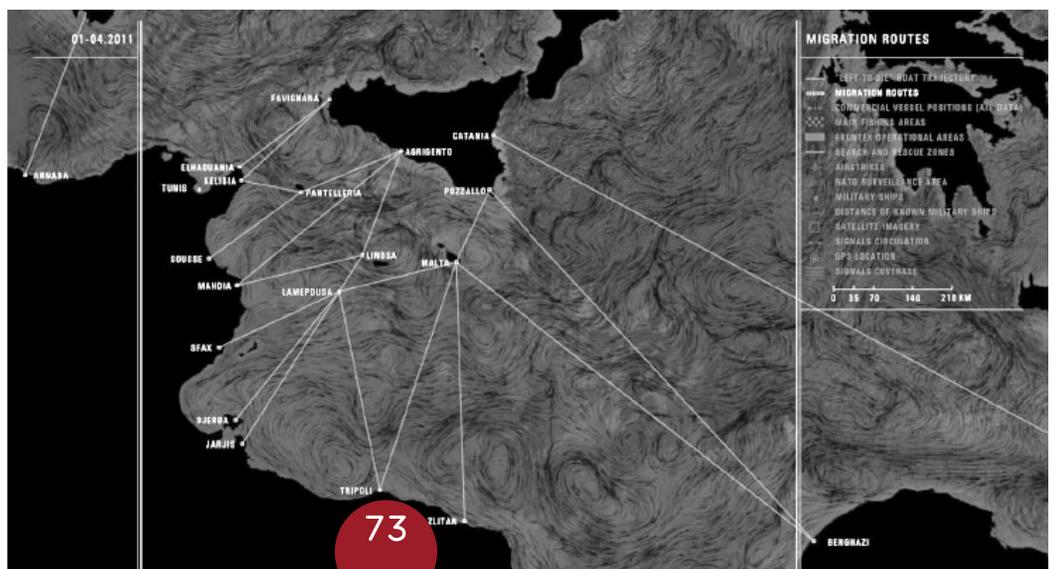
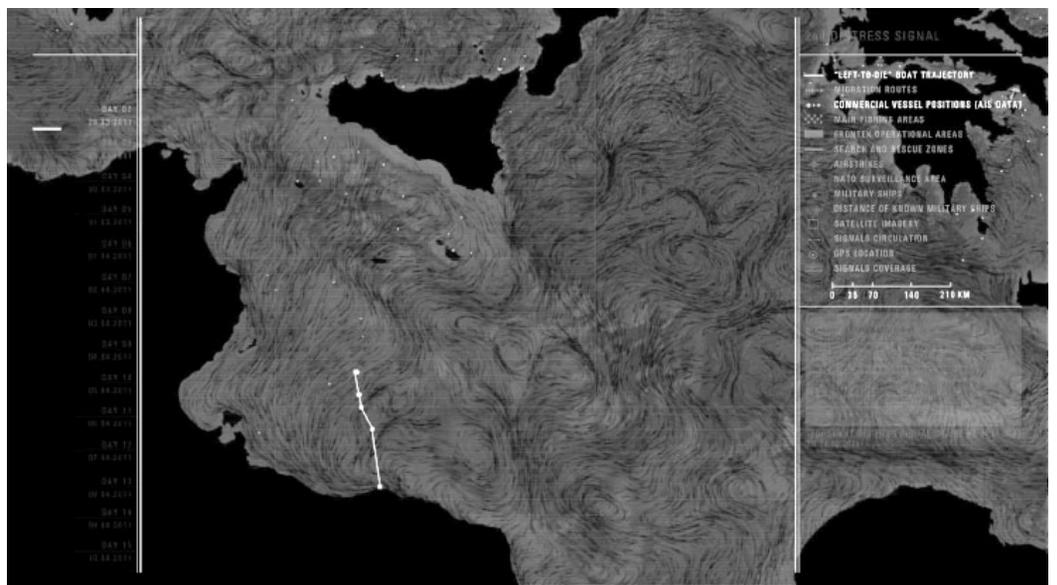
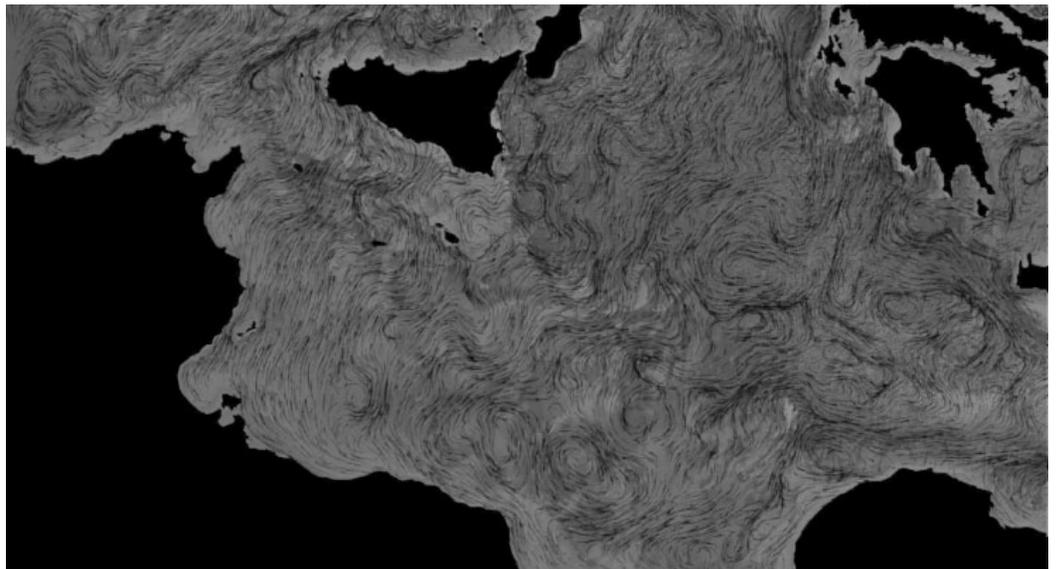
(...)

« Le processus de rendre l'espace (principalement urbain) invivable à certains entre en résonance inquiétante avec la façon dont d'autres environnements, plus « naturels », ont été transformés en espaces hostiles pour les migrants. »

(...)

« Ce processus est particulièrement visible dans la mer Méditerranées. Depuis 2011, et dans le contexte d'un projet nommé Océanographie Forensic, nous avons fait des recherches avec une approche critique de la militarisation des politiques aux frontières imposée par les États européens dans les zones maritimes, et analysé les conditions politiques, spatiales et sensibles

Extraits du film "Liquid traces"



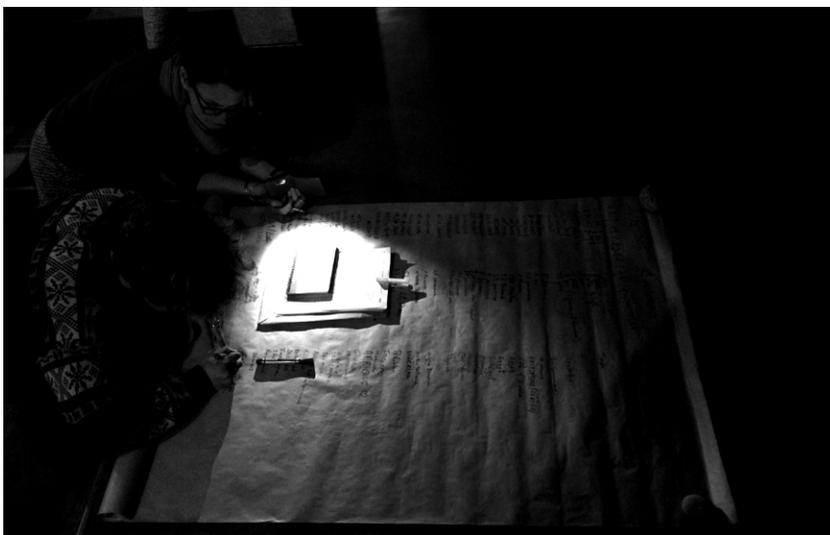
[aesthetic] qui ont conduit à la mort de plus de 30.000 migrants recensés sur les 30 dernières années (UNITED for Intercultural Action: <http://unitedagainstreugeedeaths.eu/about-the-campaign/about-the-united-list-of-deaths>). Avec un vaste réseau d'ONG, de juristes, de scientifiques, de journalistes et d'activistes, nous avons produit des cartes, des vidéos, des visualisations et des rapports sur les droits de l'homme qui tentent de documenter et de défier la transformation de la Méditerranée en traversée la plus mortelle du monde : l'épicentre de ces « paysages de morts » que constituent les frontières dans le monde (Joseph Nevins, *Operation Gatekeeper: The Rise of the "Illegal Alien" and the Making of the US-Mexico Boundary* (New York: Routledge, 2002), 144. As an example of the work we have produced in the context of the Forensic Oceanography project, see "The Left-to-Die Boat," <https://www.forensic-architecture.org/case/left-die-boat>). Dans ces travaux, nous défendons l'idée que même si ces espaces peuvent être perçus, d'un certain point de vue, comme des frontières naturelles du fait de leurs caractéristiques géographiques, ce sont des pratiques, des protocoles et des lois bien spécifiques qui ont fait de ces caractéristiques des armes contre des

catégories particulières de personnes et de ces environnements des lieux qui leur sont hostiles.

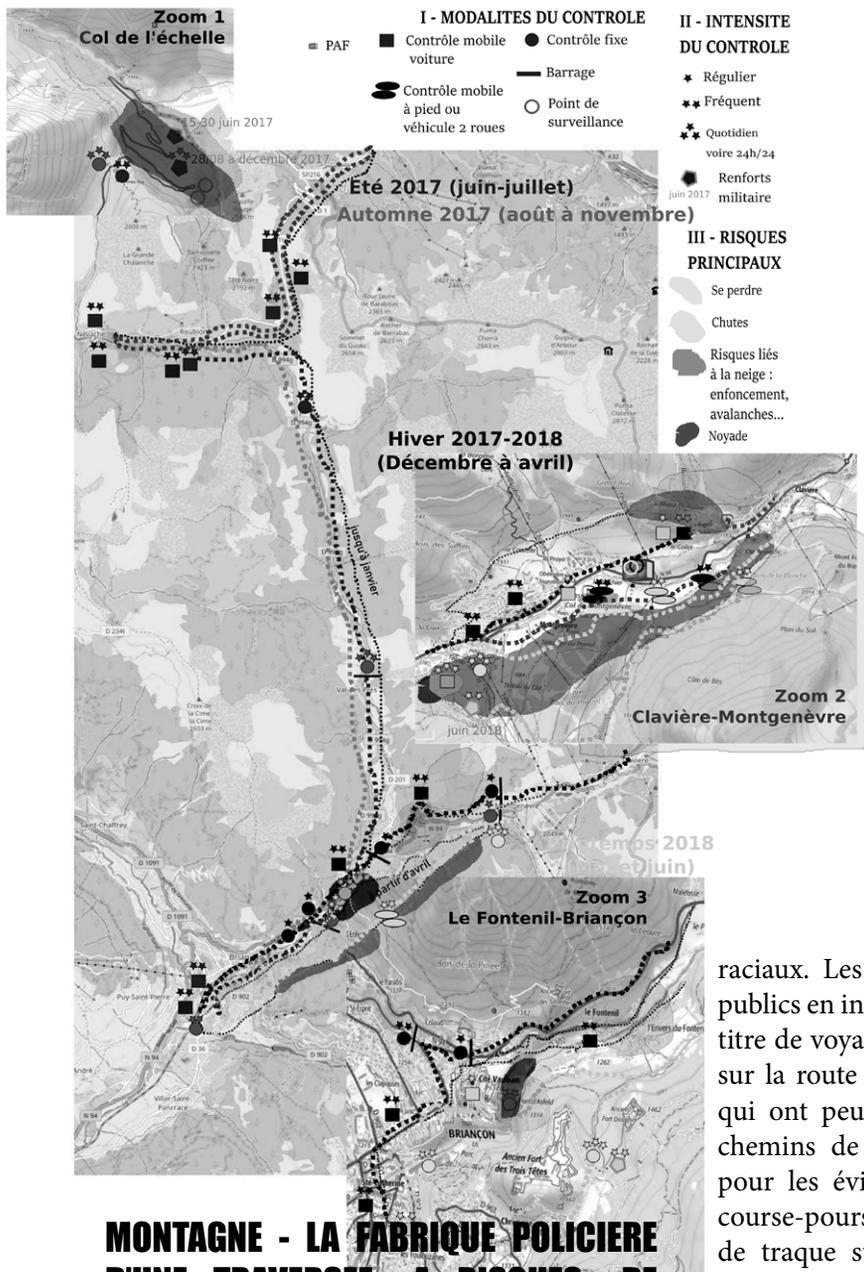
(...)

Les pratiques aux frontières, à l'œuvre dans les différents espaces, sont l'expression d'une forme de pouvoir qui opère non pas en disciplinant certains sujets mais plutôt en intervenant dans le milieu – compris comme l'espace socio-naturel – qu'ils habitent ou traversent, comme Michel Foucault l'a déjà expliqué dans ses travaux tardifs sur le biopolitique (Michel Foucault, *Security, Territory, Population : Lectures at the Collège de France, 1977-78* (New York : Palgrave Macmillan, 2007), 20-23). Le philosophe français avait commencé à théoriser une forme de gouvernance par le milieu – ce qu'il a appelé en écho à sa notion de gouvernementalité, l'« environnementalité » - comme son analyse du biopolitique avait évolué du contexte historique à un contexte plus contemporain. En quelques notes éparpillées, Foucault avait décrit les formes alors naissantes du néolibéralisme comme « un type environnemental d'intervention » plus que comme la répartition d'une gouvernance fondée sur le sujet ou la population. »

Charles Heller
Lorenzo Pezzani



Signature de la liste des morts établie par l'organisation United Against The Refugee Deaths, 5 mars 2019, soirée projection pendant les Rencontres



MONTAGNE - LA FABRIQUE POLICIERE D'UNE TRAVERSEE «A RISQUES» DE LA FRONTIERE EN MILIEU DE HAUTE-MONTAGNE

Dans le Briançonnais, des vacanciers peuvent aller de Clavière (Italie) à Briançon en vingt-cinq minutes de voiture, ou bien peuvent apprécier une balade de quatre ou cinq heures sur le GR5, sentier de randonnée. La zone-frontière montagneuse n'est donc pas en soi dangereuse : c'est la présence et les pratiques de la police aux frontières qui la rendent dangereuse pour des personnes spécifiques (non-autorisées à voyager), souvent identifiées d'après des critères

raciaux. Les contrôles d'identité dans les bus publics en interdisent l'accès aux personnes sans titre de voyage, les rondes policières véhiculées sur la route principale poussent les personnes qui ont peur d'être arrêtées à emprunter des chemins de montagne sans cesse plus hauts pour les éviter. Par ailleurs, les pratiques de course-poursuite (à pied, en motoneige, à vélo), de traque sur les versants de montagne, de piège, produisent directement la mise en danger des personnes poursuivies lors de leur traversée du massif montagneux.

La carte ci-dessus s'appuie sur quatre mois d'observation quotidienne des pratiques policières de contrôle de la frontière, de l'hiver (mars 2018) à l'été (juin 2018) ainsi que sur des témoignages de l'année précédente, pour montrer le processus d'escalade (au sens littéral) dans la prise de risque par les personnes en situation de migration contraintes de fuir le dispositif policier.

Sarah Bachellerie

La racine unique tue autour d'elle

Rencontres

15.03.19

un espace intermédiaire

Partie 3

LA VIOLENCE ÉPISTÉMIQUE

de notion de métissage,
mais n'adhérons pas.
Nous préférons parler
de tissage.

le tissage, ce n'est pas qu'une
question d'abscisse et d'ordonnée, il ya
plein de façons de construire des motifs...
on peut -être comme une pénitence...
détissant chaque soir sa toile et la
retrissant le lendemain avec une
nouvelle matière.

la relation n'est
pas un nœud. On
est obligés de se
définir en relation



La violence épistémique est un concept issu d'une lecture de la colonialité des rapports de force créés et perpétués par les enjeux de la production du savoir. C'est le processus par lequel des populations dominées se sont vues dépossédées de leur parole et de leur pouvoir d'action. Elle s'articule et est complétée par d'autres rapports tels que ceux fondés sur la classe, le genre, la race, la religion etc.

La violence épistémique repose sur l'existence imposée d'un centre émetteur de normes épistémiques, héritée de la domination coloniale. C'est ainsi que le savoir occidental est valorisé et érigé en référence, reléguant les formes non-occidentales du savoir. Edward Said nous rappelle que les deux fondamentaux de l'autorité coloniale sont le pouvoir et la connaissance (Said, 1980), créant des hiérarchies tenaces que les décolonisations n'ont finalement pas supprimées ; la décolonisation des esprits restant à faire (Mignolo, 2001).

Les études occidentales font de l'Occidental le sujet de l'Histoire et du non-Occidental son objet. Dépossédés du pouvoir de dire qui ils sont, les subalternes ne peuvent être entendus de leur oppresseur qu'en utilisant son code et son langage. La subalternité a à voir avec la lutte pour se faire entendre (Spivak, 2009) ; se faire reconnaître comme capables d'expliquer et d'analyser leurs propres expériences et non seulement comme seuls témoins comme les désignent les scientifiques occidentaux (hooks, 1990). Écoutons bell hooks, afro-féministe des États-Unis, l'exprimer dans les paroles suivantes :

« No need to hear your voice when I can talk about you better than you can speak about yourself. No need to hear your voice. Only tell me about your pain. I want to know your story. And then I will tell it back to you in a new way. Tell it back to you in such a way that it has become mine, my own. Re-writing you I write myself anew. I am still author, authority. I am still colonizer, the speaking subject and you are now at the center of my talk »

(hooks, 1990 : 343).

« Pas besoin d'entendre ta voix alors que je peux parler de toi mieux que tu ne le peux. Pas besoin d'entendre ta voix. Raconte-moi seulement ta souffrance. Je veux connaître ton histoire. Et ensuite, je te la raconterai en retour d'une nouvelle façon. Raconterai en retour d'une façon telle qu'elle sera mienne et m'appartiendra. En te réécrivant, je me réécrits à nouveau. Je suis toujours l'auteur, l'autorité. Je suis toujours le colonisateur, le sujet parlant et tu es maintenant au centre de mon discours. »

Bell hooks souligne ici le pouvoir du chercheur, ou de l'écrivain, qui base son savoir sur les paroles des autres, les subalternes, dont les voix ne sont entendues qu'à travers des transcriptions ou des traductions par d'autres, qui de ce fait transforment leur parole. Ce pouvoir qui fait que certains groupes ne sont pas entendus doit être compris comme une forme de violence épistémique.

K. G.

NOTION DE VIOLENCE ÉPISTÉMIQUE ET HÉRITAGE COLONIAL

La violence épistémique, une forme de violence invisible

26 juillet 2007, Dakar. Le président français Nicolas Sarkozy évoque dans un discours la rencontre de la culture africaine avec la modernité et estime que le « drame de l'Afrique » vient du fait que « l'homme africain n'est pas assez entré dans l'Histoire [...] », et que dans un imaginaire où « tout recommence toujours, il n'y a de place ni pour l'aventure humaine ni pour l'idée de progrès ». Ce discours provoque de nombreuses réactions, partout dans le monde, et le ton condescendant indigné. En effet, il renvoie à une longue période de déni des effets de la colonisation qui se traduit par une infantilisation et une culpabilisation des peuples africains. Face à cela, des historiens français et africains - J. P. Chrétien, Achille Mbembé, Ibrahima Thioub, Pierre Boileau - publient un ouvrage¹ en réponse au discours, dans le but de lever le voile sur un « déni d'histoire » et de déconstruire les préjugés et les essentialismes.

Cet exemple resté célèbre montre ainsi la persistance de représentations dominantes et méprisantes du continent africain, qui s'accompagne du besoin de nouvelles analyses afin de les combattre. On partira ici du constat que la production de connaissances sur le continent africain demeure encore aujourd'hui

eurocentrée. C'est-à-dire qu'elle émane de centres intellectuels situés en Europe, ou alors de centres africains qui ont intériorisé la domination européenne. Ainsi, les civilisations européennes sont prises comme cadre de référence et cela conduit à positionner les autres civilisations dans un rapport hiérarchique vis-à-vis de celles-ci.

Cette situation constitue une forme de violence épistémique. Pour comprendre cela, on peut se référer à la typologie réalisée par Galtung². Il décrit deux catégories de violence principales : d'une part, la violence directe, qui s'apparente à la violence physique, elle bien visible ; et, d'autre part, la violence structurelle. Moins visible, c'est une forme de violence où les institutions d'une société donnée - ici entendues comme institutions sociales au sens large - empêche certains groupes d'individus de satisfaire leurs besoins fondamentaux. On peut donner l'exemple d'une situation où des lois discriminent un type d'individus donnés, comme les lois foncières qui favorisaient les colons sous la plupart des régimes coloniaux.

La violence épistémique est utilisée pour justifier ces autres formes de violence, au niveau du jugement de ce qui est considéré comme savoir et de ce qui ne l'est pas. Elle permet en effet de légitimer, par les croyances ou en faisant

1. Gassama (M.), dir., *L'Afrique répond à Sarkozy. Contre le discours de Dakar*. Paris: P. Rey, 2008, 478 p

2. Galtung, Johan. «Violence, Peace, and Peace Research» *Journal of Peace Research*, Vol. 6, No. 3 (1969), p 171

office d'autorité intellectuelle, des systèmes injustes de manières diverses et plus ou moins visibles – racisme, discrimination mais aussi morts et blessés³.

Ce concept est donc important, en ce qu'il permet de remonter aux sources des manifestations de violence. Ainsi, la pensée sur la colonisation et son héritage après les indépendances, qui sera évoquée plus bas, met en évidence que la minimisation des savoirs émanant d'autre part que de l'Occident a été un important vecteur de la domination coloniale. Celle-ci a été accompagnée par un discours normatif autour de l'idée de civilisation, qui donne au colon le monopole du savoir et du progrès. Plus tard, les indépendances donnent lieu au plaquage de systèmes institutionnels européens sur des réalités incohérentes avec ceux-ci, et maladroitement prises en compte. Cet eurocentrisme se ressent particulièrement dans le domaine du développement. Suivant une logique verticale, des idéaux et des objectifs émis pour la plupart par des puissances occidentales, visent à être diffusés de partout. Ces pays, qui sont souvent d'anciennes puissances coloniales, perpétuent ainsi leur influence historique au travers de l'aide au développement, qui se fait alors instrument politique, commercial et idéologique.

Des approches critiques émergent à la fin du 20^{ème} siècle, pour nommer et analyser ce phénomène, et plus généralement l'héritage culturel du colonialisme et de l'impérialisme, ainsi que ses conséquences sur les populations anciennement colonisées. Ils sont regroupés sous le nom d'études post-coloniales. Edward Saïd est considéré comme le pionnier de ce champ d'études, avec sa théorie de l'orientalisme, décrite dans un ouvrage du même nom paru en

1978. Il y développe une étude de la relation sociale binaire avec laquelle les intellectuels européens ont divisé le monde entre « L'Occident » et « L'Orient ». Cette dernière catégorie, antagoniste à la première, fait l'objet de représentations simplifiées et erronées⁴. Pour Saïd, l'autorité coloniale repose sur deux fondamentaux : le pouvoir et la connaissance. La projection de ces représentations sur « l'Orient », ou plus généralement les espaces colonisés, a permis de les inférioriser et de s'assurer un monopole sur la connaissance. En effet, celles-ci justifient entre autres la destruction méthodique des sciences non occidentales par des mécanismes variés : vol ou destruction des artefacts, oubli dans la mémoire collective des contributions non-occidentales au savoir... Ces mécanismes sont efficaces en ce qu'ils sont peu visibles, et ainsi peuvent être perpétués par les populations à leur insu, aussi bien du côté des colons que des colonisés.

Un autre courant critique de la colonisation émerge, cette fois-ci plutôt du côté de l'Amérique latine, et propose une analyse du système capitaliste moderne en termes de rapports de domination et l'esclavage et la colonisation comme la matrice d'un pouvoir qui demeure encore aujourd'hui, au travers de travaux d'auteurs tels que Aníbal Quijano et Ramón Grosfoguel⁵. Il vient compléter l'approche postcoloniale en s'intéressant, davantage aux symboliques culturelles laissées par la colonisation.

Ces courants donnent lieu à l'émergence du concept de violence épistémique. Celui-ci

4. Saïd Edward, *L'Orientalisme*, Éditions du Seuil, coll. « Points histoire », 2005

5. Grosfoguel Ramón, and Castro-Gómez Santiago. *El Giro Decolonial: Reflexiones Para Una Diversidad epistémica más allá Del Capitalismo Global* [Le tournant décolonial. Pour une diversité épistémique au-delà du capitalisme global.]. Siglo Del Hombre, 2007

3. *Ibid.*

s'intéresse aux rapports de force autour des enjeux de la production du savoir. À l'instar de certaines théories issues des *development studies* qui considèrent que les inégalités économiques mondiales sont maintenues au travers de l'existence d'une division entre un centre privilégié et ses périphéries, dépendantes et lésées par la mondialisation ; la violence épistémique repose sur l'existence d'un centre émetteur de normes épistémiques, et de périphéries dont les savoirs sont occultés. Ce schéma trouve sa source dans la domination coloniale.

Comme le souligne E. Sibeud, les études décoloniales et postcoloniales « reposent sur l'hypothèse que les héritages culturels et intellectuels du colonialisme sont toujours présents, de façon diffuse, dans nos sociétés qui seraient en partie façonnées par les expériences coloniales qu'elles ont traversées, sur des modes très différents mais en gardant des traces persistantes, sinon indélébiles »⁶.

Ainsi, si sur le papier, la décolonisation a eu lieu, certains schémas de pensée, certaines hiérarchies restent tenaces : la décolonisation des esprits reste à faire. G. C. Spivak, autrice emblématique du courant postcolonial, approfondit cette analyse en établissant que les études occidentales font du non-occidental un objet, qui a une valeur de seul témoin, considéré comme incapable d'expliquer et d'analyser ses propres expériences, à moins de s'adapter aux codes imposés par l'Occident. C'est ce qui rend les « subalternes » inaudibles et les maintient dans une situation d'infériorité intellectuelle.

La violence épistémique a donc pour

conséquence de maintenir les ex-colonisés dans une situation défavorable face au savoir, une situation où ils ne peuvent ni faire entendre leur voix ni proposer d'alternatives au système de pensée dominant. Mais cela dépasse le domaine intellectuel, et a des répercussions néfastes sur les conditions sociales et matérielles des individus.

Que faire contre la violence épistémique ?

Si la violence épistémique est un phénomène ardu à visibiliser, il est possible de proposer, de manière non-exhaustive, des pistes de réflexion pour agir sur celle-ci. Tout d'abord, il est important de visibiliser son existence par des écrits ainsi que des initiatives de sensibilisation, car le phénomène est de prime abord difficile à appréhender et le cadre d'analyse convoqué reste méconnu. Un moyen serait de participer à la diffusion des études postcoloniales.

Surtout, il apparaît comme essentiel de promouvoir activement la formation et le développement de centre de savoirs hors de l'Europe. Cela est primordial pour redonner une voix à des acteurs dont le savoir a été réduit au silence et minimisé, et le légitimer dans les sphères intellectuelles internationales. De plus, il est important de redonner par la recherche un pouvoir d'analyse et de décision aux premiers concernés sur leurs propres sociétés. Il y a, par exemple, un fort besoin de renforcer la recherche sur le développement humain sur le continent africain afin d'espérer casser les relations de dépendance avec les pays occidentaux dans ce domaine.

Au-delà de cela, décentrer la production du savoir représente un moyen d'élargir la réflexion

6. Sibeud, Emmanuelle. « Des « sciences coloniales » au questionnement postcolonial : la décolonisation invisible ? », Revue d'Histoire des Sciences Humaines, vol. 24, no. 1, 2011, pp. 3-16

sur des thèmes qui concernent l'ensemble de l'humanité, et d'ainsi proposer des modèles alternatifs aux paradigmes dominants, qui se trouvent de plus en plus en échec face aux enjeux contemporains : le système capitaliste né des paradigmes occidentaux et ancré dans les continuités coloniales est responsable de l'épuisement des ressources naturelles, de la montée des inégalités...

En parallèle de cela, il y a nécessité de réinventer les paradigmes de production du savoir eux-mêmes : adopter une démarche réflexive peut être une voie à emprunter. Est entendu par réflexivité le fait d'utiliser « une méthode qui consiste à intégrer sa propre personne, son travail, sa présence dans le sujet étudié, comme faisant partie intégrante de l'étude »⁷.

Cette démarche est épistémologiquement importante en ce qu'elle permet d'avoir un regard critique sur son travail, et d'assumer qu'une objectivité totale est inatteignable. Cela peut notamment permettre à des personnes qui occupent une position dominante vis-à-vis de la production de savoir d'éviter certains biais. Par exemple, celui, dénoncé notamment par b. hooks et Spivak, qui consiste à parler à la place des concernés en les considérant uniquement comme des objets de l'Histoire plutôt que comme des producteurs à part entière de connaissances, dénaturant ainsi les récits et maintenant un rapport d'autorité peu constructif et même nuisible.

Il faudrait également casser les hiérarchies et les rigidités existantes dans le monde de la recherche et de la coopération internationale, au profit de collaborations plus horizontales, qui dépassent le cadre académique. Pour ce faire, il convient de proposer de nouveaux

modes d'organisation de la connaissance, en reconnaissant l'analyse de la positionnalité dans la production du savoir. Rattachée à la critique de la prétendue objectivité des sciences, la notion de positionnalité implique que chacun, de là où il se situe, peut produire de la connaissance, de manière diverse. La notion d'horizontalité des savoirs est parfois évoquée à ce propos. Elle découle du même principe mais comporte le danger de provoquer la confusion en impliquant qu'une uniformisation des savoirs est nécessaire. Cela peut également conduire à la minimisation de la parole des personnes directement concernées par un sujet, en disant que l'expression de chacun a la même valeur tout le temps.

Finalement, la prise de conscience des dominations induites par la violence épistémique dans le but de créer des relations davantage horizontales s'inscrit dans le projet plus grand de construire une nouvelle modernité, d'abord dans les espaces marginalisés intellectuellement comme les anciennes colonies, puis dans le monde. L'intellectuel et artiste sénégalais Felwine Sarr pose la question suivante à propos du continent africain : « Serons-nous en mesure de devenir un espace où l'on reprendrait le chantier de l'humanité et où on l'amènerait plus loin encore ? Pour moi, c'est ça le principal enjeu »⁸. On peut s'appuyer à ce propos sur la notion de « transmodernité » de Dussel : « la transmodernité vise à achever la décolonisation. Au lieu d'une modernité unique, centrée sur l'Europe / Euro-Amérique et imposée au reste du monde, Dussel défend une multiplicité de propositions critiques décolonisantes à partir

7. Gatelier Karine. "Réflexivité." *Irenées*, Nov. 2012, www.irenees.net/bdf_fiche-notions-212_fr.html

8. Douce, Sophie. "Felwine Sarr : « Il Faut Rouvrir Le Champ Des Possibles Et Dessiner Une Utopie Africaine »." *Le Monde.fr*, 8 Nov. 2018, www.lemonde.fr/afrique/article/2018/11/08/felwine-sarr-il-faut-rouvrir-le-champdes-possibles-et-dessiner-une-utopie-africaine_5380569_3212.html

des localisations épistémiques des peuples colonisés »⁹. Cela peut être lié à l'idée de diversalité proposée par Edouard Glissant : « la diversalité est la mise en relation harmonieuse des diversités préservées »¹⁰ dans le but de créer une « écologie entre les savoirs », dans la production scientifique, mais au-delà de cela dans les pratiques et les modes de vie. La question reste de faire de ces principes une réalité.

Pauline Adam



9. Évoqué par Grosfoguel, Ramón. « Les implications des altérités épistémiques dans la redéfinition du capitalisme global. Transmodernité, pensée frontalière et colonialité globale », *Multitudes*, vol. no 26, no. 3, 2006, pp. 51-74

10. Cité par Chamoiseau, Patrick, et Silyane Larcher. « Les identités dans la totalité-monde », *Cités*, vol. 29, no. 1, 2007, pp. 121-134

BIBLIOGRAPHIE

Grosfoguel Ramón, and Castro-Gómez Santiago. *El Giro Decolonial : Reflexiones Para Una Diversidad epistémica más allá Del Capitalismo Global* [Le tournant décolonial. Pour une diversité épistémique au-delà du capitalisme global.]. Siglo Del Hombre, 2007.

Sibeud, Emmanuelle. « Des « sciences coloniales » au questionnement postcolonial : la décolonisation invisible ? », *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, vol. 24, no. 1, 2011, p. 5.

Mignolo, Walter. « Géopolitique de la connaissance, colonialité du pouvoir et différence coloniale », *Multitudes*, vol. 6, no. 3, 2001, p 67.

Spivak, Gayatri Chakravorty. *Les Subalternes peuvent-elles parler ?* Amsterdam, 2009.

Sopha Franziska. « Preventing War. Shaping Peace ? Epistemic Violence and Conflict Studies », *ConvivialThinking*, 18 May 2019, www.convivialthinking.org/index.php/2019/05/18/how-do-we-know-the-worldseries-preventing-war-shaping-peace-epistemic-violence-and-conflict-studies/

Godrie Baptiste et Dos Santos Marie, « Inégalités sociales, Production des savoirs et de l'ignorance », *Erudit*, 2017, www.erudit.org/fr/revues/socsoc/2017-v49-n1-socsoc03347/1042804ar.pdf

Chakrabarty, Dipesh. *Provincialiser l'Europe. La pensée postcoloniale et la différence historique*, Amsterdam, Paris, 2009.

Mills, Charles W. *The Racial Contract*. Cornell Univ. Press, 2011.

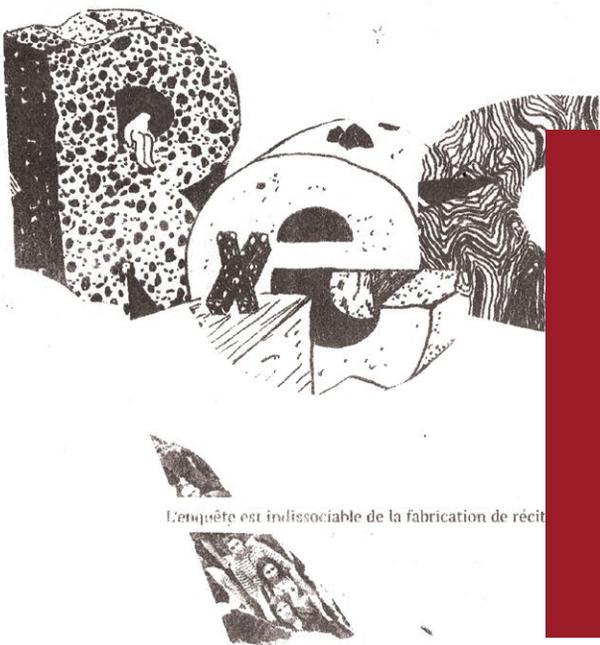
Rajeev Bhargava,. « Pour en finir avec l'injustice épistémique du colonialisme », *Socio. La nouvelle revue des sciences sociales*, Éditions de la maison des sciences de l'homme, 13 Feb. 2014, journals.openedition.org/socio/203#tocto1n4 [Consulté le 18/06/2019]

Visvanathan Shiv, « The Search for Cognitive Justice », www.india-seminar.com/2009/597/597_shiv_visvanathan.htm. [Consulté le 07/08/2019]

Grosfoguel, Ramón. « Les implications des altérités épistémiques dans la redéfinition du capitalisme global. Transmodernité, pensée frontalière et colonialité globale », *Multitudes*, vol. no 26, no. 3, 2006, pp.51-74.

Douce, Sophie. « Felwine Sarr : « Il faut rouvrir le champ des possibles et dessiner une utopie africaine ». *Le Monde.fr*, 8 Nov. 2018, www.lemonde.fr/afrique/article/2018/11/08/felwine-sarr-il-faut-rouvrir-lechamp-des-possibles-et-dessiner-une-utopie-africaine_5380569_3212.html [Consulté le 06/08/2019]

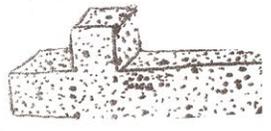
Chamoiseau, Patrick, et Silyane Larcher. « Les identités dans la totalité-monde », *Cités*, vol. 29, no. 1, 2007, pp. 121-134.



Partie 4
**...ET FACE À LA
VIOLENCE**

L'enquête est indissociable de la fabrication de récit

À CHAQUE
HISTOIRE QU'ON
NOUS IMPOSERA
NOUS ÉCRIRONS
1000
HISTOIRES



labo-fiction
antémonde
ateliers de
l'antémonde
se réinventer
profondeur
magie
couture
changement
fictions
contre-histoires
récits
subalternes
symbolique
polyphonie
fragmentation
invisible
pensée du
tourbillon
(edouard
glissant)

rencontres 14/03/19

Les entités transformées

avec

Voir avec et non pas à la place des autres. Si l'enquête est un récit, c'est que tout récit commence par le milieu : in media res, au milieu de l'action. p. 71.

Fragmenter le monde
Josep Rafanelli i ora
ed. Divergences 2018

On devrait inventer une nouvelle histoire à chaque communiqué officiel qu'on nous présente sous un certain angle, on devrait démolir les angles, interdire la paresse de ceux qui guchulent toujours avec les loups.

DES PÉDAGOGIES CRITIQUES POUR ENSEIGNER LA GÉOPOLITIQUE CRITIQUE : L'EXEMPLE D'UN DÉBAT JEU DE RÔLE SUR L'ABANDON DE L'AÉROPORT NOTRE-DAME-DES- LANDES

En ce mardi matin de début novembre, voilà ce qu'on peut entendre en salle TD7 occupée par le groupe de TD n°2 des étudiant.e.s de première année de licence en Sciences Humaines Appliquées (SHA) à l'ARSH :

« Monsieur le premier Ministre, vos propos sont une honte et illustrent parfaitement le délitement de l'État qui se couche devant les menaces de voyous et de hors-la-loi fuyant ainsi ses responsabilités et, par la même occasion, se parjurant car Macron avait promis que la construction de l'aéroport aurait lieu ! »

« Monsieur Retailleau, ces propos blessants et injurieux sont qui plus est calomnieux. Nous ne nous sommes pas couchés, comme vous le prétendez, mais bien plutôt avons pris une décision courageuse qui vient mettre fin à plusieurs décennies de chaos et de tergiversations dont votre groupe parlementaire est en partie responsable et »

« Mais écoutez-vous, on vous parle bien commun, crise de la démocratie, destruction des écosystèmes et de l'environnement et votre seule réponse est la bassesse de vos querelles politiciennes. Vous me dégoûtez. Et vous, le journaliste là, au service de

ces Messieurs de la politique, vous ne pourriez pas plutôt faire votre boulot et interrogez Philippe sur les cadeaux que l'État français vient de faire à Vinci dont la représentante est aussi bien habillée que silencieuse sur ce plateau ! »

« Camille je vous prierai de rester poli et courtois, c'était à cette condition que nous vous avons invité sur ce plateau radio. A la prochaine intervention de ce type je serai dans l'obligation vis-à-vis de mes autres invités de vous demander de partir. Mme la porte-parole de Vinci, souhaitez-vous répondre ? »

« Je vous remercie. Je tiens à rappeler que le groupe Vinci, que je représente ici, n'est en aucun cas lié à cette décision d'abandon de l'aéroport NDDL. Le contrat en partenariat public-privé que nous avons signé comportait des closes en cas d'abandon du projet et aujourd'hui des discussions entre des représentants de Vinci et l'État ont en effet lieu pour déterminer les compensations de ce manque à gagner pour notre firme qui, rappelons-le, reste bien entendu partenaire de l'État dans la réalisation de ces projets de modernisation et... »

« Mais arrêtez avec cette langue de bois ! A



l'ACIPA¹, nous n'avons eu de cesse de dénoncer cette défense par l'État des intérêts de grands groupes comme Vinci au nom de la soi-disant modernisation des territoires qui masque en fait une extension des logiques marchandes et capitalistes contre les intérêts des habitants et des écosystèmes ... ».

« Mme Chabod, en tant que premier ministre je ne peux vous laisser dire cela »

Vous l'aurez compris, ni Édouard Philippe ni Bruno Retailleau ni la porte-parole de Vinci ou encore Camille et Anne-Marie Chabod n'étaient présent.e.s lors de ce TD. Par contre des étudiant.e.s ont joué leurs personnages et tenu leurs positions au cours d'un vrai-faux débat-radio qui aura duré près d'1h15, ponctué de saillies rhétoriques, de bons mots, de rires et de colères étouffées envers ce prof-journaliste bien partial. J'avais proposé de partager cette expérience pédagogique lors des 4^e Rencontres de géopolitique critique. Un jeu de rôle en TD à l'université... Mais pourquoi faire ? Et quel

1. Association citoyenne intercommunale des populations concernées par le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes

lien avec la géopolitique critique ? C'est à ces deux questions que je me propose de répondre au cours de ce texte en présentant d'abord le déroulé et l'organisation du débat, puis de discuter de ses objectifs afin de m'interroger avec vous sur ce qu'il est possible ou non de faire à partir de ce type de scénario pédagogique.

Déroulé du débat

Si le débat en tant que tel dure entre 1 heure et 1 heure 20, son déroulé pédagogique, lui, s'étire sur plusieurs semaines entre les consignes de travail données en amont, le débat en tant que tel et les perspectives pédagogiques de l'après-débat.

Les consignes de travail en amont

Voici ci-dessous les consignes données aux étudiant.e.s deux semaines en amont afin qu'elles et ils préparent leur rôle, rôle qui a été attribué de façon aléatoire aux différents groupes (de 5 à 6 étudiant.e.s) constitués depuis le début de l'année :

Jeu de rôle : débat radio autour de l'abandon du projet de nouvel aéroport du Grand Ouest

Vous avez accepté de participer à une émission de radio sur la question de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes. Six invités participeront à l'émission : Camille, habitant-e de la ZAD ; Anne-Marie Chabod ex présidente de l'ACIPA ; Jean Rivière, géographe ; Bruno Retailleau, sénateur LR de la Vendée ; Édouard Philippe, Premier ministre ; le ou la porte-parole de Vinci.

L'animateur/animateur de l'émission vous a prévenu qu'il allait vous poser plusieurs questions :

1. Qui êtes-vous et quel est votre rapport avec ce projet ?
2. Quelle était votre position par rapport à ce projet de nouvel aéroport ? Pourquoi ?
3. Quelle est votre réaction à la suite de l'abandon du projet ? Pourquoi ?
4. Fallait-il expulser la ZAD ? Pourquoi ?

Lors de l'émission radio l'un-e des membres du groupe jouera le personnage et participera au débat. Il ou elle sera accompagné-e d'un-e conseiller-e qui n'a pas le droit de prendre la parole mais peut aider le personnage par écrit ou en chuchotant. Pour préparer cette émission, voici les documents pour chacun des groupes. Vous avez tout à fait le droit d'arriver à cette émission avec des notes ou des documents.

Exemple de documents proposés au groupe Personnage 2 : Anne-Marie Chabod, l'une des trois président-e-s de l'ACIPA

Jean RENARD, Cécile RIALLAND-JUIN, « Le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes : les rebonds d'un aménagement conflictuel », *Géoconfluences*, 4 février 2013. <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/doc/territ/FranceMut/FranceMutDoc17.htm> – extrait

Extraits de tracts de l'ACIPA

« Ensemble, nous avons eu raison du projet d'aéroport ! », communiqué de presse de l'ACIPA, 19 janvier 2018 : <https://www.acipa-ndl.fr/actualites/communiques-de-presse/item/794-ensemble-nous-avons-eu-raison-du-projet-d-aeroport>

En complément :

« Quel avenir pour la ZAD de Notre-Dame-des-Landes ? », débat *Mediapart*, 22 décembre 2017 : <https://www.youtube.com/watch?v=gMyQk4Vt5KE> (49'57)

Pierre Carrey, « Notre-Dame-des-Landes : sur la D281, les zadistes à un tournant », *Libération*, 18 janvier 2018 : http://www.liberation.fr/france/2018/01/18/notre-dame-des-landes-sur-la-d281-les-zadistes-a-un-tournant_1623558

Carte des parcelles agricoles et occupations (2015) : https://zad.nadir.org/IMG/png/cartoz_3_parcelles_agricoles_et_occupations.png

Le débat jeu de rôle lui-même

Lorsque les étudiant.e.s arrivent en TD ce jour-là, la salle est vite réorganisée : un rectangle centrale autour duquel s'assoient les invité.e.s et leurs conseiller.e.s ainsi que l'animateur.rice ; un « U » périphérique pour les auditeurs et auditrices. Certain.e.s invité.e.s de l'émission « jouent le jeu à fond » et arrivent en costume pour Édouard Philippe et Bruno Retailleau ou en tailleur pour la porte-parole de Vinci. Des discussions informelles se déroulent entre les invité.e.s et leurs conseiller.e.s qui sont autant de préparation d'alliance ou de tentatives d'esbroufe pour ce qui va suivre. Une certaine tension-envie est palpable dans la classe.

Une fois tout ce monde installé, je rappelle les consignes : « *L'objectif de ce TD de géopolitique est de recréer un débat radio sur le sujet de l'abandon du projet d'aéroport de NDDL. Autour de la table il y a 6 personnages dont le nom est inscrit sur un carton, ces personnages sont accompagnés de conseiller.e.s. Je rappelle à ces dernier.e.s que vous n'avez pas le droit de prendre la parole mais vous pouvez communiquer comme vous voulez avec le personnage que vous conseillez. Je joue le rôle d'un journaliste qui anime ce débat. Et pour vous qui êtes assises et assis autour de la table de débat vous êtes des auditeurs et auditrices qui pouvez intervenir lors du débat radio ; pour cela vous me faites signe et au moment où mon personnage le décidera je vous donnerai la parole. C'est clair pour tout le monde ? Alors, 1, 2, 3, Bonjour à toutes et à tous bienvenu sur radio Grenoble, la radio de Grenoble et de sa région. Je suis Romain Pujadas et je vous propose aujourd'hui un débat avec 6 invités prestigieux suite à l'abandon du projet de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes annoncé il y a quelques jours par Monsieur le Président Macron. Tout de suite je laisse le soin à mes invités de se présenter. Tout d'abord*

Monsieur le Premier Ministre, bonjour et merci d'avoir pris le temps de nous rendre visite malgré votre emploi du temps chargé. Etc. »

Puis le débat a lieu : si au départ les étudiant.e.s ont du mal à rentrer dans leur rôle et à saisir d'emblée les enjeux pour leurs personnages, très vite au fil des interventions et oppositions, ils et elles l'incarnent, se dessaisissent de leurs notes et rentrent pleinement dans leur rôle comme l'illustre l'extrait présenté en amorce de ce débat. Pour ma part je veille au début à ce que tout le monde puisse trouver sa place puis moi aussi je joue mon personnage de journaliste défenseur du pouvoir en place qui n'hésite pas à couper la parole à Camille, tancer Jean Rivière pour sa non-objectivité scientifique et caricaturer les positions environnementalistes de l'ACIPA. Les étudiant.e.s qui ne sont pas à la table du débat mettent un peu de temps à solliciter le standard pour intervenir, mais là aussi très vite ils interviennent - soit en leur nom soit au nom de personnage qu'ils et elles s'inventent sur le moment - pour questionner, critiquer ou soutenir l'un.e des invité.e.s et faire exploser leur colère contre la partialité du journaliste. Ils et elles deviennent des « spectActeurs » (Augusto Boal, 2007).

L'après-débat

A la fin du débat tout le monde souffle, souvent les applaudissements fusent de tout côté pour saluer l'élaboration collective qui vient d'avoir lieu. Je quitte alors mon rôle de journaliste pour redevenir le prof et organise un tour de parole qui s'organise en deux temps : d'abord « comment, depuis le rôle qui était le vôtre, avez-vous vécu cette démarche ? » ; ensuite un retour réflexif à partir de cette interrogation « d'après vous, qu'est ce qui est en jeu dans ce



jeu ? Et qu'avons-nous appris de ce TD ? ». Je reviendrai dans la seconde partie sur les objectifs notamment pédagogiques de ces moments de retour. Je leur propose également de réfléchir collectivement à la poursuite pédagogique de ce débat : quelle(s) séance(s) future(s) pouvons-nous imaginer ? Je garde sous le coude un prolongement qui consiste à entrer en son nom propre dans le débat en rédigeant une lettre à l'un.e des personnages du débat pour lui faire connaître sa position quant à ses propos.



Autres exemples de débats-jeu de rôle et objectifs de cette pratique pédagogique

Ces débats me semblent être le moyen d'entrer dans la géopolitique critique par le biais d'une pratique pédagogique critique qui cherche à rejouer les rapports de domination pour ensuite les comprendre afin d'être capable de les combattre et les dépasser.



Deux autres exemples

Si l'abandon de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes est un thème efficace pour entrer dans la géopolitique locale critique, d'autres thèmes de débat peuvent être utilisés en fonction des disciplines. Ainsi, dans le cadre du cours « Géographie sociale et rapports sociaux de domination » nous rejouons le débat qu'il y a eu autour du festival afro-féministe Nyansapo avec les étudiant.e.s de licence 3 d'Histoire à partir des consignes suivantes :

Jeu de rôle : débat radio autour de la non-mixité pendant le festival afro-féministe Nyansapo

Le collectif afroféministe Mwasi a organisé un festival afroféministe européen à Paris du 28 au 30 juillet 2017. Pendant ce festival étaient prévus des ateliers en non-mixité (entre personnes noires, entre femmes racisées ou encore entre femmes noires) qui ont suscité une polémique lancée par un site d'extrême-droite, Fdesouche en mai 2017. La maire de Paris, Anne Hidalgo, a menacé d'interdire le festival avant de reculer.

Vous avez accepté de participer à une émission de radio sur la question des ateliers non-mixtes prévus dans ce festival. Cinq invité-es participeront à l'émission : Fania Noël, militante de Mwasi ; Christine Delphy, sociologue féministe ; Anne Hidalgo, maire de Paris ; Alain Jakubowicz, président de la LICRA et Jean Frédéric Schaub, historien.

Les étudiant.e.s ont préparé leurs interventions à partir de documents préalablement transmis et très rapidement le débat s'engage sur la mixité, l'antiracisme, la validité scientifique du concept de race, la pertinence politique de ce même concept, la stratégie militante des débats en non-mixité, etc. Ce débat conclut le semestre au cours duquel nous avons travaillé à la fois ce que dit la géographie sociale sur les rapports sociaux de domination de classe, de genre et de race à partir de différents scénarii pédagogiques : travaux de groupe, cours magistraux en situation (c'est-à-dire avec un questionnement préalable des étudiant.e.s), jeux du théâtre de l'opprimé d'Augusto Boal), débat mouvant inspiré des pratiques d'éducation populaire (cf : <http://www.scoplepave.org/pour-discuter>) ou encore texte à trous (démarche qui sera partagée

lors du prochain colloque de géographie critique). Si j'énumère ces pratiques de classe (que nous vivons également dans le cours de L1 de géopolitique critique) c'est pour signifier que d'une certaine façon nous nous préparons tout le semestre à cette forme du jeu de rôle débat-radio : d'une part, les étudiant.e.s ont appris à se faire confiance et à me faire confiance, et cette confiance est nécessaire à la réussite de ce scénario pédagogique qui nécessite beaucoup d'engagement de la part de tout.e.s les participant.e.s ; d'autre part, ils et elles ont déjà expérimenté d'autres formes déstabilisantes de pratiques de cours et savent désormais s'adapter aux contraintes du travail de groupe ou du « faire comme si ».

La pratique de ces débats radio que j'anime aujourd'hui à l'université m'est familière car en tant qu'enseignant du second degré de l'académie de Créteil j'usais déjà de pareilles démarches comme le scénario pédagogique sur le thème « Laïcité : la messe ou le débat » (dialogue n° 161, l'éducation nouvelle un engagement toujours renouvelé, juillet 2016 et pratiques de la philosophie n°12 : laïcité et justice, 2017), démarche produite par le secteur Philosophie du GFEN, qui se terminait par le Jeu de rôle suivant :

Jeu de rôle : débat radio autour de la « crise de la laïcité », fiche consigne Jean Baubérot

Merci Jean Baubérot d'avoir accepté de participer, en tant qu'historien spécialiste de la question de la laïcité, à une émission de radio sur la laïcité aujourd'hui en France, sa prétendue crise et sa nécessaire réforme (ou non). Seront présents avec vous sur le plateau d'autres chercheurs et chercheuses ou spécialistes de la question de la laïcité : Dounia Bouzar

(Anthropologue et ex chargée de mission sur la déradicalisation), Catherine Kintzler (Philosophe), Henri Pena Ruiz (Philosophe), Tareq Oubrou (Imam de Bordeaux) et Jean-Louis Bianco (Homme politique et directeur de l'observatoire de la laïcité). L'animateur de l'émission vous a prévenu qu'il allait vous poser plusieurs questions.

1. Qui êtes-vous et quel est votre rapport avec cette question de la laïcité ?

2. Pouvez-vous définir ce qu'est la laïcité ?

3. La laïcité est-elle en crise en France ? Quelle forme prend cette crise ?

4. Voyez-vous des difficultés dans l'application du principe de laïcité à l'école ou dans la société française plus largement (seront abordées les questions : des menus de substitution à la cantine, de l'encadrement des sorties scolaires par des femmes voilées, du Burkini, etc.) ?

5. Comment pourrait-on améliorer la laïcité en France en général et à l'école plus particulièrement ?

Vous devez donc préparer cette émission, en relisant vos interviews passées.

À la fin de ce débat, comme à la fin du débat sur le festival Nyansapo, et après les deux tours de parole, une nouvelle consigne est donnée : pour la semaine prochaine vous écrivez une lettre à l'un des personnages du débat afin de discuter ses positions. Ces lettres seront dans un premier temps (re)travaillées collectivement avant d'être véritablement envoyées. A partir de ce débat et des lettres rédigées, je poursuivais plusieurs objectifs qui traversent également le débat sur l'abandon de NDDL ou sur le festival Nyansapo :

1. (re) faire de la laïcité un objet de savoir qui s'inscrit dans des contextes idéologiques, historiques et géographiques multiples et qui prend donc différentes formes. Il n'y a pas une mais des laïcités qui ne sont d'ailleurs pas toutes opposées au multiculturalisme.

2. Du fait des tensions très fortes autour de ces questions de laïcité proposer un pas de côté afin de discuter (à nouveau) cette question de façon plus apaisée.

3. Permettre aux élèves de ne pas être uniquement les objets des débats médiatiques et politiques (particulièrement les élèves catégorisés comme musulmans) mais qu'ils puissent en saisir les enjeux afin d'y participer pleinement. En effet, le traitement médiatique et politique des attentats stigmatisait très clairement une partie de mes élèves puisqu'il les catégorisait comme « musulman » et dans le même mouvement comme « suspect ». Mes élèves avaient conscience de cette islamophobie, qui n'était pas nouvelle mais était considérablement renforcée dans ces circonstances, et la ressentait comme particulièrement violente et injuste.

À quelles conditions ces pratiques permettent de comprendre le monde et participent de la géopolitique critique ?

Tous ces débats jeu de rôle se terminent par deux moments de retour. Le premier tour de parole permet de faire émerger des ressentis, des vécus et de remettre ainsi l'individu à sa juste place dans cette démarche collective. Le second tour vise à la fois à construire les savoirs, à mettre des mots, des idées, conceptualiser ce qui vient d'être vécu mais aussi à laisser toute sa place à la critique, au pointage des limites de ce scénario. Bien souvent, pris par le temps, cette phase de

retour est raccourcie ou même complètement esquivée alors que je crois que c'est par ce moment-là que le jeu de rôle devient un outil pour construire des savoirs et des savoir-faire et d'une certaine façon on ne peut pas faire l'économie de ce retour.

En effet, Basil Bernstein dans son ouvrage *Langage et classes sociales*², a notamment distingué les « pédagogies visibles » et les « pédagogies invisibles ». Les pédagogies invisibles sont moins explicites que les pédagogies visibles dans leur façon de transmettre les critères et les classifications des objets et des cadres. Elles reposent davantage sur une circulation interdisciplinaire des savoirs. Selon Bernstein, elles pénaliseraient les élèves des milieux populaires dans leur accès au savoir. Les membres du réseau RESEIDA (Recherches sur la Socialisation, l'Enseignement, les Inégalités et les Différenciations dans les Apprentissages), notamment Elisabeth Bautier et Jean-Yves Rochex, ont repris les travaux de Bernstein pour analyser les inégalités en matière d'apprentissage et d'accès au savoir³. Ces chercheurs mettent en garde contre les pédagogies dites « innovantes » comme les pédagogies de projet mais aussi les jeux de rôle, pratiques fondées sur l'interdisciplinarité et le croisement de multiples savoir-faire, qui risquent d'accroître les inégalités scolaires. En effet, les élèves (et leurs conclusions peuvent être étendues aux étudiant.e.s), du fait de leurs dispositions sociocognitives et sociolangagières (lesquelles sont liées à leurs modes de socialisation non scolaires, c'est à dire principalement la famille

2. Basil Bernstein, *Langage et classes sociales : codes sociolinguistiques et contrôle social*, Minuit (1971, rééd 1993)

3. Notamment dans Jean Yves Rochex & Jacques Crinon (dir.). *La construction des inégalités scolaires*, PUR, 2011 ou Elisabeth Bautier & Patrick Rayou. *Les inégalités d'apprentissage. Programmes, pratiques et malentendus scolaires*. Paris : PUF, 2009

et les amis) ne sont pas tous préparés à faire face aux réquisits (attentes) des apprentissages scolaires. Or, ces réquisits sont bien souvent implicites et opaques dans les pratiques professionnelles et les modes de travail exigés. L'objectif de ces retours est alors de ne pas verser dans la pédagogie invisible tout en tenant compte du fait que ce qui se passe pour les élèves est de l'ordre de l'implicite et qu'il n'est ni possible ni souhaitable de tout expliciter.

Ainsi, ces moments de retour permettent au collectif d'élaborer, de construire des savoirs : nommer et définir les rapports de pouvoir et de domination qui viennent d'être joués, réfléchir au rôle du journaliste et plus largement d'un média dans la (re)production de ces rapports, interroger les usages polysémiques d'un mot (le terme de démocratie ou de bien commun n'aura pas le même sens pour Camille et Édouard Philippe), déterminer les enjeux et objectifs de la participation au débat en fonction des personnages (par exemple la porte-parole de Vinci cherche paradoxalement à intervenir le moins possible), pointer les procédés oratoires et rhétoriques qui ont été utilisés par les différents personnages, etc. Ces moments de retour permettent également d'identifier les savoirs-faire individuels et collectifs qui ont été nécessaires à la tenue de ce jeu de rôle : prélever des informations dans un corpus documentaire et les agencer ; définir et s'approprier une logique argumentaire ; être capable d'improviser ; etc.

Comprendre le monde pour le transformer

Au cours de la discussion collective qui a suivi le débat radio sur l'abandon du projet d'aéroport de NDDL lors des Rencontres de géopolitique critique, l'une des collègues présentes a émis la réserve suivante (que je tente ici de transcrire le plus fidèlement possible) : « OK ça marche comme pratique au sens où cela reproduit la

violence du débat contemporain sur les médias dominants et leur rôle dans la reproduction des rapports de pouvoir. Cependant, je n'ai pas envie de revivre ça en cours puisque c'est déjà présent partout et tout le temps autour de nous. De plus ce réalisme a un effet désespérant quand on voit la difficulté des personnages avec lesquels on a des affinités galérer à se faire entendre ».

Je crois que ces débats jeu de rôle sont, comme l'avancé Augusto Boal pour le théâtre forum⁴, des outils et des moments pour d'une part comprendre les rapports de domination et d'autre part s'entraîner à faire face et combattre ces rapports sociaux de domination. Les étudiant.e.s le disent bien dans les différents retours que je propose : premièrement, défendre une position qui n'est pas la sienne permet de mieux la comprendre pour d'une part ne pas la caricaturer et d'autre part être en capacité par la suite de la démonter ; deuxièmement, présenter un argumentaire critique dans des débats organisés autour de la défense des intérêts dominants est très difficile et nécessite justement de l'entraînement. C'est pourquoi certain.e.s demandent qu'on rejoue ce débat pour voir si « l'empowerment » a fonctionné, si elles et ils sont plus « capables » de défendre leurs intérêts.

Le prolongement du débat par l'envoi de lettres est également un moyen de passer de la critique à la transformation. Si nous avons eu des réponses et des visites dans le cadre du débat sur la laïcité (de Jean-Louis Bianco notamment à la plus grande surprise et fierté des élèves) pour l'instant Mme Hidalgo n'est pas venue nous rencontrer.

Conclusion

Ainsi, je crois que le débat jeu de rôle est l'exemple d'une pédagogie critique pour enseigner la géopolitique critique. Ce scénario pédagogique et ses prolongements permettent de mieux comprendre la réalité, mieux connaître le monde dans lequel on est, mais visent aussi à devenir capable de le transformer. Comme le dit Augusto Boal dans le Théâtre de l'opprimé : « *au présent, nous voulons analyser le passé pour inventer le futur et non l'attendre* » et il ajoutait lors de sa dernière intervention à l'UNESCO, le 27 mars 2009 : « *Quand nous regardons au-delà des apparences, nous voyons des oppresseurs et des opprimés, dans toutes les sociétés, les ethnies, les sexes, les classes et les castes ; nous voyons un monde injuste et cruel. Nous devons inventer un autre monde parce que nous savons qu'un autre monde est possible. Mais il nous appartient de le construire de nos mains en entrant en scène, sur les planches et dans notre vie. (...) Nous sommes tous des acteurs : être citoyen, ce n'est pas vivre en société, c'est la changer.* »

Romain Geffrouais

4. Augusto Boal, *Théâtre de l'opprimé*, éd. La Découverte, 2007

LA VIOLENCE ET LE SACRÉ AU TEMPS DES GILETS JAUNES...

PRÉSENTATION DU SÉMINAIRE. CHAMPS ET ENJEUX

Introduction

Conçu à l'origine comme un exercice de littérature comparée, le champ de recherche que j'ai initié en croisant les travaux de René Girard et ceux des maîtres antillais de la parole décoloniale (Césaire, Fanon, Glissant), a fait l'objet d'une synthèse liminaire que j'ai intitulée « Essai sur la violence antillaise ». J'aimerais m'appuyer sur nos échanges pour réinvestir ces problématiques à partir d'une analyse collective de la séquence historique que nous sommes en train de vivre. Séquence qui restera marquée, dans les annales, par le mouvement social dit des « Gilets jaunes ». Un des traits marquants de ce mouvement est la place centrale qu'occupent les commentaires sur le thème de « la violence ». D'un côté (celui des *gilets jaunes* et de leurs soutiens), la double dénonciation de la violence disciplinaire (économique et sociale) et de la violence sécuritaire (policière et judiciaire) ; de l'autre (celui du Pouvoir et de « l'ordre bourgeois »), la stigmatisation des « casseurs » et de « la foule haineuse », « antisémite ». Les accusations se renvoient l'opprobre avec la parfaite symétrie d'un effet de miroir. Le renforcement mimétique des violences respectives nourrit une spirale de dilution du

consensus social. Tout le monde condamne la violence, la violence est partout. Elle se gonfle d'elle même dans une hubris apocalyptique (manifestations au même moment pour l'urgence climatique) menaçant l'ordre établi dans ses fondements moraux et disciplinaire, où *fin du mois* et *fin du monde* se télescopent dans la rue, au coeur des métropoles urbaines. Enfin, jouant de son monopole de la terreur, le Pouvoir mobilise et instrumentalise les ressources archaïques de l'amalgame victimaire et de la logique sacrificielle (le lynchage des juifs) à des fins de stigmatisation du mouvement populaire. La dénonciation des persécutions historiques sert aujourd'hui de mise en scène aux diabolisations orchestrées par le Pouvoir.

Au cours de cette séance inaugurale, il s'agira – dans un premier temps - de présenter la thèse que René Girard a développé à partir de *La violence et le sacré* (1973), puis d'essayer collectivement de mesurer l'éventuelle pertinence de ses propositions, appliquées à nos interprétations des événements de l'actualité sociale et politique. Cette contribution liminaire présente les principales notions de la théorie girardienne.

C'est la violence fondatrice, pourtant, qui continue à tout gouverner, lointain soleil invisible (...) il importe peu, il est même nécessaire que la nature de ce soleil soit méconnue ou, mieux encore, que sa réalité soit tenue pour nulle et non avenue.

René Girard, *La violence et le sacré*

Le Rebelle : Il n'y a pas dans le monde un pauvre type lynché, un pauvre homme torturé, en qui je ne sois assassiné et humilié Aimé Césaire, Et les chiens se taisaient Le colonisé découvre le réel et le transforme dans le mouvement de sa praxis, dans l'exercice de la violence, dans son projet de libération.

Frantz Fanon, *Les damnés de la terre*

J'avais projeté une Tragédie de la Relation et qui, entre autres, ne concevrait pas un sacrifice rituel du héros communautaire.

Edouard Glissant, *Le discours antillais*

La fondation sacrificielle, une thèse controversée

Même si le propos remonte à plus de quarante ans, je crois encore fécond de soumettre à la discussion l'interprétation comparative des textes mythologiques et historiques proposée par René Girard dans son essai *La violence et le sacré* (1953), interprétation qu'il approfondira à travers plusieurs ouvrages [*Des choses cachées depuis la fondation du monde* (1978) ; *Le bouc émissaire* (1982), notamment], suscitant à la fois intérêt et controverses. Ainsi, pour l'anthropologue africaniste Luc de Heusch : « Girard abolit toutes les différences

anthropologiques en vertu d'une conception psychologique arbitraire de la vie sociale. Si le sacrifice est une institution centrale dans l'histoire des religions, c'est parce qu'il a pour fonction d' « empêcher les conflits d'éclater » (*Le sacrifice dans les religions africaines*, 1986). Il est étrange de constater qu'en dépit de cette critique, sa propre définition me semble tout à fait compatible avec l'économie sociale de la thèse de Girard : « *Le sacrifice (...) est fondé sur l'exclusion et ce principe est le garant même de l'ordre social constitué dans la mesure où il instaure des différences significatives.* » (*ibid*, p.28). Là où de Heusch n'explique pas ce qu'il entend par « l'exclusion », qu'il pose comme un principe arbitraire, Girard donne de l'historicité à la compréhension du dispositif rituel en proposant une théorie de l'exclusion, une organisation cohérente de la mise à distance des comportements qui entraînent un risque de « mort sociale ». Une théorie des tabous sociaux et une prophylaxie des catastrophes communautaires au centre de laquelle Girard va identifier la prévention de toute violence mimétique. La violence mimétique évoque dans l'imaginaire sacré un état pré-social de chaos, où la non différenciation, la stricte équivalence de tous et de toutes choses, équivaut au désordre et à l'absence de Loi.

Ce qui est impressionnant, et qui dérange sans doute, dans le travail de Girard, c'est son extraordinaire « rentabilité » qui lui permet de faire tenir, à l'aide d'une même « clef » explicative, les généalogies matérielles d'institutions aussi diverses que la royauté ou le jeu, la police judiciaire ou la forme des rituels, le martyr des saint-patrons de nos villes ou le traitement des jumeaux. Postulant l'« unité de tous les rites », Girard met en cohérence compréhensive de nombreuses problématiques anthropologiques qui n'étaient jusqu'alors abordées que du point de

vue disciplinaire de leur hétérogénéité formelle. Les classifications académiques découpent et désolidarisent une unité généalogique du social, de l'humain et du sacré qui se fondent sur la pacification et la mise à distance des comportements appelant la violence. Alors que Levy-Strauss et le structuralisme place le sens au niveau de la structure du texte mythologique, la thèse de Girard ramène la compréhension au niveau du texte lui-même. Le sens n'est pas métalinguistique, il est littéral. Tous les mythes évoquent la fondation sacrificielle ; tous les mythes évoquent le point de vue de persécuteurs « sauvés » par l'acte même de leur persécution. L'unanimité est instaurée et les différences nécessaires articulées à partir de la figure du Sacrificateur, celui qui a eu contact avec la mort, qui sépare la société du royaume des morts dont le *pharmakos* est la frontière. La violence réciproque pré-culturelle, c'est la *guerre du tous contre tous* de Thomas Hobbes ; la chienlit, la guerre et le chaos permanent de l'Angleterre du 17^{ème} siècle. Son *Léviathan*, c'est le monstre de la violence réciproque convertie en monopole d'État, c'est-à-dire l'asservissement consenti des hommes à la seule violence qui leur garantit la paix : celle qui sera (fut-ce arbitrairement) déléguée à l'État pour organiser l'horizontalité égalitaire du *démos* (peuple) par la verticalité hiérarchique du *cratos* (pouvoir).

La théorie de la victime émissaire prétend ainsi mettre à jour l'événement discret qui motiverait toute interprétation rituelle et culturelle. Cette théorie prétend « déconstruire » et rendre compte de toutes ces herméneutiques (R. Girard, *Lvs*, p.474). Avec une certaine provocation, Girard pose le défi :

La victime émissaire est-elle la pierre rejetée par les bâtisseurs et qui se révèle pierre d'angle, la véritable clef de voûte de tout l'édifice mythique et rituel, la grille qu'il suffit de poser sur n'importe quel texte religieux pour le révéler jusqu'en son tréfonds, le rendre à jamais intelligible ? (p.475)

J'ai, pour ma part, considéré que ces thèses étaient bien-heureusement discutables, qu'il y avait d'évidents intérêts à les discuter en tant que simple hypothèse de travail. Considérant le rôle fondateur de la violence dans la *digénèse* coloniale des sociétés caribéennes ; considérant l'opacité dans laquelle survit le sacré hérité des sociétés d'habitation ; considérant la fonction de laboratoire de la colonialité antillaise et son instrumentalisation dans la construction et la mutation de l'État-nation centralisé... Ainsi a germé le projet de confronter l'hypothèse de Girard à l'intertexte du discours antillais délimité par son trépied fondateur : Aimé Césaire (*Et les chiens se taisaient*), Frantz Fanon (*Les damnés de la terre*), Édouard Glissant (*Le discours antillais*)...

Penser la crise avec Girard

Penser la crise actuelle me semble un des relais entre Girard et le discours décolonial antillais. La société antillaise, comme toute société coloniale, est une société en crise structurelle où les asymétries et les contradictions provoquent de nombreux recours aux figures archaïques de la violence mimétique, et autant de contre-recours aux fondements sécuritaires et disciplinaires sur lesquels ces sociétés sont fondées. Ces sociétés ont été des laboratoires de la modernité où ont été élaborés les dispositifs de la *société de contrôle*

que M. Foucault et G. Deleuze décrivent¹ comme succédant à la société disciplinaire qui s'effondre sous nos yeux. Toute réponse décoloniale est-elle condamnée à la violence réciproque et aux nécessités d'un sacré ? La leçon antillaise informe la créolisation actuelle du monde (E. Glissant) qu'une autre voie est ouverte, s'appuyant sur le tissage planétaire d'un imaginaire de nos utopies conjointes. Penser la crise avec Girard c'est, me semble-t-il, repérer à l'oeuvre le jeu des figures sacrées, le jeu du tragique et de la réciprocité violente pour tenter, dans la Cité, d'en *surprendre* les logiques...

Chroniques de la persécution

Le point de départ de Girard, me semble-t-il, s'origine dans sa comparaison des mythes du monde entier avec un type de texte particulier : les textes de persécution, qui mettent en scène une violence collective dirigée contre une victime désignée de manière arbitraire au sein d'un groupe discret d'individus différents. Derrière les travaux d'Hercules, la légende de Quetzalcóatl ou l'épopée de Prométhée, sous les variantes autour du Maui polynésien ou des mythes Nuer, Dinka, Dogon etc., la même figure fondatrice d'un dieu sacrifié. Caïn est-il le premier meurtrier ou un sacrificateur, c'est-à-dire un « civilisateur », qui crée villes, arts et de techniques ? Là est le point de départ : au-delà de nos certitudes modernes qu'il y a eu *meurtre*, l'intuition de l'universalité du sacrifice fondateur...

Le second point nodal pour la compréhension du système girardien vient de la séparation

1. cf Gilles Deleuze, « Quest-ce que l'acte de création ? », conférence FEMI, 15 juin 1987

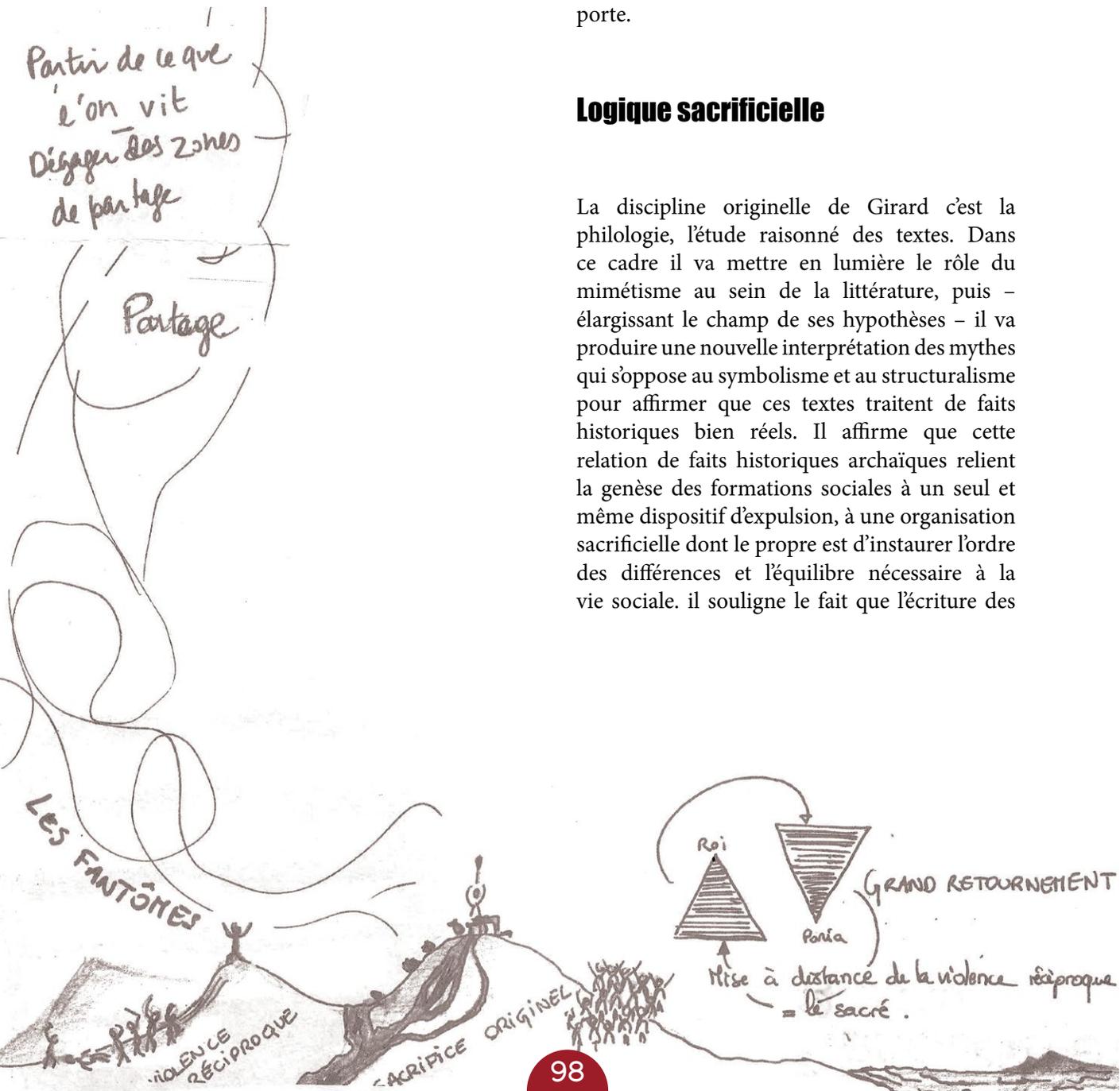
radicale et fondatrice entre l'ordre social différencié instauré par le sacrifice du héros et le chaos indifférencié qui pré-existait. C'est le sacrifice du héros, son exclusion qui, en séparant le pur et l'impur, la mort et le vivant, instaure l'ordre social et explique pourquoi les choses sont ce qu'elles sont depuis ces premiers temps où l'homme a vaincu ses monstres pour vivre en société. Tout ce qui précède (ou excède) le temps social évoque le chaos, la mort, le désert, la bestialité, l'orgiasme et le monstrueux. Mais ces antiques dangers, tenus à distance par les rituels appropriés, demeurent aux marges de la société et menacent en permanence la stabilité du système de différenciation. Leur contagion peut être favorisée par les êtres hybrides qui vivent aux marges de la société, qui en font partie tout en lui étant extérieurs : les étrangers, les esclaves, les enfants, les femmes, les handicapés, les jumeaux, les albinos, ceux qui présentent un phénotype différent...

Mais certaines crises débordent du cadre institué et rendent inopérante l'organisation rituelle en place. Les conséquences de telles crises sont potentiellement mortelles pour la communauté, par la rapidité de leurs effets délétères. Le cadre des institutions se fissure à partir de l'échec des prêtres à endiguer l'épidémie. Bientôt l'ensemble des rôles sociaux sont mis hors-jeu par la dilution du lien et des institutions. Littéralement une épidémie, peste ou choléra, s'est répandue sur la communauté. Un monstre ravage la campagne, abolissant toute différence de classe ou de race sous l'effet de ses outrages. Tout est dissous de proche en proche, rien n'arrête la progression du mal. Sous cette épidémie de peste, sous la figure du Sphinx qui interroge Œdipe, nous dit Girard, c'est la réalité de la violence réciproque inarrêtable, véritable divinité dionysiaque, qui menace d'emporter la société. C'est l'hubris de la violence mimétique

dans un contexte dominé par l'anomie et la dilution des différences. Le retour du chaos convoque le recours à la diabolisation et aux figures monstrueuses de l'altérité, de part et d'autre du miroir des légitimités exclusives. Peu à peu la violence dissous jusqu'à la foule qui la porte.

Logique sacrificielle

La discipline originelle de Girard c'est la philologie, l'étude raisonné des textes. Dans ce cadre il va mettre en lumière le rôle du mimétisme au sein de la littérature, puis – élargissant le champ de ses hypothèses – il va produire une nouvelle interprétation des mythes qui s'oppose au symbolisme et au structuralisme pour affirmer que ces textes traitent de faits historiques bien réels. Il affirme que cette relation de faits historiques archaïques relie la genèse des formations sociales à un seul et même dispositif d'expulsion, à une organisation sacrificielle dont le propre est d'instaurer l'ordre des différences et l'équilibre nécessaire à la vie sociale. il souligne le fait que l'écriture des



mythes exprime toujours le point de vue des persécuteurs.

Girard relève que dans un certain contexte factuel, la démarcation entre textes historiques (notamment moyenâgeux) et récits mythologiques peut paraître illusoire : de part et d'autre du dévoilement de la rationalité, il s'agit en fait des mêmes textes de persécution mettant en scène une violence collective incontrôlable, sur fond de communauté menacée d'implosion par le dérèglement et l'anomie. Cette fin du monde communautaire surgit sous les figures tragiques du « monstre », de « l'épidémie » et de « la mort ». A partir de ce fil, Girard va entièrement revisiter et renouveler l'approche de Frazer (*Le rameau d'or*) sur la figure du roi magicien, qu'il identifie comme produite par une polarisation excessive de la violence (comme dans le cas inversé du *pharmakos*). D'une part en déconstruisant la classification académique et formaliste des rituels ; d'autre part, en lui appliquant une double approche anthropologique et psychologique prenant à contre-pied aussi bien le structuralisme de Levy-Strauss que la psychanalyse freudienne. Dans le sillage de la sociologie de Gabriel Tarde (*Les lois de l'imitation*, 1890 [1993]) qui souligne l'importance du mimétisme au niveau de la reproduction sociale, Girard articule psychologie comportementale (voire éthologie « animale ») et sociologie culturelle. Il met l'accent sur les répercussions socioculturelles découlant des logiques de mimétisme et de différenciation /indifférenciation des individus

en termes de relations sociales. Ainsi que sur l'impact comportemental causé par le schéma de la « mimesis d'appropriation » tout au long du processus de socialisation.

La scène de la persécution est un cadre communautaire, villageois ou urbain. Le contexte mis en scène par les textes présentés est celui d'un pacte social qui se rompt dans la violence généralisée, une violence qui ne trouve aucun butoir et qu'il s'agit de canaliser, en reconstruisant l'unité à travers la répétition du sacrifice autrefois fondateur d'une victime émissaire. Celle-ci se trouve chargée de toutes les fautes du groupe, exécutée ou expulsée du territoire. Le sang versé par la collectivité violente et unanime assure le salut, tandis que la paix retrouvée, l'apaisement, transforme la victime sacrifiée en divinité protectrice. Plusieurs figures marquent les différentes étapes de ce processus de traitement et de retournement de la violence sociale :

1. **La mimesis d'appropriation** : La « mimesis d'appropriation » décrit un schéma comportemental de base qui met en scène deux protagonistes, un modèle et son aspirant, vis-à-vis d'un objet dont la possession va entraîner une rivalité. Cette rivalité est amorcée par le désir manifeste du modèle qui va entraîner – par effet d'imitation – le désir de son aspirant. De cette rivalité mimétique résulte, si rien ne s'y oppose, un amorçage puis un emballement de la réciprocité violente. L'alternance des agressions et des réactions s'accélère au point de rendre insoluble l'historique et la légitimité de la chaîne violente. Violence légitime et violence illégitime deviennent indiscernables pour embraser le champ social de proche en proche. La mimesis d'appropriation rend tout contexte hautement inflammable et appelle des mesures préventives. Le schéma psychique de cette forme d'imitation

implique pour l'aspirant une « injonction contradictoire » (*double bind*), de forme « imite-moi / ne m'imites pas » qui problématise sa relation au modèle. C'est ce potentiel conflictuel de la réciprocité qui est, universellement, mis à distance via un certain nombre d'interdits, de tabous et de pratiques d'évitement regroupés sous la notion de « sacré ». Toute situation de délitement social est interprétée comme une rupture des interdits qui, telle une fuite, laisse se répandre la violence mimétique ainsi qu'une épidémie. A contrario, Girard fait de la maîtrise de la violence mimétique réciproque le point de départ de l'humanisation. De cette maîtrise sacrificielle procède l'ensemble des institutions sociales : le sacré et les interdits portant sur la *mimesis d'appropriation* et le conflit des Mêmes (l'inceste, les femmes du clan, les jumeaux, les menstrues, les animaux domestiques), mais aussi la prêtrise et la royauté, l'oracle et les jeux, l'ordre des représentations, l'interprétation de la nature et l'imaginaire du surnaturel.

2. **La crise mimétique** : La non maîtrise de la rivalité mimétique, la remise en cause répétée des privilèges du modèle, va entraîner une spirale de violence, dont la *vendetta* est une forme, qui risque d'embraser l'ensemble du corps social, si on ne prend pas des mesures énergiques ou préventives. Avec la perte progressive des différences, c'est l'*anomie* sociale que décrit Durkheim dans *Le suicide* (« Tout se vaut... on ne sait plus quelle est la norme »). La crise est portée à son paroxysme par la perte des différences. Rien ne fait plus consensus. L'ordre est menacé, toute répression frappe à côté, tout rituel devient inefficace. Les dieux sont courroucés et ne répondent plus, car le pacte a été brisé. L'indifférenciation généralisée, la perte des différences qui exprime la perte des références est signe du délitement et de la mort sociale. Au plus fort de la crise mimétique

l'Autre, qui est un Même travesti par le regard de la vengeance, va être systématiquement perçu comme un *monstre*, justifiant ainsi que lui soit appliqué un traitement dicté par la violence légitime ultime : la violence unanime de la foule. Derrière les jeux de miroirs de la violence légitime, c'est la guerre à mort des frères ennemis que seule une dérivation vers un tiers exclu pourra réconcilier.

3. **Les doubles monstrueux** : dans la phase ascendante de la violence, émergent dans les récits ce que Girard décrit comme les « doubles monstrueux ». Cette figure marque la perte absolue de la différence. Une égalité tragique s'instaure, véritable retour au chaos pré-social. Un chaos qui renvoie à la peste ou à la guerre. C'est la guerre des Roses ou celle des religions. Les protagonistes en sont à se renvoyer la responsabilité du conflit dans un ping-pong sans fin où toute différence s'égalise dans la vengeance et dans la mort. L'Autre, si semblable, apparaît littéralement comme un monstre avec qui tout compromis devient compromission, contamination mortelle. Le Juif, la sorcière, l'hérétique, le difforme ou le vagabond font alors des coupables à inventer...

4. **La crise sacrificielle** : Dans les sociétés traditionnelles, les crises sont traitées par l'activation de rituels spécifiques qui ont pour fonction de réparer la rupture des interdits. Mais il arrive que l'ampleur de la transgression rende invalide tous les rituels usuels. C'est le climax de la tragédie (gr. *tragos oidos*, « chant du bouc émissaire »), représentation par excellence de la crise sacrificielle. La société doit de renouveler, l'ordre culturel doit être restauré, les différences rétablies par une répétition du sacrifice originel. Ordalie dont l'issue n'est

jamais garantie. La recette peut échouer. La montée en puissance de la crise mimétique indiquait déjà que le traitement habituel de la violence sociale ne fonctionnait plus. Quelque chose a perturbé l'ordre des choses, l'ordre du rituel établi. Violence sociale et violence rituelle se confondent alors dans la perte de sens. « *La crise sacrificielle, c'est-à-dire la perte du sacrifice, est perte de la différence entre violence impure et violence purificatrice. Quand cette différence est perdue, il n'y a plus de purification possible et la violence impure, contagieuse, c'est-à-dire réciproque, se répand dans la communauté.* » (p.77) L'« exorcisme » social va alors déborder du cadre rituel « habituel » pour impliquer l'ensemble des individus de la société dans l'exigence de l'unanimité pour un nouveau consensus, obtenu par la canalisation de la violence collective sur une victime émissaire.

5. Le retournement fondateur. L'issue de la crise tient dans la capacité du sacrifice à apporter la paix. A l'unanimité violente succède l'ordre nouveau instauré par le sacrifice. Pour que cette mécanique fonctionne, il est fondamental que les hommes puissent s'aveugler eux-mêmes et se convaincre que le paria d'hier, le monstre, puisse en même temps être le sauveur. Cet « aveuglement » est porté par le mythe qui relate l'événement sacrificiel du point de vue des persécuteurs en transfigurant, précisément, la persécution. Or le « désenchantement du monde » (Max Weber) des sociétés occidentales, la rationalisation de la société, a démystifié cet « aveuglement » de la foule unanime pour dénoncer la logique sacrificielle. Celle-ci se voit supplantée, dans les sociétés modernes, par l'institution judiciaire et le monopole d'État sur la violence. La vengeance n'est pas abolie, mais la spirale apocalyptique de la violence réciproque est bloquée par la délégation de la vengeance aux monopoles institutionnels de la justice et de

la police (Hobbes et son *Léviathan*). De ce fait, la violence infligée au bouc émissaire ne remplit plus jamais sa fonction antique de retour à l'ordre, puisque désormais elle apparaît toujours pour ce qu'elle est : une persécution collective arbitraire fondée sur la diabolisation d'une différence afin d'exalter une identité. Girard souligne combien cette perte d'efficacité de la logique sacrificielle nous laisse sans ressources face à la violence réciproque. La remise en cause de l'impartialité de la justice ou de la police brouille toute frontière entre le légitime et l'illégitime et relance l'hubris de la violence réciproque.

Les hypothèses de Girard peuvent nous permettre d'enrichir des perspectives de recherche sur les modes opératoires de la violence structurelle, notamment du point de vue de l'articulation de formes archaïques comme la pensée sacrée (le nationalisme par ex.) avec les dispositifs contemporains du *biopouvoir* et ses ressources en termes de contrôle à la fois disciplinaire et sécuritaire. Pouvons-nous, par exemple, interpréter la problématique actuelle des « migrants » à l'aune de cette réflexion de Girard (Lvs, p.414) pour en exhumer la racine sacrée ?

Platon, au neuvième livre des Lois (855 c), recommande, pour la cité modèle, « l'exposition infamante des délinquants... à la frontière du pays ». Louis Gernet estime ce refoulement aux frontières très significatif, et ceci pour des raisons qui nous ramènent à la victime émissaire et à ses dérivés :

« Une des tendances qui se manifestent dans la pénalité à sens religieux, c'est la tendance à l'élimination, et plus particulièrement — car le mot doit être pris avec sa valeur étymologique — à l'expulsion hors des frontières; on expulse ainsi les ossements de sacrilèges

Une boîte à outil

A l'issue de cette présentation liminaire, deux perspectives s'offrent à nos échanges : questionner la pertinence de ces figures pour décrypter la crise sociale des *Gilets jaunes* ; mener la confrontation de ces figures avec les textes de la décolonialité antillaise pour en mesurer la dimension opérationnelle... J'ai choisi de considérer qu'au-delà de la cohérence théorique qui les articule, les différentes notions qui structurent les hypothèses de Girard constituent une *boîte à outil* (M. Foucault) d'éléments singuliers dont je vais rechercher l'écho sémiologique dans un champ de pensée qui a pour particularité d'avoir été produit par la violence structurelle qu'il combat. Ce champ de pensée c'est celui de l'émancipation des sociétés antillaises colonisées. Il est probable que nous apportions plus de questions que de réponses, mais je pense qu'à partir des prémices posées par Girard un décentrement fécond rend possible de renouveler le regard et le questionnement. Le dispositif colonial de la race peut-il être compris comme une tentative de rendre impossible toute crise mimétique en expulsant la classe productive de l'humanité ? Puisque le Même engendre le Même, les différences qui fondent l'ordre auraient dû être éternel (cf Jean-Luc Bonniol, *La couleur comme maléfice*, 1992). Il n'est d'ailleurs pas encore démontré que ce n'est pas le cas, tant reste prégnante l'influence occidentale même après l'émancipation. Fanon le montre en confirmant Girard, le colonisé désire ce que désire son maître :

En fait, depuis toujours, le colon lui a signifié le chemin qui devait être le sien, s'il voulait se libérer. *L'argument que choisi le colonisé lui a été indiqué par le colon* (Ldt, p.81, 2002) Nous avons vu que le colonisé rêve toujours de s'installer à la place du colon. Non pas de devenir un colon mais de se substituer au colon. (ibid p.54)

La violence réciproque coloniale est aussi celle du colonisé, celle qui oppose la légitimité de l'émancipation à la légalité d'un ordre rejeté. Dans un monde dominé par la volonté de puissance, la liberté propre à l'homme se conquiert en luttant contre les dieux de la mort, en les repoussant hors du territoire sacré de la Nation.

En analysant les raisons qui mènent l'indépendance des colonies à un échec relatif, Fanon repère l'instrumentalisation du sang versé, de la Tragédie de la Libération par les élites urbaines aliénées aux valeurs occidentales. La reprise en main des masses par le projet néocolonial va ritualiser le martyrologue de la lutte émancipatrice et figer le processus de décolonisation dans une phase empreinte de romantisme mêlé d'autoritarisme. Les deux idées hégémoniques de notre temps, le nationalisme et l'écologie, sont toutes deux également investies par la pensée sacrée. Soit par la menace de la guerre multilatérale débouchant sur une apocalypse nucléaire. Soit par celle d'une apocalypse climatique déclenchée par le mode d'existence de l'homme.

Où que l'on scrute notre actualité, la centralité de la violence s'impose et avec elle notre désarroi face à la difficulté de penser la situation tout en y étant pleinement impliqué-es. La nécessité pour la recherche de s'y confronter n'a sans doute jamais été autant liée à l'urgence pour nos sociétés d'affronter unies la complexité de nos défis. Nous verrons que le recours à la pensée du complexe chez Glissant fait précisément pendant à la réinscription du conflit colonial binaire dans une géopolitique élargie à trois bandes chez Fanon (Est/ Ouest/ Tiers-Monde), pour proposer ce pas de côté qui viendrait relativiser le manichéisme de la violence réciproque. Ainsi, sur cet éloge du complexe et du Divers porterait la leçon du laboratoire

esclavagiste, face à l'effondrement implacable d'un monde menacé par l'intelligence artificielle et le langage binaire du numérique.

Ali Babar Kenjah

JE NE SAIS PAS CE QUE C'EST L'EFFONDREMENT,
JE DIRAIS QUE C'EST
QUELQUE CHOSE QUE LES
PAYS OCCIDENTAUX REDOUTENT
PARCE QU'ILS ONT ENCORE
DES CHOSSES À PERDRE.
ET QUE D'AUTRES PAYS
ONT DÉJÀ VÉCU
DEPUIS LONGTEMPS.



A TABLE! LA VIOLENCE DANS NOS ASSIETTES ?

Roman-photo : dans l'atelier cuisine...

Le samedi 16 mars, nous nous sommes attaqués au système alimentaire mondial. En fait non, pour l'attaquer, il faut d'abord comprendre de quoi il s'agit. C'est ce que nous avons fait à l'aide du jeu de la ficelle. Ce jeu permet de le visualiser en matérialisant les acteurs de l'alimentation à un niveau mondial. Il permet aussi de voir les liens qui se tissent entre tous.

Il nous a révélé que la production d'aliments par les firmes multinationales engendre bien des violences : faites aux animaux, à la terre, aux communautés rurales des pays des Suds... Ne pas y être lié suppose de s'alimenter «autrement» - ce que nous avons tenté d'expérimenter dans un atelier cuisine après le jeux des ficelles!

*Marion Levoir
Y. Bournazof
Kirsten Koop*

ON A FAIT UN JEU, LE JEU DE LA FICELLE :



CHAQUE CARTE RACONTAIT UN ACTEUR DU VASTE SYSTÈME D'ALIMENTATION MONDIALE (C'EST-À-DIRE UN TRUC QUE PERSONNE NE COMPREND VRAIMENT.)





IL NOUS A FALLU UN MOMENT POUR TOUT DÉMÊLER.

ON S'EST REN DU COMPTE QU'ON CONNAISSAIT CHACUN AU MOINS UN BOUT DU SYSTÈME, ET QUE SEULS ON N'Y COMPRENAIT PAS GRAND CHOSE.

APRÈS ON A MANGÉ DES COURGETTES, EN HIVER, CERTAINS N'ONT PAS COMPRIS. LA PROCHAINE FOIS ON FERA UN DÉBAT = POUR OU CONTRE LES COURGETTES EN HIVER ?
Parce qu'on était déçu que la controverse n'ait pas eu lieu. Donc on a inventé cette scène.

Sur "cash investigation" ils expliquent bien le problème du lait en France...

ah oui...

De toutes façons elles sont là dans nos rayons - ces courgettes.

Aujourd'hui on a les moyens de chauffer écologiquement des serres.



*des courgettes trouvées dans une épicerie solidaire grenobloise

Ça donne du travail aux agriculteurs des pays producteurs.

Ça fait toujours dépenser de l'énergie inutilement...

L'argent revient principalement à des riches industriels.

UN GRAND MERCI AUX OUISTOTS

PRÉSENTATION DES CONTRIBUTEUR.ES

Pauline Adam

Étudiante en études internationales à l'Institut d'Études Politiques de Grenoble, Pauline a fait 2 stages avec l'équipe de Modus Operandi : le 1er sur la préparation et le suivi des Rencontres de Géopolitique Critique en 2019 ; le 2nd sur le lancement d'une école pratique de modop avec un partenariat au Sénégal. Elle s'intéresse particulièrement aux relations entre « Sud global » et « Nord global », dans le cadre des approches critiques de la coopération internationale sur le développement.

Y. Bournazof

De taille moyenne supérieure, les cheveux châtain clair légèrement frisés, j'ai deux manteaux : un noir et un gris clair.

Goûts musicaux éclectiques mais préférence pour le rap français. Mon téléphone n'est pas intelligent. Je déteste le vélo et Brice Hortefeux.

Morgane Cohen

De profession couteau-suisse : Architecte, urbaniste, actrice de l'éducation populaire et de la pédagogie sociale, enseignante universitaire, coordinatrice-petite main en micro-édition et masseuse de pied et surtout d'idées reçues. Vous l'avez sûrement croisée, depuis quelques années, elle a fréquenté les meilleurs rendez-vous grenoblois : Atelier Populaire d'Urbanisme, Festival Quartiers libres, assemblées du DAL, ateliers *Art'chitecture* 38 dans les écoles, Rencontres de géopolitique critique, le collectif Iris, les Oasich et enfin les ateliers de Mme Ruetabaga. Ce qui la porte c'est cette idée que les habitant-es font la ville.

Cristina Del Biaggio

Maîtresse de conférences à l'Université Grenoble

Alpes, elle s'intéresse aux enjeux géographiques, politiques et sociaux des migrations à travers les enjeux frontaliers, les barrières frontalières et les parcours migratoires, ainsi que le traitement médiatique des questions migratoires. Plus récemment c'est sur la question des politiques d'hébergement pour exilé-es, de leur accueil dans les communautés de montagne et des conditions de franchissement des frontières alpines que se concentre son travail.

Claske Dijkema

Doctorante au laboratoire de l'Université Grenoble-Alpes et salariée de Modus Operandi depuis ses débuts en 2006. Claske trouve un terrain d'application locale pour son intérêt pour la transformation de conflit et les théories post et dé-coloniale dans les quartiers qu'on dit « perdus de la république ». Par ailleurs, motivée par la question du rôle du savoir dans les luttes pour la transformation sociale, sa thèse s'inscrit dans une perspective de recherche partenariale impliquant associations et universitaires. Pour ceci, elle bénéficie d'une subvention de la région Rhône-Alpes (ARC7).

Romain Geffrouais

Enseignant de géographie dans l'UFR Arts et Sciences Humaines de l'Université Grenoble-Alpes, il est chercheur associé à PACTE. Il a mené une enquête sur la résistance à la gentrification par la mobilisation collective en banlieue parisienne à partir d'une méthodologie basée sur l'observation participante. D'autre part, en tant que militant pédagogique, il travaille sur et avec des pratiques pédagogiques se réclamant de l'éducation nouvelle qui visent à relever le défi du « tous et toutes capables ». Plus largement, il se questionne sur les rapports sociaux de domination, le postcolonialisme et la posture de chercheur-enseignant critique.

Karine Gatelier

Formée à l'anthropologie, Karine est salariée de Modus Operandi depuis sa création en 2006. Engagée depuis 2010 dans l'accompagnement de personnes exilées, en tant que bénévole d'association et membre de collectifs en solidarité avec leurs luttes, Karine multiplie les positions à leurs côtés pour éviter la posture de l'extraction d'informations du chercheur et celle d'aide du travailleur social. L'ouverture d'espaces de parole est une autre modalité d'action qui vise à transformer la position des personnes pour sémanciper des positions assignées par les dominations de la société. Ces actions cherchent à créer les conditions d'une prise de parole dans l'espace public qui permettra de sortir des figures auxquelles sont assignés aujourd'hui les exilés : celle de la victime et celle du fraudeur. Elle prend la forme de l'atelier radio A plus d'une voix.

Ali Babar Kenjah

Philippe Alain YERRO, dit Ali Babar KENJAH, est un chercheur, poète et activiste Rastafari d'origine martiniquaise, né à Paris en 1958 diplômé de sciences politiques (IEP Grenoble), de langues et cultures régionales (Caraïbes-Amérique du nord, GEREC-Univ Antilles-Guyane) et d'un master en sciences sociales de l'EHESS (mention "études comparatives", Centre Norbert Elias, Marseille-Vieille Charité). Il est chercheur-associé équipe Justice Sociale - Laboratoire PACTE, doctorant en recherches populaires en résidence de recherche à Modus Operandi, Grenoble.

Recherches :

- « Des Isles à l'Empire. Modernité et colonialité à Marseille au XIX^{ème} (1804-1906) », projet de doctorat de recherche populaire
- « Notes sur le Mouvement Rastafari », publications de recherches, à paraître
- « Les modalités spatiales du contrôle social

dans le rapport colonial. Le cas des Antilles françaises », recherches en cours

Marion Levoir

Marion invente avec d'autres toutes sortes de stratégies pour améliorer nos espaces habités, et se réapproprient collectivement les lieux disponibles de nos quartiers ou villages. Suite à des études d'architecture et un passage en agence, elle co-fonde en 2015 le PMU - Pari des Mutations Urbaines - à Ambert (63). Grâce au PMU, elle explore à travers la recherche et des créations collectives, les réalités concrètes et projections futures de communes rurales (Livradois-Forez, Bretagne, région de Potosi en Bolivie, Hautes-Alpes, Isère). Installée depuis deux ans à Grenoble, elle garde un pied en ville, un pied à la campagne, et croise aménagement du territoire et éducation populaire.

Herrick Mouafo Djontu

Herrick Mouafo est chargé de programmes à Modus Operandi. Il est détenteur d'un doctorat en administration publique de l'Université Grenoble Alpes et est chercheur associé au Centre d'Études et de Recherche sur la diplomatie, l'Administration Publique et le Politique (CERDAP2), rattaché à Sciences Po Grenoble. Ses travaux de recherche en thèse ont porté sur l'action de l'État en rapport avec la question du droit à l'éducation dans la région de l'Extrême Nord, érigée par cet État, aux côtés de trois autres régions, comme Zone d'Éducation Prioritaire. Son travail actuel porte sur les logiques d'appartenance, les conflits et la violence dans la société. Il mène ses recherches en France et au Cameroun.

Mohamed Mouhamadou Amani

Diplômé de l'École nationale de l'Administration et de la Magistrature (ENAM) de Niamey,

Niger, Amani commence une carrière dans l'administration territoriale en 2006, en se spécialisant dans le développement, dans les zones agropastorales notamment, et les questions sécuritaires. Il poursuit sa formation en analyse de conflit au centre Kofi Annan (Accra, Ghana) puis avec Modus Operandi (Grenoble) depuis 2017.

Séréna Naudin

Séréna est responsable d'ateliers de recherche participative via l'outil radiophonique, notamment avec des personnes étrangères depuis mars 2018 au sein de Modus Operandi. Après avoir consacré ses études au théâtre et à l'anthropologie, elle a découvert la radio. Dans le prolongement du travail théâtral, cette dernière est un moyen de valoriser l'expression par la parole et porte un soin particulier à la voix, aux intonations, aux sons et aux silences. A l'intersection entre création culturelle, recherche socio-anthropologique et éducation populaire, son travail mené sous la forme d'ateliers cherche à faire émerger la parole, susciter l'échange et la réflexion croisée. Pensé à la fois comme un dispositif de rencontres et un moyen de diffusion, la radio est mobilisée pour penser collectivement la société et le pouvoir d'agir.

Claire Revol

Maîtresse de conférences à l'Université Grenoble Alpes dans les domaines de la philosophie de l'urbain, l'esthétique urbaine et l'art urbain. Elle développe un travail de recherche sur l'espace et le temps habité à partir de la philosophie et à l'interface des sciences du territoire (géographie et sociologie, disciplines de l'aménagement - architecture, urbanisme, paysage notamment), de l'anthropologie et des arts. Elle défend une approche poétique de l'habiter dans un monde complexe marqué par les changements

environnementaux globaux pour comprendre ce qui agit, ce qui est à l'œuvre, ce qui peut se transformer et se métamorphoser par l'action individuelle et collective.

RUSF

Le RUSF 38 (Réseau Universités Sans Frontières) est un collectif de personnels, enseignant-e-s, étudiant-e-s, sympathisant-e-s avec ou sans papiers. Le collectif se bat pour le droit à l'éducation et l'accès à l'enseignement supérieur de toutes et tous.

Le collectif tente de concilier des accompagnements individuels pour soutenir les étudiant-e-s étranger-e-s dans leurs démarches administratives et juridiques, notamment celles permettant leur inscription à l'université, avec un combat politique plus large pour lutter contre la sélection, les différences de traitements et l'expulsion des étranger-e-s.

Plus généralement, nous pensons que le droit à l'éducation passe de manière incontournable par des conditions de vie dignes et stables, et donc par la régularisation immédiate de tou-te-s les étudiant.e.s sans papiers.

CRÉDITS

Mise en page : Morgane Cohen

Dessins croquis : Marion Levoir et Lise Guernier

Les «feuilles de fou», pensées, collages et risographie : des productions qui n'auraient pas vu le jour sans l'implication d'Aleks A.Dupraz, Marion Levoir, Lise Guernier, Morgane Cohen, ainsi que tou·tes les participant·es des *Traversées*.

Sérigraphie, collage et assemblage : Atelier Fluo, à Fontaine

Couverture : Composition à partir d'un tableau de Sébastien Pucel, *Le cri*

Crédit photographique pages 60,63 et 64 : Frédéric Leclerc-Imhoff

Vous inviter à découvrir ce que nous avons parcouru de chemins, croisé de trajectoires et tissé de nos pensées, tout au long d'une semaine du mois de mars 2019, voilà l'objet de cette publication.

La question de la ré-émergence ou de l'exacerbation de la violence se pose de plus en plus. Attentats terroristes en Europe, guerres interminables au Moyen Orient, en Afrique... « violence partout, justice nulle part » titre une revue récente¹. Pourtant ces lectures privilégient l'analyse de la violence physique, directe, qui à notre sens ne couvre pas l'ensemble du spectre de la violence.

Pour leur 4e édition, les Rencontres de Géopolitique critique ont proposé de poser la question de la nature des violences à l'œuvre dans notre société, avec la question notamment, qui est violent ? et de réfléchir aux modalités d'une action constructive, dans ce contexte, qui nous permettent de nous projeter vers un futur désirable.

Vous trouverez ici les traces de ces rencontres à travers des écrits, des images et des cartographies. De la matière à penser et à agir.

1. Revue Monde commun, PUF, 01, Sept. 2018

